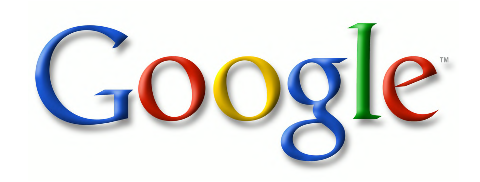
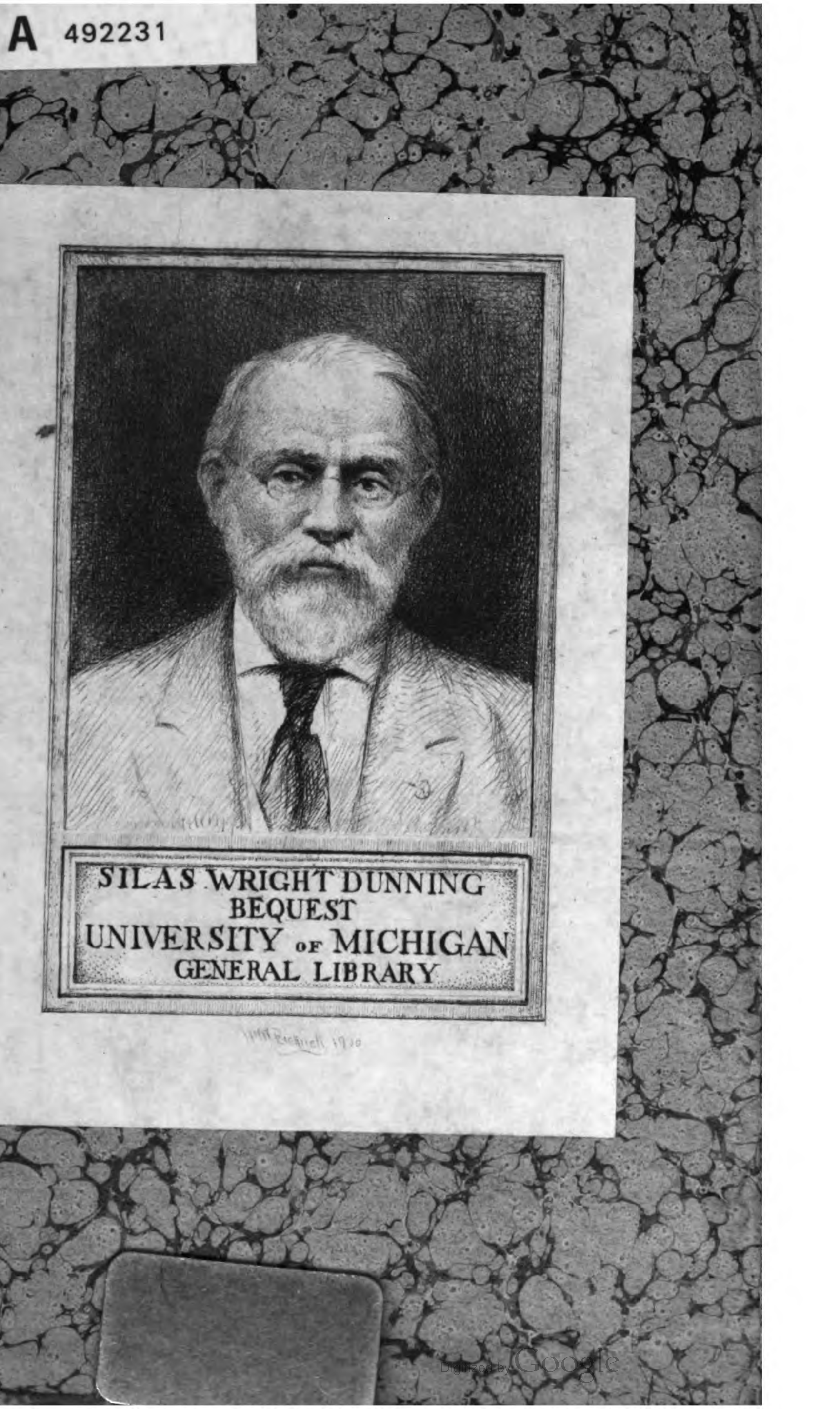
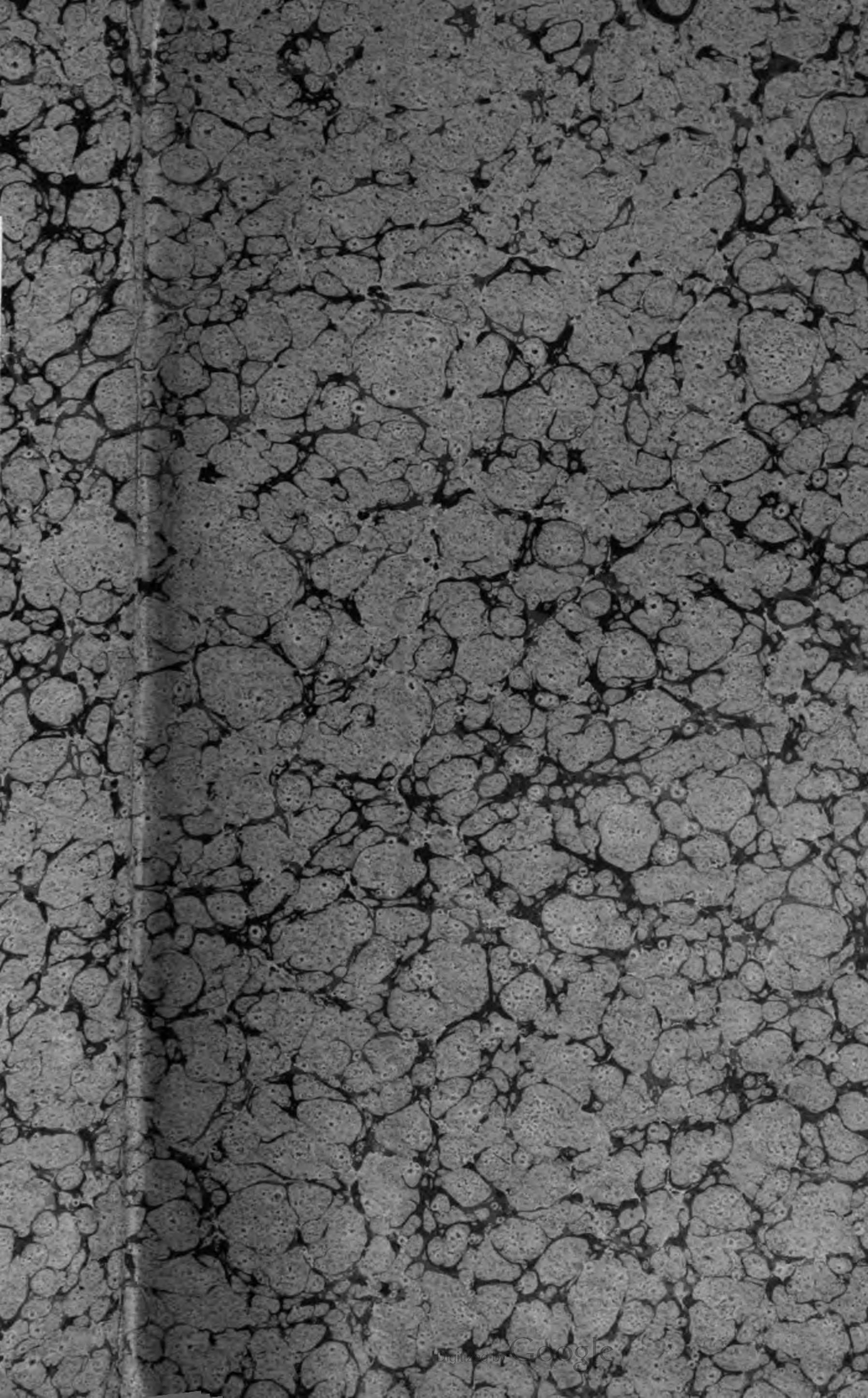




Mémoires ...

Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





ANNALES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

d'Orléans.

ANNALES
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS
d'Orléans.

TOME SIXIÈME.



ORLÉANS,

IMPRIMERIE DE M.me V.e HUET-PERDOUX.

1823.

ANNALES
DE
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES
d'Orléans.

RÉPONSE à ceux qui prétendent que le Croup *nous a été apporté avec la* Vaccine, *et qu'il était inconnu avant elle* ;

Par M. LATOUR.

Lue dans la Séance publique du 29 août 1823.

. . . . . *Habebunt verba fidem, si græco fonte cadant!*
(Horat.)

C'EST une grande déchéance de l'esprit et presque toujours son écueil, que de ne cesser d'argumenter contre les découvertes nouvelles, quelque précieuses qu'elles soient à l'humanité; et cependant on rencontre partout des demi-philosophes bien tranchans, qui n'accueillent jamais ces moyens uniques d'agrandir les sciences et les arts. En vain un million d'expériences leur en fait voir manifestement l'utilité et l'infaillibilité, ils les improuvent et les censurent toujours. La vaccine, par exemple, que tous les hommes judicieux considèrent comme un des grands bienfaits de la médecine, n'est prônée selon eux que pour augmenter le nombre de nos maux déjà trop considérable, et nous ne devons pas nous

prévaloir de ce qu'elle nous préserve de la petite vérole, puisqu'elle mène à sa suite le Croup, que nous ne connaissions pas. Voilà ce qu'on s'obstine à nous dire et à nous répéter tous les jours. La présomptueuse confiance de ces faux savans dans leurs opinions bonnes ou mal fondées, leur persuade que personne n'a le droit de contester la valeur de leurs conceptions, qui ne servent pourtant qu'à les éloigner de la vérité et à propager l'erreur si dangereuse dans l'aveugle multitude.

Forçons leur orgueil à s'humilier devant la raison, et démontrons par des recherches dans les ouvrages d'*Hippocrate* et des médecins les plus célèbres de l'antiquité, ainsi que parmi les modernes, que le Croup n'est pas une maladie nouvelle, qu'il était connu des premiers législateurs de la médecine, qu'il a été l'objet des travaux de plusieurs hommes de l'art dans tous les tems, et qu'il exerçait jadis des ravages plus redoutables encore dans la Grèce et l'Arabie, qu'à présent dans les différentes parties de l'Europe.

Une digression historique, simple et sans art, développera combien cette maladie, dans les siècles les plus reculés, a été bien observée et fidèlement décrite, et combien dès-lors ses symptômes fâcheux et ses terminaisons funestes furent exactement signalés et judicieusement déterminés.

Cette ancienneté du Croup bien établie, on n'attendra pas sans doute que nous entrions dans les détails des argumens futiles dans lesquels l'imagination des ennemis de la Vaccine s'égare pour prouver qu'elle a donné naissance à cette espèce d'angine; ce serait exposer ces incrédules à dévoiler leur peu d'adresse à s'engager dans une discussion sans aucune ressource de savoir et de vraisemblance. En effet, n'est-il pas bien ridicule d'avancer que la Vaccine, dont les premiers avantages ne datent que de la fin du siècle dernier, soit la cause du Croup, lorsqu'une infinité d'observations recueillies dans les annales de la médecine, attestent qu'il existait avant l'ère chrétienne? Ne sait-on pas d'ailleurs que la nature a des lois générales, constantes et immuables, pour ne faire reproduire au *virus* de la Vaccine, de la syphillis, de la petite vérole, et de la plupart des épydémies, que les maladies invariables de leur espèce et jamais d'une autre? Et quelle empreinte originaire, quelle ressemblance est-il possible de remarquer entre le Croup et la Vaccine? (1)

---

(1) Sans doute on peut appliquer aux reproductions de ces espèces de maladies, ce qu'a dit *Cabanis* de la régénération des classes d'animaux vivantes; si elles ne résultaient pas nécessairement des lois générales de la nature, ces races n'auraient fait que passer, dès longtems elle n'existeraient plus.

L'histoire du Croup doit être divisée en deux époques différentes. Celle où, quoique l'on possèdât un grand nombre de descriptions exactes de cette maladie, on n'avait encore que des probabilités sur sa nature, sur son véritable siège, et sur le mode d'altération des parties qu'elle affectait; et celle où l'on s'est enfin élevé jusqu'à sa cause évidente par l'autopsie cadavérique qui en a fait disparaître la primitive obscurité.

La première époque comprend tout le tems qui s'est écoulé depuis *Hippocrate* jusqu'au 18.e siècle.

La seconde, et la plus importante, commence à compter de cette dernière date jusqu'à nous.

1.re Epoque du Croup : Les anciens ont constamment connu sous la dénomination générale d'*angina*, de *cynanche*, la maladie à laquelle on a donné, de nos jours, le nom de *Croup*, *d'angine membraneuse*, *polypeuse*, *laryngée*, *trachéale*; (1) tous leurs écrits en font foi.

---

(1) Un professeur célèbre de l'école de Paris a philosophiquement observé l'inconvénient de cette variété de *nomenclations* dans la même maladie; il en a judicieusement imaginé la réforme, et il a donné, dans sa nosographie, le plan général d'une langue médicale nouvelle par laquelle il essaye de peindre le caractère spécial de la maladie qu'il doit décrire avec plus de détail. S'il se fût trouvé d'accord dans cette entreprise avec tous les

« Il vient, dit *Hippocrate*, par la gorge dans la trachée-artère une fluxion. Lorsque l'humeur qui la forme est de nature à se dessécher, elle en attire de toutes parts un nouvel amas qui rend plus épaisses, les parois aériennes, au point que leurs côtés se rapprochent et peuvent enfin se rencontrer; il en résulte une affection inflammatoire. Cette congestion cause une douleur à la gorge, une lassitude de tous les membres et une grande difficulté de respirer. Si les accidens auxquels elle donne lieu ne se dissipent pas avant le septième jour, le malade meurt suffoqué » (1).

---

médecins savans de l'Europe, on se serait entendu d'abord à faire un recueil exact de toutes les observations connues en médecine; on aurait lié entre eux les faits analogues, lesquels bien vus, bien médités, bien coordonnés ensemble, auraient formé par leurs différences essentielles avec toutes les autres maladies, des groupes particuliers qui seraient devenus la base d'une classification parfaite : dès-lors on serait convenu dans toutes les universités des dénominations les plus utiles pour l'intelligence des classes, des ordres, des genres, des espèces et des variétés des maladies. C'eût été un grand moyen de perfectionnement de l'art; sans cette condition indispensable, une réforme, dont le but d'ailleurs est très-louable, si elle n'est adoptée universellement ne fait que grossir le nombre des nomenclatures, augmenter la confusion, et s'opposer aux progrès de l'art.

(1) Hipp. de locis in homine. Ed. foës. p. 14.

Y a-t-il rien de plus lumineux sur le Croup que ce passage d'*Hippocrate?* Sans aucune des ressources que nous retirons aujourd'hui de l'anatomie pathologique, ce divin maître fait la peinture de l'état du larynx et de la trachée-artère dans cette maladie, comme s'il avait vu et examiné les mucosités s'y amasser, le canal de la respiration s'oblitérer, les membranes naturelles s'épaissir et se toucher. Peut-on approcher davantage, en conjecturant, de la perfection des connaissances qu'on a actuellement acquises sur le Croup?

Suivons encore ce créateur de l'art, et sachons si toutes ses descriptions ne s'accordent pas avec les idées des modernes sur l'angine membraneuse ou le Croup. Voici ses propres paroles:

« De la sécheresse du larynx résultent des mucosités qui s'arrêtent et se fixent dans la surface intérieure de ses membranes; n'étant pas expulsées par l'expectoration, elles se concrètent, s'étendent dans tout le tube aérien et causent la toux. La trachée-artère se remplissant de cette matière muqueuse qui se secrète successivement, ne peut s'en débarrasser à cause de l'éxiguité de l'orifice du larynx; d'où s'ensuit un obstacle au passage de l'air dans le poumon; par conséquent une respiration pénible et la suffoca-

tion (1); ailleurs il dit que l'angine la plus redoutable et la plus promptement meurtrière est celle qui n'offre aux regards du médecin aucun signe manifeste (2), ni dans la gorge, ni dans le col, ni dans les fonctions de la tête, qui cependant est accompagnée de douleurs, d'une respiration difficile, laquelle serait interceptée, si le malade ne tenait la tête élevée et renversée; elle se termine d'une manière funeste le 1, 2, 3 ou le 4.e jours (3). »

Mais ce qui prouve encore davantage la connaissance que ce grand homme avait des terminaisons de l'angine trachéale, et ce qui met au plus grand jour l'identité parfaite de cette affection avec le Croup des modernes, ce sont les passages suivans : « Lorsque, comme il l'annonce, le siège de l'affection est dans la trachée-artère, aussitôt la toux se déclare, l'expectoration devient muqueuse, assez abondante, mais le gosier s'échauffe et dès-lors le son de la voix est aigre, suspect, insolite. Le malade rend quelquefois, au lieu de crachats, des fragmens car-

---

(1) Hipp. sect. IV. p. 415.

(2) Ab anginâ homo suffocatur; oculi affecti sunt ac veluti strangulati proëminent, facies et fauces incenduntur, imo etiam collum; intuentibus verò, nihil habere videtur. Hipp. lib. iij. de morbis.

(3) Prænot. sect. iij. p. 45.

tilagineux que l'on croirait appartenir à des ulcérations des bronches. » (1) Voici comme il s'explique encore dans ses prænotions coaques. « Souvent la mucosité qui forme la fluxion devient si abondante, et s'épaissit à tel point, qu'elle cause une mort prompte. Cette terminaison funeste a lieu surtout *dans les petits enfans* dont la respiration suffocante et inopinément fatale, ne peut être attribuée à aucune autre cause » (2).

D'autres recherches dans les ouvrages de cet oracle des médecins, prouvent encore que les angines dans lesquelles la respiration était extrêmement difficile, aigüe, avec fièvre, gonflement des veines du col, devenaient généralement mortelles (3); que si, avec ces mêmes symptômes, elles ne présentaient aucune altération visible, ni dans le fonds de la gorge, ni dans l'extérieur du col, elles étaient jugées dès le commencement d'un sinistre présage (4); que la perte de la voix avec douleur dans le canal aérien, annonçait le terme fatal du malade avec des tourmens cruels (5). Ce père de la médecine parle encore d'une constitution pernicieuse d'angines qui pré-

---

(1) De morbis. lib. ij. sect 5.
(2) Coacæ prænot.
(3) Lib. ij. de morbis vulg.
(4) Coacæ prænot. sect. ij.
(5) De locis in hom. sect. ij.

sentaient une ressemblance parfaite avec le Croup des modernes (1).

Sans nulle exception, d'après Hippocrate, les terminaisons de cette angine maligne sont donc toutes malheureuses, et on ne peut disconvenir que cette maladie, ainsi que ses périodes, ne soient dessinées, trait pour trait, comme le tableau véritable où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître le Croup.

Cet auteur, le vrai modèle des médecins, a tellement lié le pronostic à l'histoire des accidens de l'angine trachéale, que d'après ce qu'il en dit dans ses épidémies (2), dans plusieurs endroits de ses prænotions coaques (3), dans ses apho-

(1) Anginam patientium tales erant effectus; colli vertebræ introvergebant; extraque apparebat collum habere cavitatem et hoc tantum dolebat... quos febris infestabat graviori difficultate spirando conflictabantur; inter loquendum aliemiores videbantur et si non illicò mortui sunt, omnes tandem moriebantur. De morbis vulg. lib. ij. sect. vij.

(2) Cùm quis suffocatur, tunc semper majori difficultate spirandi premitur et inter spirandum stertit, indèque superiore pectore respirat, tandem verò obturatis à sputo meatibus, perit. De morbis. lib. j. sect. V. p. 46.

(3) Anginæ in quibus, neque in collo, neque in faucibus quidquam apparet, sed quæ in vehementem suffocationem, ac respirandi difficultatem adferunt, eodem, aut tertio die necant. Sect. iij.

cet homme divin, le principe des maladies s'arrête, s'attache et se fixe fortement dans les parties qui, par leur nature sont disposées à l'aridité, et il va d'un endroit du corps à l'autre sans être retenu par celles qui sont humides, et qui pour cela n'ont pas à craindre ses impressions malfaisantes » (1).

De tous les médecins qui, après Hippocrate, ont le mieux parlé de l'angine trachéale, *Oribase et Aretée de Cappadoce* méritent surtout une distinction honorable. Ce dernier observe que *la suffocation y est portée à tel point que le malade meurt sans qu'on puisse compter sur aucune ressource de l'art.* Ce sont ses propres expressions; il n'oublie aucun des accidens de cette affection; il dit que *l'irritation de l'intérieur du larynx y détermine une fluxion qui s'étend dans tout le canal de la trachée-artère.* Il parle des membranes artificielles qui s'y observent; de la respiration difficile, avec strangulation, qu'elles occasionnent toujours; de la toux inséparable de l'angine, et qui ne s'oppose pas à la déglutition; et comme toutes les histoires qu'il nous a laissées des maladies en général sont regardées comme des chefs-d'œuvre de l'art, il ne veut pas qu'il manque le moindre des signes propres pour caractériser celle-ci. *Pue-*

(1) Hipp. de locis in hom. p. 407.

res, dit-il, *hæc membranorum vitia sæpius infestant.*

Non moins judicieux que ces auteurs, *Alexandre de Tralles*, *Aëtius*, *Archigène* décrivent les symptômes du Croup avec trop d'exactitude pour qu'on puisse se méprendre sur sa véritable nature. *Aëtius*, tit. iij. serm. j., a reconnu que la membrane interne de la trachée-artère et du larynx pouvait être affectée de différentes manières dans un ou plusieurs points de son étendue; il a vu des malades rejeter par l'expectoration non seulement des matières mucoso-purulentes, mais des lambeaux membraniformes qu'il croyait couvrir des ulcères survenus dans le conduit du larynx. L'un des auteurs cités dit à ce sujet : « Il est une autre sorte d'angine dans laquelle il est impossible de remarquer aucune trace d'inflammation ni dans le pourtour de l'intérieur de la bouche, ni dans le fond de la gorge, ni à l'extérieur du col, et cependant un sentiment d'un obstacle suffocant vers l'entrée du larynx doit alarmer le malade, lequel, ajoute *Celse*, deviendra bientôt la victime de cette angine, s'il n'est promptement secouru (1).

Galien ayant observé chez un garçon qui avait craché en toussant une tunique épaisse

(1) Celse, Cap. 4.

et visqueuse ; « Nous conjecturâmes, dit-il, que c'était le corps situé dans l'intérieur du larynx qui constitue l'épiglotte. Or, l'enfant guérit quoique nous ne l'espérâssions pas beaucoup; mais la voix fut altérée (1). »

Ce que les médecins ont appelé *catharre suffocant*, et qui se manifestait par un engorgement soudain et muqueux de la trachée-artère et des bronches, au point de causer une suffocation qui conduisait brusquement à la mort, ne doit-il pas être considéré comme le résultat d'une angine trachéale? Comme elle, sa marche précipitée embarrasse le médecin et ne lui donne pas le tems d'agir; il affecte les voies aériennes et se guérit par les révulsifs irritans. Ce sont les principaux remèdes du Croup employés par les modernes. *Galien*, en dissertant du catharre suffocant, dit *repente strangulari summo gutturi inest.* Ce passage n'exprime rien de relatif à aucune espèce d'affection du poumon; il se rapporte tout-à-fait à l'angine laryngée, dont il fait une peinture fidèle.

Instruits comme nous le sommes maintenant de cette dernière maladie, de la nécessité des moyens de l'attaquer dès les premiers instans de sa formation, nos prédécesseurs auraient obte-

(1) De locis affectis. Ed. de Chart. t. 7. p. 389.

nu des résultats plus heureux que nous dans le prétendu catharre suffocant qui jadis faisait de si nombreuses victimes. Les découvertes dont peuvent se glorifier les modernes sur le caractère du Croup, sur l'époque où il est bien important d'en étudier les phénomènes, et sur les moyens qui ne réussissent presque jamais que dans la seule circonstance de son invasion, ont présenté souvent à ma mémoire diverses maladies jadis jugées par nous un catharre suffocant, et m'ont convaincu depuis qu'elles réunissaient les signes pathognomoniques du Croup dont nous avons une multitude infinie d'histoires.

Galien bien certainement confondait aussi ces deux affections : il dit en parlant de la toux qui accompagnait le catharre suffocant, que pour en reconnaître la cause, il faut examiner si la lésion des bronches n'est pas consécutive de la sécheresse intérieure de la trachée-artère ou de l'irritation que peut y faire naître un corps étranger, ou bien encore *de la coagulation du mucus naturel* qui se secrète dans la membrane interne et qui peut gêner la respiration. N'est-ce pas indiquer le phénomène le plus important du Croup?

Cette dernière maladie n'était pas non plus inconnue des *Arabes*. *Avicenne* l'a vue sévir avec violence à la fin de l'hiver et durant le

printems. Ceux qui en étaient atteints éprouvaient une sorte de convulsion de tout le visage ainsi que des muscles maxillaires et de ceux de la respiration, qui les suffoquait et les faisait périr entre le premier et le 4.me jour de l'invasion. (1)

Consulterons nous encore des médecins du premier ordre et dont les décisions ont eu depuis long-tems force de loi? Nous verrons dans *Mercatus* que l'angine n'est jamais, ou du moins très-rarement, suivie de suffocation, si ce n'est *lorsqu'une fluxion d'humeurs muqueuses se fait subitement remarquer dans les voies aériennes, embarrasse et durcit les membranes du larynx.* Les observations qu'il nous a laissées sur le catharre suffocant et sur l'angine maligne sont très-intéressantes et démonstratives de leur identité avec l'angine laryngée ou le Croup.

En 1517, *Jean Tyengius*, médecin célèbre d'Amsterdam, a traité uue angine épidémique laryngée qui faisait périr en moins de vingt heures indistinctement tous ceux qui en étaient frappés. *Mesué*, *Philagrius* et *Forestus* ont vu des épidémies semblables.

---

(1) Multiplicantur synauses in vere, hiemali et omnis synanticus qui moritur spasmat imprimis et præfocatio quidem canina interficit inter primum et quartum diem lib. iij. fen. 9. t. j.

Houllier parle d'une inflammation des muscles du côté droit du larynx qui ne se montrait par aucun des signes ordinaires de la phlegmasie, seulement le larynx était douloureux au toucher. Cette angine eut une terminaison funeste 6 ou 7 heures après son invasion.

Au rapport de *Forestus*, M. Sasbot, président des États du Brabant, éprouva les mêmes accidens avec une voix enrouée; ni l'intérieur du col, ni le fond de la gorge ne manifestaient aucun engorgement, ni rougeur. Le malade respirait très-difficilement; il était obligé de tenir la tête renversée pour diminuer l'obstacle à l'air de la respiration et faciliter sa communication avec le poumon. Aucun secours n'ayant pu le soulager, il mourut le 4.e jour.

Bennivennius, *Alexander Veronensis*, *Nicolaus Rota*, *Dodoneus*, *Horstius*, *Morton*, *Baillou*, semblent s'être entendus dans leurs descriptions; ils se sont accordés sur le siége de l'angine, qu'ils appellent *maligne*; ils l'ont considérée comme un catharre suffocant. D'après ce qu'ils ont vu et ce qu'ils nous ont transmis, tous font ressortir de la phlegmasie des membranes du larynx, de la trachée-artère et des bronches, la toux, la douleur, la respiration difficile, muqueuse, stertoreuse, la fièvre, la suffocation, etc., qui caractérisent la maladie dont

ils nous ont donné l'histoire, et qui n'est que la description exacte des accidens du Croup. On voit partout mêmes signes, mêmes indications, mêmes traitemens. Nos moyens étaient les leurs; nous réussissons mieux, parce qu'ayant découvert le danger de laisser établir la fluxion qui constitue l'état de la maladie, tous nos efforts tendent à l'empêcher.

Si l'on compare maintenant les terminaisons désastreuses de l'angine trachéale, dans ces tems éloignés, avec sa marche ordinaire de nos jours, la maladie livrée aux seuls efforts de la nature, on ne trouve aucun contraste frappant entre ces deux affections; au contraire une similitude parfaite de phénomènes, de périodes insidieuses, de résultats funestes, tout nous démontre que l'angine maligne décrite par les anciens ne diffère pas du Croup que *Schewilgué*, *Désessarts*, *Beauchesne*, *Latour* fils, et tant d'autres médecins français ont décrit, et que nous tous praticiens observons si souvent.

Quelques soins qu'aient pris les anciens pour épier la nature et s'élever jusqu'aux causes de l'angine laryngée, rien ne pouvait leur tenir lieu des recherches cadavériques. En compulsant tout ce qu'ils ont écrit sur les maladies en général, on en trouve peu qui n'aient traité de l'angine et de toutes ses espèces, ce qui prouve

qu'elle a été toujours fréquente et très-commune. En effet, dans tous les tems, dans tous les lieux, la nature n'a cessé d'offrir aux yeux des observateurs des angines laryngées absolument de la nature du Croup. Les ouvrages d'Hippocrate renferment surtout des observations et des sentences infinies sur les différentes angines et tous les maux de gorge connus; mais, comme nous l'avons déjà remarqué, cet habile scrutateur de la nature, qui a multiplié les articles sur les fluxions, ne pouvait donner une idée exacte de l'obstacle que forme dans le larynx le mucus membraniforme, ni de sa cause pathologique; il n'avait pour cela, ainsi que ses contemporains, que la ressource seule des conjectures; ils eussent profané les lois de leur tems, s'ils avaient essayé d'ouvrir des corps morts, la mine où les médecins modernes et les anatomistes peuvent puiser d'immenses richesses médicales. Ces moyens leur étant interdits, ils ont forcé les explications sur l'essence et l'incurabilité des angines malignes. *Galien* a ridiculisé leurs opinions; mais sa manière d'expliquer pourquoi ces maladies présentaient le plus grand danger, lorsqu'il n'apparaissait aucune modification contre nature, ni dans l'intérieur, ni dans l'extérieur de la gorge, peut-elle être considérée comme le fondement d'une doctrine plus solide? L'expé-

rience a prouvé que ses raisonnemens ne sont que des chimères; ils n'ont servi qu'à induire en erreur et à détourner de la voie de l'observation les médecins attachés aux dogmes de ce grand homme, parce qu'ils ont cru trop longtems qu'il fallait ajouter foi à ses opinions, et que c'était un crime de les attaquer.

Aussi, depuis lui jusqu'à *Mercatus*, on ne trouve dans les livres de médecine sur l'angine trachéale, que des hypothèses à-peu-près semblables que la raison a reléguées encore au rang de ces conceptions enfantines, de ces systêmes illusoires desquels la médecine clinique n'a pu jamais retirer le moindre fruit.

Quel tems perdu pour l'avancement des connaissances qu'on aurait pu acquérir sur la nature du Croup par le moyen de l'observation! Depuis *Hippocrate*, les symptômes de cette maladie ont été signalés, bien établis; jamais ils ne furent contestés par les médecins observateurs; quelques-uns nous avaient transmis des méthodes si appropriées pour la guérison de l'angine laryngée, qu'elles emportent conviction par leur analogie et leur ressemblance avec celles adoptées aujourd'hui; elles avaient le même succès, que fallait-il davantage? Pourquoi donc des médecins systématiques ont-ils préféré des vaines théories qui n'ont jamais ouvert une route

sûre jusqu'à la vérité? S'ils avaient réfléchi que toutes les prérogatives dont jouit la médecine, elle les doit à l'observation; que celle-ci fut son berceau et son école, ils ne se seraient jamais détournés de la voie qui leur avait été tracée, 1.° par *Archigène* et *Aëtius* qui recommandaient de combattre l'angine déjà dans son invasion; qu'alors et toujours elle exigeait un secours très-prompt; que *l'élaterium* donné comme émético-cathartique faisait merveille; par lui *multi mirabilit ererant curati*; 2.° par *Avicenne*, qui veut aussi, d'après son expérience, qu'on ait promptement recours aux vomitifs dans le principe de l'angine maligne. Mais l'observation remarquable et que nous avons déjà rapportée, c'est celle de *Tyengius*, qui décrit une épidémie d'angines pernicieuses dont tous les accidens caractérisaient le Croup des modernes. Si dans les premières six heures on ne purgeait pas les malades, elle faisait périr en vingt heures tous ceux qui en étaient atteints. Cette méthode eut des contradicteurs parmi les médecins célèbres de la même ville, mais ses succès l'accréditèrent. C'est dans la vue d'exciter une révulsion que le fameux *Dumoulin* donnait avec efficacité l'émétique au commencement d'un grand nombre de maladies inflammatoires. Son utilité est surtout remarquable dans l'invasion

des maux de gorge catharreux, des péripneumonies et des phthisies de même nature.

2.° Epoque du Croup. C'est de pareils faits pratiques que nos médecins éclectiques ont emprunté les principes de la vraie et saine manière d'envisager le Croup. C'est surtout à la fin du dernier siècle et dans le commencement de celui-ci qu'ils ont reconnu le défaut de tout expliquer. Dès-lors, persuadés de la certitude des succès des médecins cliniques que je viens de nommer, ils commencèrent à imiter leurs procédés. Leurs tentatives furent heureuses; ils virent bientôt se soulever le voile qui tenait cachée la cause véritable du Croup, ce qui les engagea encore à l'examen de l'état physique de la membrane muqueuse du larynx et de la trachée-artère. Cette recherche leur fournit en un instant plus de lumières sur l'angine pernicieuse des anciens, que toutes les hypothèses imaginées par *Galien* et ses successeurs; dont la doctrine toujours chancelante jusqu'à ce dernier tems avait fait dire à *Baillou*, aussi peu avancé qu'eux sur l'étiologie de l'angine laryngée, que *de toutes les maladies qu'il avait été à portée d'observer, elle était la plus difficile à connaître et à guérir* (1). Enfin c'est depuis

(1) Omnium morborum quos mihi videre contigit,

cette dernière époque que les plus intéressantes observations ont été faites et que les découvertes sur la nature de cette maladie, sur son siége, sur le mucus animal qui se forme sur les membranes et devient lui-même membraniforme, ont prouvé que toutes les théories des médecins systématiques, tant anciens que modernes, devaient échouer contre les leçons de l'expérience et la similitude des résultats que la vérité a consacrés dans ce dernier tems sur le Croup. Pénétrés des fautes commises, les médecins cliniques ont préféré l'observation des effets constans; c'est par elle qu'ils entrevirent bientôt la clarté parmi les ténèbres qui les avaient offusqués jusqu'alors. La France produisit surtout un grand nombre de praticiens, d'anatomistes et de chimistes qui fixèrent nos idées sur ce qu'il est important de connaître dans cette maladie. Dans l'étude qu'ils ont faite du Croup, non-seulement ils ont cherché à remonter jusqu'à sa source, mais ils nous ont enseigné les moyens efficaces de le combattre en signalant l'occasion urgente de les administrer. Cet objet était aussi celui du monde médical de toutes les nations.

Ghisi, en Italie; *Home* et *Cullen*, en An-

---

hic mihi difficillimus et ad cognoscendum et ad curandum visus est. Consil. med. lib. j. cons. 54, t. 2.

gleterre; *Howe*, *Crawfort* et *Salomon* à Edimbourg; *Haïgarks* à Chester; *Rusch* à Philadelphie; *Chalmer* dans la Caroline; *Roseinstein* et *Vaubergein* en Suède; *Femmeri* en Hollande; *Volger* à Lunebourg; *Michaelis*, *Lentin* en Allemagne, etc., etc., ont fait aussi de grandes recherches sur l'angine trachéale; ils en ont fait remarquer toutes les phases avec une attention particulière, et nous avons d'eux un grand nombre d'observations très-précieuses. *Wichmann* a fait surtout une description si belle de l'angine laryngée ou du Croup, qu'on l'a comparée à l'*Iliade d'Homère* dans le journal de *Huffeland*.

Quelques auteurs, comme *Harles Deslanges*, ont cru qu'il fallait examiner l'état contre nature des organes collaborateurs de la lymphe; que c'était là où la cause du Croup résidait; mais le mémoire sur le mucus animal, par MM. *Fourcroy* et *Vauquelin*, lu à l'Institut le 14 janvier 1808, dit positivement que le mucus ne doit pas être confondu avec la lymphe, qu'il n'est contenu dans aucun organe, vaisseau ou réservoir particulier; il se reproduit continuellement sur une large surface membraneuse, s'étend depuis les cavités du corps qui s'ouvrent au dehors et qui pénètrent dans l'intérieur. On le trouve dans la cavité du larynx, de la tra-

chée-artère et des bronches, dans le canal alimentaire, dans l'intérieur de la vessie, et partout où l'anatomie découvre des glandes muqueuses; il est modifié par le mélange des liquides secrétés dans les cavités où il se rencontre. Qu'on ne s'y trompe donc pas; cette matière considérable écumeuse que les malades rendent par l'effet d'une excitation ou d'une irritation, produite par un agent extérieur ou intérieur sur la gorge, ou la trachée, n'est qu'une humeur propre à la bouche et aux bronches, et le mucus n'y entre qu'en très-petite quantité, pour y être susceptible de conorétion. Aussi *Sennert*, *Horstius*, *Bartholin*, *Marcellus Donatus*, *Morton*, *Hechsteterus*, *Stalpart*, *Wanderviel*, *Morgagni*, *Louis*, *Sue*, *Caron*, *Langlet* et plusieurs autres qui nous ont donné des détails circonstanciés des effets des corps étrangers dans la trachée-artère et les bronches, n'avaient jamais vu durant l'expectoration qu'éprouvaient leurs malades, expulser aucun mucus membraniforme; ils n'ont jamais trouvé après la mort de ces derniers aucune concrétion de cette nature dans les tubes aériens, quoiqu'ils nous aient parlé d'abondantes mucosités écumeuses sorties durant les accès de suffocation déterminés par la présence de ces corps étrangers. Cette écume des malades était sans doute l'humeur bronchique

et trachéale mêlée avec très-peu de mucus, et puisque les observations de ces auteurs ne classent point au nombre des phénomènes de l'irritation suffocante qui a duré quelquefois sept et même quatorze ans, aucune mucosité membraniforme vue, ni trouvée dans le conduit de la trachée-artère, c'est que ces corps qui l'embarrassaient et le harcelaient n'étaient pas de nature à produire une fluxion simplement muqueuse; enfin toutes les expériences faites sur les animaux vivans ont produit la pluralité des signes du Croup, mais nullement la membrane fausse et muqueuse.

Ainsi le Croup, comme la petite vérole, comme la dysenterie, comme toutes les maladies épidémiques, a un principe inconnu, quel qu'il soit, qui le produit avec tous ses phénomènes et qui agit par une propriété spécifique sur la membrane muqueuse du larynx, de la trachée-artère et des bronches. Sans son influence il n'y aurait ni concrétion muqueuse, ni membrane artificielle. C'est ainsi que l'angine laryngée forme dans le cadre nosologique sa classe, comme les différentes maladies que nous venons de désigner, lesquelles ont un caractère essentiel, prononcé, bien frappant, qui les distingue de toutes les autres.

Hippocrate définit le mucus *substantia quæ-*

dam lenta, glutinosa, quæ propriè in membranis congeritur, impropriè autem in carnibus (1). MM. *Fourcroy* et *Vauquelin* disent que le mucus est un liquide blanc, filant et visqueux, onctueux sous les doigts, mousseux par l'agitation, se soulevant par la chaleur, soluble dans l'eau, lorsqu'il est encore liquide, s'y ramollissant sans s'y dissoudre quand il est dans l'état sec; on le trouve dans le trajet de toutes les membranes muqueuses; il sort par tous les pores du corps, par la transpiration et la sueur; il est en grande partie de nature excrémentielle. Sa propriété est de former et de nourrir les parties situées au dehors des tégumens, savoir, l'épiderme, les cheveux, les ongles. Par sa qualité lubréfiante et en quelque sorte défensive, il favorise le passage des corps étrangers continuellement reçus dans le trajet du canal muqueux alimentaire; il les enveloppe même d'une couche glaireuse lorsqu'ils y séjournent, surtout lorsqu'ils ont une âcreté ennemie de la vie.

Nous avons vu avec quel soin depuis *Hippocrate* jusqu'à nous les médecins de la plus grande antiquité et successivement tous les modernes ont décrit le Croup, avec quelle exactitude ils en ont suivi la marche, précisé les signes essen-

(1) Hipp. lib. 3, de articulis.

tiels ; ils n'en ont pas prédit avec un moindre talent les terminaisons. *Galien* dit que l'affection inflammatoire du larynx conduit promptement à la mort (1). *Oribase* déclare que le danger est prochain quand l'inflammation des voies aériennes ne se prononce pas à l'extérieur (2). *Aretée de Cappadoce* est bien du même sentiment, puisqu'il dit que dans ce cas tout l'art des médecins devient inutile (3). *Aetius* prétend qu'alors le malade est désespéré (4). *Mercatus* annonce que s'il se fait une fluxion muqueuse dans le larynx au point que son conduit en soit obstrué, la mort suit de près cet accident, *surtout dans les enfans*. Cet aphorisme est déduit des observations sans nombre recueillies dans diverses épidémies d'angine laryngée (5). *Horstius* cite l'ouverture du cadavre d'une fille morte le 7.e jour d'une angine où l'on trouva des concrétions polypeuses dans la trachée-artère. *Forestus* parle d'une épidémie qui, dans sa ville fit périr en trois semaines de la même maladie plus de 200 malades. *Baillou* ne nous a-t-il pas dit avoir trouvé la trachée-artère en-

(1) Aph. 34.
(2) De anginâ.
(3) De anginâ. cap. 7.
(4) Serm. 4.
(5) De catharro.

duite d'une pituite épaisse, et le larynx entièrement obstrué par la même matière, dans les cadavres de quatre de ses malades moissonnés par une angine laryngée (1)? *Morgagni* cite de semblables faits (2). Et *Dehaen* rapporte qu'un de ses malades avait rendu par l'expectoration plusieurs lambeaux de matières muqueuses; qu'après sa mort, qui arriva le sixième jour, on trouva les bronches du poumon droit revêtues d'une semblable mucosité consistante (3).

Toutes ces citations nous font voir combien l'anatomie pathologique a fait faire des pas avantageux à la médecine clinique pour la connaissance du siége du Croup, de sa nature et des présages de ses issues heureuses ou funestes. Nous avons mis au plus grand jour les idées lumineuses des anciens sur l'angine laryngée, lesquels sans les moindres secours des acquisitions que nous avons faites par nos recherches dans les corps morts, ont pourtant de très-près approché de la vérité de nos découvertes, tant l'esprit d'observation leur donnait une espèce de divination et suppléait, pour ainsi dire, aux autopsies cadavériques qui enrichissent au-

---

(1) Epidemior. Et Ephemerid. lib. ij. t. j. p. 184.
(2) Epist. IV. art. 24, 26; epist. xxj. art. 13, 15 et 30.
(3) Rat. med. t. j. p. 68.

jourd'hui la science. Notre admiration à cet égard a été si grande que nous n'avons pu nous empêcher d'avouer la supériorité de leur discernement, la profondeur de leur génie et l'étendue de leur expérience.

Honneur également aux chimistes français qui nous ont appris la source et la nature du mucus, les divers changemens qu'il subit dans les voies aériennes, et comment il s'agglutine pour menacer la vie des malades en obstruant par une fausse membrane le canal exigu du larynx !

La plupart de ces immenses travaux étaient connus avant la découverte de la Vaccine par *Jenner*. Peut-on donc sans vouloir braver la raison, la bonne foi et la vérité, chercher ridiculement à nous persuader que cette inoculation nouvelle vient rouvrir la boîte de *Pandore* qui répand sur nous mille maux et surtout le Croup ?

S'il nous fallait encore d'autres recherches pour faire connaître les efforts qu'ont faits dans tous les tems, les médecins physiciens et les anatomistes pour avoir la certitude du mucus qui produit le Croup et de ses métamorphoses dans les voies de la respiration, nous indiquerions aux incrédules les amphithéâtres des anatomistes et les cabinets des naturalistes les plus célèbres de l'Europe. *Milord Cline* à Londres possède

une pièce infiniment curieuse, bien conservée et dans laquelle on remarque très-distinctement le mucus membraniforme très-consistant, doubler comme un second canal la trachée-artère et toute l'étendue des bronches. On voit dans le muséum de *Lord Hunter* plusieurs tuyaux d'une assez grande dimension expectorés dans le cours du Croup; et dans le cabinet de M. *Baillye*, professeur royal de physique, dans la même capitale, un arbre à tige creuse garnie de branches en forme de tuyaux cylindriques de mucus membraniforme organisés et rendus également par l'expectoration dans l'angine polypeuse.

Le Croup était donc l'objet des méditations des plus célèbres médecins, qui, persuadés que les anciens le considéraient comme une maladie meurtrière, en ont étudié la nature et recherché les remèdes.

Eclairés par l'autopsie cadavérique, tous les hommes de l'art, nos contemporains, ont appris combien l'exiguité du larynx le dispose à l'inflammation, laquelle est souvent suivie d'une congestion muqueuse qui obstrue promptement ce canal aérien; il importe par conséquent d'empêcher la formation du Croup dans ses premiers instans. Trop tard un mucus membraniforme difficile et souvent impossible à résoudre, met dans les voies de la respiration un obstacle

insurmontable pour cette fonction vitale et pour la guérison.

L'expérience nous a convaincus qu'il est quelquefois indispensable d'altérer le mode inflammatoire par des saignées locales dérivatives, surtout et presque toujours de détourner par des épispastiques la fluxion muqueuse quand elle commence. Les attractifs locaux, les révulsifs irritans dans les parties éloignées ne sont pas les seuls moyens à mettre ici en usage. Les anciens savaient comme nous que l'estomac est le centre de sympathie et qu'en excitant fortement au vomissement, on établissait une révulsion qui soulageait la gorge. Les émétiques sont donc un des grands moyens dans cette circonstance; non seulement ils déplacent l'inflammation dans l'angine trachéale, ils ont encore l'avantage d'animer la diaphorèse, d'augmenter la secrétion des mucosités dans l'estomac et les intestins et d'exciter les déjections alvines, quatre mouvemens qui rappèlent puissamment les efforts vicieux de la nature de leur concentration dangereuse dans le siége de l'angine; c'est dans la même vue qu'on conseille aussi les lavemens purgatifs.

Ces vues thérapeutiques étaient aussi celles des princes de la médecine, dont j'ai déjà dit les noms. Tous sans exception voulaient qu'on ne manquât jamais l'occasion de faire dériver

à l'extérieur et de détourner en général du larynx la cause de l'angine. Dans cette intention, ils mettaient à contribution les scarifications, le moxa, la moutarde, les épispastiques, les irritans révulsifs de tout genre et les vomitifs. *Celse*, *Galien*, *Mercatus*, *Forestus*, *Errinus* et *Niennius* se sont montrés depuis non-seulement les prosélytes, mais les défenseurs ardens de ces méthodes curatives; ils adoptent comme nous ces moyens *ut id quod strangulat evocent*. D'où vient donc qu'ils n'en ont obtenu aucun avantage, tandis qu'ils ont si utilement travaillé selon nos besoins? Il ne faut pas en accuser l'insuffisance de la matière médicale, mais bien la difficulté qu'ont eue les anciens de discerner l'occasion urgente où l'angine demandait le plus prompt secours. Cette circonstance qui nous est connue et qui nous a été si propice pour nos succès, n'avait pourtant pas échappé à la perspicacité d'*Archigène*, d'*Avicenne*, de *Tiengius* et de *Dumoulin*; mais tel était, de leur tems, l'empire des théories, qu'elles subjuguaient l'esprit de la plupart des médecins; dès-lors, et pendant plusieurs siècles, elles se sont succédées et réciproquement détruites : ainsi, la voix de la nature n'étant plus entendue, la science d'*Hippocrate* ne cessait d'être profanée. Elle eût été dans une décadence absolue, si un très-petir nombre de sages, qui ne ferme pas les yeux sur

la nécessité des observations, n'en eût augmenté le recueil et conservé par ce moyen à la médecine ses fondemens sacrés.

Nous nous plaisons donc à le répéter encore, s'il est une donnée certaine pour parvenir à la guérison du Croup, c'est celle qui résulte de l'accord actuel et unanime de tous les médecins de l'Europe et du monde savant sur l'emploi de tous ces moyens dans l'invasion de cette maladie, et même dans ses premiers instans s'il est possible. Comme nous l'avons vu, les anciens n'avaient pas su saisir ce moment opportun; à cela près leur thérapeutique était absolument conforme à la nôtre. Cette occasion perdue, ils ne retiraient aucune utilité des meilleures méthodes de traitement. La fluxion s'établissait, elle prenait de telles racines, qu'infailliblement elle conduisait le malade à la mort, comme l'ont observé les plus célèbres médecins depuis *Hippocrate* jusqu'au commencement du 18.e siècle.

Que conclure maintenant des recherches que nous venons de faire, sinon que le Croup est une maladie qui, depuis plus de deux mille ans, n'a jamais été inconnue des médecins, et que c'est par conséquent à tort que l'on accuse la Vaccine, dont *Jenner* n'a publié la découverte qu'à la fin du siècle dernier, d'en avoir apporté le germe en Europe. Si les détracteurs de cette

inoculation nouvelle n'étaient pas aussi confians dans leurs folles présomptions, ils s'instruiraient d'abord et ils réfléchiraient ensuite pour ne pas indiquer eux-mêmes par leurs déclamations les bornes de leurs connaissances. En effet, lorsque la raison est une dans tous les médecins sur l'antiquité constatée de l'angine trachéale, leurs antagonistes ne devraient pas aussi légèrement la faire naître de la Vaccine, encore dans son adolescence. Le concours, la réunion de sentimens et de lumières des docteurs les plus célèbres de notre art, sont faits pour inspirer plus de réserve et de modestie à ceux qui osent parler de la science des asclépiades et qui n'en connaissent que la superficie. Que veulent-ils enfin? Puisque les hommes entre eux vivent tellement dans une dépendance mutuelle, qu'ils ne peuvent se suffire sans le secours de leurs semblables, ne paraît-il pas tout naturel qu'en fait de maladies ils doivent s'en rapporter aux médecins? Qu'arriverait-il sans cela, s'il leur plaisait, par exemple, de préférer les conseils de nos censeurs qui confondent, nous le redisons encore, l'extrême vieillesse du Croup avec l'enfance de la Vaccine qu'ils voudraient étouffer, anéantir? Bientôt la petite-vérole moissonnerait la cinquième partie du genre humain, et le Croup ne cesserait d'être une maladie meurtrière comme du tems d'*Hippocrate*.

NOTICE
HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE,
OU
ÉLOGE de Monseigneur PIERRE-MARIN ROUPH DE VARICOURT,

Décédé Evêque d'Orléans, le 9 décembre 1822, *et Membre honoraire de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de cette ville*; (*)

PAR M. BOSCHERON-DESPORTES.

(*Lu dans la séance publique du* 29 *août* 1823.)

MESSIEURS,

C'EST un usage, souvent de pure convenance, dans chaque société savante, de payer un tribut d'éloge à le mémoire de ceux dont les noms ont paru sur la liste de ses membres; c'est un devoir honorable, lorsque leur perte a été aussi le sujet de la douleur générale. A ce double titre, qui mieux que M. l'Evêque d'Orléans a mérité l'hom-

(*) Cette Notice a été imprimée séparément à Paris, et se trouve à Orléans, chez *Monceau*, libraire, rue d'Escures. S. A. R. MADAME, DUCH. D'ANGOULÊME, a daigné en accepter l'hommage.



mage de vos regrets? Vous en avez jugé ainsi, et vous avez chargé votre section de littérature d'être l'interprète de vos sentimens, en vous retraçant une image déjà consacrée par la vénération publique, et désormais inséparable de vos affections les plus chères. Daignez, Messieurs, soutenir ses efforts de toute votre bienveillance; si elle n'atteint pas à vos yeux la perfection du modèle, puisse-t-elle, du moins, être assez heureuse pour rappeler dans vos cœurs quelques traits d'une fidèle ressemblance!

Pierre-Marin Rouph de Varicourt était né à Gex, le 9 mai 1755; sa famille, anglaise d'origine, transportée en Savoie, et depuis en France, avait embrassé les doctrines de Calvin. Le bisaïeul de M. l'évêque d'Orléans rentra dans le sein de l'église catholique; son aïeul était officier dans le régiment de Quercy, et fut blessé au siége de Turin, en 1706; son père, Marin-Etienne, servit dans les Gardes-du-Corps, se retira du service avec le grade de lieutenant-colonel de cavalerie, la croix de Saint-Louis, et mourut en novembre 1779.

La famille de Varicourt, alliée à ce que la province avait de plus distigué (1), jouissait d'une haute considération, et d'une fortune médiocre. Dix enfans (2) vivaient sous le même toit paternel, lorsque la mort les priva d'un père, qui était

leur amour et tout leur appui. Pierre-Marin, l'aîné de tous, recueillit la plus grande part de cette succession, suivant la loi du pays, en vigueur alors, qui transférait au premier né des mâles la fortune, l'autorité, et toutes les charges d'un autre père de famille.

Le jeune de Varicourt, destiné d'abord à la carrière militaire, s'était déterminé, par une vocation particulière, à embrasser l'état ecclésiastique. Ce caractère sacré ajoutait à son droit d'aînesse un respect, une confiance dont il n'usa jamais que pour le bonheur de ceux dont la nature et la loi lui avaient déféré la tutelle.

Le château de Ferney n'étant pas éloigné de l'habitation de la famille de Varicourt, Voltaire s'honora de la connaissance d'un gentilhomme considéré dans toute la province, et voulut rendre des services à ses enfans (3); mais les vertus du jeune ecclésiastique, ses talens, son caractère, secondés par l'extérieur le plus aimable, firent plus encore pour sa fortune, et le conduisirent rapidement à un avancement justement mérité.

En sortant du séminaire de Saint-Sulpice, où ses études avaient été dirigées par le célèbre abbé Emery, son parent, il obtint un canonicat dans le chapitre de Genève, dont l'évêque résidait à Annecy. Peu de tems après, il fut nommé official dans la partie du diocèse située en France;

enfin il devint doyen et curé de Gex. Ce modeste bénéfice convenait au zèle ardent dont il était animé pour le bonheur spirituel de ses paroissiens; il satisfaisait une noble ambition qui le mettait à même de répandre chaque jour des bienfaits sur ses compatriotes; il ne l'éloignait pas de sa famille, dont il était le tuteur nécessaire; il le laissait auprès des cendres de son père, dont la mémoire fut toujours l'objet de son culte, et lui arrachait encore des larmes dans les derniers momens de sa vie.

M. de Varicourt fut nommé en 1789 député de son ordre aux états-généraux. Sa conduite dans l'assemblée constituante ne fut pas équivoque; il y soutint constamment les saines doctrines religieuses et les intérêts du trône légitime. On voit le nom du curé de Gex dans toutes les occasions solennelles et périlleuses; son courage y fut souvent mis à l'épreuve, et toujours sa conduite fut celle de l'honneur et le modèle de la fermeté (4).

Des douleurs plus amères lui étaient destinées dans le cours de cette funeste législature. Il avait deux frères servant dans les Gardes-du-Corps; l'un d'eux, François de Varicourt, fut, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, égorgé presque sur le seuil des appartemens de la Reine, dont il contribua à sauver les jours. Le député

et toute la famille demandèrent justice (5), mais la Providence permit que le crime triomphât; de plus grands forfaits obtinrent encore, par la suite, une aussi déplorable impunité.

Le curé de Gex avait refusé de prêter le serment constitutionnel; il fut dépouillé de son bénéfice, malgré les réclamations les plus vives, les plus touchantes, de ses fidèles paroissiens (6). Après la clôture de l'assemblée constituante, il se montra un moment à Gex; mais la rage des révolutionnaires l'y poursuivit, et l'obligea d'en sortir. Il revint à Paris, et s'y trouva au moment des massacres de septembre 1792, auxquels il n'échappa qu'avec la plus grande peine. Dès-lors il se résigna, et prévint l'exécution du décret de déportation contre les prêtres insermentés, en passant en Angleterre. Au bout de sept mois il revint sur le continent, traversa les Pays-Bas, la Suisse, et s'arrêta plus long-tems dans le pays de Vaud, sur les limites de son ancien diocèse. A cette époque, qui était celle du 9 thermidor, un jour plus pur sembla luire sur la France, et le curé de Gex y fut trompé, comme tant d'autres compagnons de son infortune. Il accourt, agité, rempli d'espoir, dévoré du zèle de la maison du Seigneur, dont il est le ministre, embrasé de l'amour de la patrie, qui est aussi une religion pour les ames généreuses; errant sur la terre

d'exil ; comme le lévite parmi les tribus captives au bord de l'Euphrate, chaque jour son œil inquiet, avide, découvre les murailles de Sion, le toit du temple révéré, le berceau de sa famille, le tombeau de son père. Il ne résiste point à tant de sentimens tumultueux qui se pressent dans son sein ; la barrière dangereuse est franchie ; déjà il est reçu dans l'enceinte de Gex ; déjà il a pénétré jusqu'au sanctuaire ; il embrasse la *corne* de l'autel..... Mais l'autel n'est plus un réfuge assuré ; le volcan révolutionnaire n'est point éteint, et la terre natale, comme une mère déchirée dans ses propres entrailles, repousse encore des enfans qui veulent s'attacher à son sein.

M. de Varicourt fuit de nouveau, il traverse la Savoie, habite successivement Turin, Milan, et se trouve à Venise lors de l'élection du pape Pie VII, qui l'accueille avec la plus grande distinction, et l'emmène à Rome. Bientôt le concordat de 1801 r'ouvrit les églises de France, et leur rendit des pasteurs légitimes. Le curé de Gex ne fut pas le dernier à reprendre les liens de son épouse spirituelle. Nous n'essaierons pas, Messieurs, de vous peindre les transports de l'allégresse publique que fit éclater une réunion achetée par tant de larmes et de sacrifices. Le retour d'un tendre père au milieu de ses

enfans, les bénédictions d'un ministre révéré, qui vient répandre les grâces du ciel sur une terre désolée, peuvent seuls en donner l'idée, et suppléer à la faiblesse de nos expressions.

Les vertus de M. de Varicourt n'échappèrent point aux recherches et aux sollicitations du gouvernemeut consulaire. On lui offrit un évêché; mais ce n'était point dans les premiers momens d'une réunion si désirée, si douce, si solennelle, ce n'était pas au nom d'un gouvernement si opposé aux sentimens de M. de Varicourt, que de telles offres pouvaient être acceptées. Il préféra la modeste étole du pasteur de Gex à tout l'éclat de la mître; il resta pur, intact, ignoré, mais respecté et chéri.

La Providence, par la suite, donna plus d'étendue à ses bienfaits, en relevant le trône des Bourbons; le curé de Gex fut nommé pour aller porter aux pieds du Roi les félicitations et les hommages des peuples.

A peine le concordat de 1817 put-il recevoir son exécution, qu'on nomma M. de Varicourt à l'évêché d'Orléans. Cette faveur, qu'il n'avait point sollicitée, lui parut une véritable calamité.

Cependant les circonstances n'étaient plus les mêmes; la puissance civile, qui l'appelait à cette place, avait tous les droits, toute l'autorité qui inspirent le respect et commandent l'obéissance;

il hésita encore. Ah! Messieurs, n'en soyons point étonnés : une habitude de près de quarante années, des liens si intimes, si vertueux, ne se défont pas sans de violens efforts. Il connaissait tout ce qu'il allait perdre; il ne savait pas encore combien vos cœurs étaient dignes de le posséder.

Enfin, les affections humaines ont cédé aux intérêts de la religion. Désormais, ce digne prélat nous appartient tout entier; dès-lors nous pûmes admirer ce rare assemblage des vertus les plus pures et des qualités les plus aimables, qui devait nous donner quelques jours de bonheur et un siècle de regrets. En le voyant, même pour la première fois, nous conçûmes cet attachement prodigieux, indéfinissable, qu'inspire toute sa personne. Une taille majestueuse, une physionomie noble, pleine de sensibilité et de candeur; un organe doux et sonore; un abandon, un naturel parfait dans toutes ses manières; tout lui donnait un ascendant qui aurait triomphé de toutes les résistances; tout opérait autour de lui un entraînement auquel on aimait à céder. Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, le voir encore au milieu de nos cérémonies religieuses, élevant sa tête vénérable au-dessus de tout le cortége qui l'entourait, fixant tous les regards, et ajoutant par sa présence aux grandeurs de la solennité? Revenus avec lui au pied des autels, avec

quel respect nous partagions ce profond recueillement qui régnait dans toute sa personne! Quelle onction pénétrante animait l'accent de ses prières! Qu'il était imposant et sublime en appelant les bénédictions célestes sur tous les fidèles prosternés autour de son trône! Notre pensée se reportait soudain à ces tems antiques, dont les traces glorieuses n'existent plus que dans les annales de l'histoire. Ce n'était plus le simple curé de Gex qui était sous nos yeux, c'était le digne successeur, la vivante image des Athanase, des Ambroise, qui ramenait parmi nous toute la pureté du sacerdoce, et toute la splendeur de l'épiscopat sous la primitive église.

La dignité de l'évêque n'effaçait pas, dans M. de Varicourt, les traits de l'homme aimable dans le commerce ordinaire de la vie. A des connaissances essentielles qui sont le fruit d'une éducation grave et sérieuse, il joignait tous les agrémens que donnent le goût des convenances et les habitudes d'un monde élevé et poli. Sa conversation était spirituelle sans afféterie; son ton affectueux sans adulation, ses réparties vives, obligeantes, fines et souvent enjouées, sans déroger à la gravité de son état. Il en sortait toujours un mot dont on était ému ou flatté (7). Ses communications étaient toujours celles de la plus intime confiance, de la plus tendre amitié. Et qui de nous, Messieurs,

n'en a pas fait la douce épreuve? L'attrait qu'il inspirait nous appelait sans cesse auprès de lui. Qui de vous lui fut jamais importun au milieu des soins multipliés dont il était environné? Loin de le troubler même dans ses délassemens les plus innocens, ne sembliez-vous pas, au contraire, être toujours la personne qu'il attendait, qu'il désirait, au moment où vous veniez le trouver? Votre affaire la plus importante, votre intérêt le plus cher étaient aussitôt présens à sa pensée. Il s'identifiait avec vos peines, il fortifiait vos espérances; et soit qu'il donnât un avis, soit qu'il offrît une consolation, sa prévenance, sa sollicitude n'étaient point une vaine formule, mais l'effusion pure d'un sentiment vif, profond, sincère; c'était l'inspiration du cœur, qu'on ne saurait jamais feindre, et qui peut à peine être définie.

Ce serait toutefois une grande injustice envers l'ombre de M. de Varicourt, que de voir seulement en lui l'application à obtenir des suffrages, et le talent de se faire aimer. Des motifs plus graves de considération et d'estime ont aussi des droits à notre attention et à nos éloges.

L'administration d'une famille nombreuse confiée à ses soins dès son entrée dans le monde, la part qu'il avait eue aux discussions des grands objets politiques, les observations qu'il avait pu faire dans les différens lieux de son exil et chez

les différens peuples qu'il avait vus, lui avaient donné une grande connaissance des affaires, et ce qui est bien plus important encore, la connaissance des hommes. Dans les discussions d'intérêt général, sa sagacité naturelle lui révélait au premier coup-d'œil toutes les difficultés d'une chose, et sa parfaite candeur disposait de la manière la plus favorable tous ceux qui avaient à traiter avec lui. L'église avait de grandes réclamations à faire; jamais rien d'injuste ou de déraisonnable ne put être reproché aux demandes de M. l'évêque d'Orléans; elles étaient toujours en mesure avec ses devoirs, toujours en harmonie avec la nature des circonstances. Jamais elles n'excitèrent le désagrément d'une dissention sérieuse, et jamais il n'éprouva celui d'un refus (8).

Dans les transactions particulières il était souvent consulté. Il saisissait avec justesse toute l'étendue d'une question; il savait combien le choc des intérêts personnels, les irritations de l'amour-propre, les suggestions des conseils mercenaires, jetaient d'aigreur, d'animosité, de défiance dans les contestations litigieuses. Son système était de prévenir, dès le principe, par des concessions volontaires, le danger de mettre le public dans de pareilles confidences; et nous avons vu les tribunaux ratifier d'eux-mêmes, par leurs décisions, des traités dont il avait donné la première idée.

L'amour et la pratique de toutes les vertus, l'esprit d'ordre et de justice qui dirigeaient toutes les pensées, toutes les actions de M. l'évêque d'Orléans, l'avaient formé dès long-tems à cette partie morale et religieuse de l'administration dont il était chargé. Vous savez, Messieurs, combien la révolution avait corrompu les principes et les mœurs dans toutes les classes de la société; le sanctuaire lui-même n'avait pas été exempt de la contagion; les autorités qui avaient précédé M. l'évêque d'Orléans n'avaient pas été suffisantes pour détruire des erreurs dangereuses ou punir quelques écarts, assez rares cependant, qui réclamaient encore toute la justice d'une salutaire sévérité. Mais il pensait, comme saint Grégoire-le-Grand, *qu'il faut toucher doucement les plaies avec la main, avant d'y porter le fer.* Des exhortations paternelles précédèrent toujours une punition inévitable, et lui ôtèrent l'inconvénient d'un fâcheux éclat. M. l'évêque d'Orléans inspirait un tel respect, un tel attachement, que la crainte de lui déplaire ou le repentir allaient même au-devant du châtiment. Un simple nuage de mécontentement sur ce front si calme d'ordinaire, si serein, si bienveillant, produisait tout l'effet d'une condamnation absolue. Le parti d'une retraite volontaire ménagea toujours la honte du coupable, et ne compromit jamais les droits de l'autorité.

M. l'évêque d'Orléans savait très-bien que, dans les circonstances difficiles où nous vivons, ce n'étaient pas des actes de rigueur qui pouvaient amener une régénération parfaite, et qu'il fallait l'attendre du tems, et surtout du rétablissement des saines doctrines. C'est pour cette raison que vous l'avez vu attacher ses soins les plus tendres, sa sollicitude la plus active, ses bienfaits les plus considérables (9) à ce séminaire, où déjà le zèle généreux et infatigable d'un respectable directeur avait élevé, même pendant les orages d'une révolution impie, des sujets dignes de coopérer à l'entreprise immense d'une réforme universelle. Les choix de M. l'évêque d'Orléans ont déjà été justifiés par de nombreux succès, et sans doute ces jeunes ecclésiastiques ne démentiront jamais les espérances qu'ils ont données à leur bienfaiteur, et la reconnaissance qu'ils doivent à sa mémoire.

C'est à une religion à-la-fois sublime et tendre qu'il appartient de produire dans les ames ardentes cette passion, cet enthousiasme du bien, qui est pour elles un véritable bonheur, un ressort nécessaire de leur existence. Telle fut l'ame de Fénélon, telle était celle de M. de Varicourt; il n'y eut pas un jour de sa vie, pas un moment peut-être de son sommeil (10), où le projet d'une institution utile, où le besoin de faire des heureux,

ne tourmentât, pour ainsi dire, sa pensée en lui présentant la possibilité du bien, et ne le fît voler à l'accomplissement du bienfait. Vous le voyez, Messieurs, c'est là ce principe sacré d'amour et de bienfaisance, presqu'entièrement ignoré des philosophes anciens, qui ne connaissaient pas les droits du pauvre, parce qu'ils ne connaissent que des esclaves; mal défini encore par les philosophes modernes, qui ne conçoivent ni les mérites d'une humilité profonde, ni les abnégations absolues de l'intérêt personnel, ce lien de fraternité qui unit tous les hommes sur la surface du globe; cette charité, enfin, qu'il faut adorer comme une émanation de la sublime essence, et qu'il faut bénir encore comme la perfection des vertus humaines.

Nous pouvons le dire sans flatterie, cette perfection est le trait caractéristique de M. l'évêque d'Orléans; nul ne la posséda dans un degré plus éminent. Mais nous craindrions le reproche d'un oubli involontaire, si nous entreprenions d'énumérer tous les actes de bonté, toutes les consolations, toutes les grâces qu'il répandait non-seulement autour de lui, mais encore dans ces visites pastorales (11), où les jours tout entiers, sans aucun moment de repos, suffisaient à peine aux forces du digne prélat pour répondre au zèle d'une multitude de fidèles si avides de le voir, de l'entendre, d'en être touchés;

où les nuits n'étaient que l'intervalle indispensable pour changer de lieu, pour recommencer les mêmes travaux, et courir même quelquefois de véritables dangers (12). Hélas! Messieurs, au moment où nous vous parlons ici, à peine un an est-il révolu, depuis la dernière de ces pieuses et touchantes solennités; bientôt un voile de deuil à remplacé les fleurs de fête dont les autels étaient parés; des chants funèbres ont succédé aux accens d'une pure et vive allégresse. Ah! du moins ceux d'une immortelle reconnaissance survivront à toutes les douleurs; ils consacreront dans toutes les cités, dans le moindre hameau du diocèse d'Orléans, le jour, le beau jour où chaque habitant vit son évêque (13) « répandant sur l'innocence conservée ou re-
» couvrée les dons de l'Esprit-Saint; avec quelle
» joie, avec quel respect il fut reçu par les anges
» conducteurs des églises au milieu des accla-
» mations des peuples! Comme les regards se
» portaient sur lui! comme on se pressait sur
» ses pas! comme on recueillait ses moindres
» paroles! Il était l'entretien de toutes les fa-
» milles, on admirait tant de bonté unie à tant
» de dignité, et tous retrouvaient en lui un pas-
» teur et un père. »

Pourquoi faut-il que nous ayons été réservés à voir interrompre le cours d'une si belle vie?

Pourquoi sommes-nous obligés de rouvrir en ce moment la source de vos larmes ? La Providence nous a retiré un grand bienfait, mais elle nous a laissé de grandes consolations dans nos souvenirs.

Depuis quelque tems, et surtout depuis les fatigues de sa dernière visite diocésaine, la santé de M. l'évêque d'Orléans s'altérait d'une manière affligeante ; son air languissant, son teint abattu et plus décoloré chaque jour, annonçaient une débilitation réelle dans les principaux organes de la vie (14). Le 16 octobre 1822, jour du service anniversaire de la Reine, il parut pour la dernière fois dans les fonctions épiscopales ; ce fut aux mânes de cette princesse qu'il sembla avoir *réservé*, comme l'immortel évêque de Meaux au grand Condé, *les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.* Et remarquez, Messieurs, quel rapprochement d'événemens et de personnes la Providence a ménagé dans la destinée de MM. de Varicourt : le fidèle et courageux garde-du-corps meurt à son poste le 6 octobre 1789, en sauvant les jours de sa souveraine, immolée elle-même quatre ans après dans le cours du même mois ; c'est au bout de trente ans, à la même époque, que le pontife consacre à ces lamentables souvenirs son dernier devoir religieux, jusqu'à son dernier soupir ; et c'est

ainsi que l'honneur d'expirer au pied du trône semble appartenir aux deux frères comme un apanage de famille.

M. l'évêque d'Orléans ne se dissimula pas à lui-même le danger de son état : dès le 29 octobre 1822, il s'occupa de mettre ordre à ses affaires temporelles, par un testament rempli d'actes de bienfaisance et de justice, et l'instant d'après il traça dans un écrit que la piété et la reconnaissance de son clergé ont rendu public, ces adieux religieux et touchans qui le peignent tout entier aux yeux de Dieu et des hommes (15).

C'est ainsi qu'il se prépare en héros, mais en héros chrétien, à la lutte terrible qu'il va soutenir. Il avait besoin d'une force surnaturelle pour résister à des douleurs étrangères même à celles qui le consumaient. Au milieu des souffrances aiguës d'un mal qui faisait chaque jour des progrès effrayans, il apprend la mort d'une sœur chérie (16), frappée au moment même où elle accourait pour le secourir et le consoler. Son ame est brisée, ses larmes coulent ; mais le ciel, qu'il implore, le soutient et le ranime, en acceptant l'offrande de ce nouveau sacrifice.

Tout fut admirable et touchant dans la mort de M. l'évêque d'Orléans. Les écrivains religieux qui l'approchèrent plus souvent et de plus près, ont recueilli avant nous les traits mémorables de

ces derniers instans, qui ont laissé des impressions si vives et si profondes dans nos cœurs et dans nos esprits (17). Et nous aussi, Messieurs, nous pouvons unir nos voix profanes à leurs voix éloquentes; nous étions aussi autour de ce lit funèbre, lorsque le vertueux prélat reçut solennellement *le pain des anges*, dont il allait bientôt partager la gloire et l'immortalité (21 novembre). Nous n'eûmes point à gémir du triste spectacle d'une dissolution pénible, nous ne vîmes que des actes de piété et de courage; nous n'entendîmes que des paroles de douceur et de bonté; nous reconnûmes, en l'adorant, la puissance et les bienfaits de cette religion toute divine, qui, dans ces momens suprêmes, élève un simple mortel au-dessus des faiblesses et des infirmités humaines. Mais qui pourra peindre notre douleur, lorsqu'au milieu de ses ravissemens ineffaçables, nous contemplions cet être parfait, qui bientôt ne devait plus être qu'une ombre inanimée, lorque nous attachâmes nos lèvres respectueuses sur cette main défaillante dont nous venions d'être bénis? Jamais il ne nous aima davantage; jamais ses expressions ne furent plus affectueuses, plus pénétrantes. Il prenait de nouvelles forces pour consoler les amis qu'il laissait sur la terre; sa voix était plus solennelle, plus éclatante à mesure qu'il s'élevait au ciel qui l'appelait à lui.

Le 2 décembre, il reçut les derniers secours de l'église. Mous fûmes encore admis en sa présence. Déjà ses organes commençaient à s'éteindre successivement; une cécité absolue nous dérobait à ses regards; mais il pouvait encore nous entendre; il entendait jusqu'à nos pleurs, qui rendaient nos voix tremblantes et nos paroles mal articulées. Voyez comme il s'empresse de partager avec nous les dons qu'il vient de recevoir, les dons célestes de ce sacrement, *dont les onctions adoucissent les amertumes de la mort*. « Dieu » m'a fait bien des grâces, nous disait-il, je le » bénis de m'avoir placé au milieu de vous; » vous perdez en moi un ami sincère, et je » sens tout le prix de l'attachement que vous » n'avez cessé de me témoigner..... Aidez-moi » de vos prières, j'y ai la plus grande confiance.... » Je vous donne par reconnaissance et de tout » mon cœur ma bénédiction... Adieu, Messieurs, » ajouta-t-il, je ne vous vois plus, mes yeux » sont voilés; mais mon cœur vous distingue « tous. (18). »

Son existence se prolongea encore quelque jours. Son fidèle clergé le veillait sans cesse. Le respectable Supérieur du séminaire offrait de passer encore une nuit.... qui devait, hélas! être la dernière. « Non, mon cher Supérieur, lui » dit-il, vous avez besoin de repos, retournez

» chez vous, je vous en conjure : *Eh! n'êtes-*
» *vous pas toujours ici?* »

Recueillons avec un soin religieux ces derniers mots, ce dernier souffle d'une ame si belle, si aimante, si généreuse. En nous abandonnant à cette illusion consolante, qui rend sensible la présence de tout ce que nous avions de plus cher au monde, adressons à celui qui nous a promis d'être sans cesse avec nous, adressons-lui à notre tour, dans les effusions de notre attachement immortel, ces douces paroles de sa voix expirante : *Eh! n'êtes-vous pas toujours ici?* Non, Messieurs, nous ne sommes point séparés de notre incomparable ami (qu'il nous soit permis de l'appeler de ce nom); *il est toujours ici;* sa cendre y repose; les monumens de ses bonnes œuvres s'élèvent sous nos yeux; ses vertus, ses bienfaits vivent dans nos plus religieux, dans nos plus tendres souvenirs. *Il est encore ici* dans la personne du digne prélat qui nous a été donné tel que ses vœux le demandaient au ciel pour le remplacer, et qui déjà nous est cher par des traits de ressemblance avec son bien-aimé prédécesseur. Comme lui, il fut martyr de la cause religieuse; comme lui, il avait dans la garde du trône un frère qui a péri également victime de la cause royale; comme lui, enfin, après avoir refusé les faveurs d'un gouvernement illégitime, il a mérité

par son courage, par ses lumières, par ses vertus, d'être élevé des fonctions de simple pasteur à la dignité de l'épiscopat, et nous le verrons, nous le voyons déjà recommencer celui que nous avons perdu.

Qui pourrait méconnaître, dans la chaîne de ces événemens, la main toute-puissante d'une protection divine qui veille d'une manière spéciale sur l'église d'Orléans? Elle veut que sa gloire se conserve pure et se rattache à tous les tems, malgré la distance des siècles et la perversité des hommes. Dès l'établissement de la religion chrétienne dans la Gaule asservie, avant même la fondation de la monarchie française, les Euverte, les Aignan ont apporté à nos ancêtres la foi, la justice, les mœurs et la paix, au milieu des troubles de l'hérésie et des ravages des Barbares. Au bout de quinze cents ans, après des atteintes non moins funestes portées à la religion, après la fuite d'un autre Attila, Orléans se glorifie de posséder aujourd'hui dans son sein de dignes successeurs de ces grands évêques qui apparaissent comme des astres riches de lumières et de bienfaits sur la France régénérée.

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(1) La maison de *Viry*, en Savoie, était alliée aux Varicourt. Gilberte-Prosper Deprés, fille du seigneur de Brassier, syndic de la noblesse du pays de Gex, était la mère de M. l'évêque d'Orléans.

(2) De cette nombreuse famille il ne reste plus que trois personnes, savoir : M. Gabriel de Varicourt, chevalier de Saint-Louis, ancien garde-du-corps, habitant la la ville de Gex, avec une de ses sœurs, qui n'a jamais été mariée ; et M. le baron Lambert de Varicourt, chambellan du roi de Bavière, qui vit, avec ses trois fils, à la cour de Munich.

(3) Voltaire avait recommandé le jeune abbé de Varicourt à Madame de Saint-Julien. (Lettre du 20 décembre 1775, de la *Correspondance générale*, tom. XIV de l'édition in-12.) Il ne parle dans sa lettre que de la beauté du jeune homme et de sa pauvreté. C'est à une dame qu'il écrit, et l'on sait que, dans le monde, la figure d'un aspirant à une place quelconque était un puissant moyen de succès. Lorque celui-ci eut obtenu un de ses premiers bénéfices, Voltaire l'appelait, dans sa société intime, *Apollon-pasteur*. Cependant toutes ces légèretés apparentes n'empêchaient pas le philosophe d'avoir le plus grand respect pour les opinions religieuses de ses honorables voisins. Jamais il ne se permettait en leur présence les sascasmes impies qui

ont si souvent déshonoré ses ouvrages. C'est une justice que M. l'évêque d'Orléans n'a cessé de lui rendre. Depuis la mort de Voltaire, le jeune pasteur était revenu quelquefois au château de Ferney, il racontait, comme une particularité assez piquante, qu'il avait écrit quelques-uns de ses prônes sur ce même bureau où l'on avait tracé les pages impies du *Dictionnaire philosophique* et les vers blasphémateurs de l'*Epître à Uranie*.

Le marquis de Villette vit chez Voltaire Mademoiselle de Varicourt, l'aima et lui donna, en l'épousant, une grande fortune. Elle n'avait rien que de la beauté, de la naissance, de l'esprit et des vertus. C'était une dot immense pour un homme sensé. Voltaire célébra cette union avec la grâce qu'il mettait à tout. (Voyez sa lettre à M. Delile de Salles, tome XVI de la *Correspondance générale*.) Il l'appela *Belle et Bonne*, et ce n'était ni une épigramme ni une flatterie.

(4) Quelques jours après la prise de la Bastille, l'Assemblée constituante envoya à Paris, et dans tous les environs, des députations pour appaiser les mouvemens du peuple, exaspéré par les inquiétudes de la famine, que les révolutionnaires avaient perfidement exagérées. Les députés furent souvent exposés aux soupçons et même aux outrages de la populace, qui les regardait comme des traîtres. Le curé de Gex sauva ses collègues des dangers qui les menaçaient, par son courage, son sang-froid, et cette douceur persuasive qui se peint sur une physionomie aimable, et qui naît du calme de la conscience. Mais, sur tous ces faits, nous sommes obligés de renvoyer aux mémoires du tems, parce que les collègues de M. de Varicourt, dont quelques-uns vivent encore, montrèrent une faiblesse sur laquelle il est au moins inutile de revenir ici.

(5) On se rappelle que, dans cette nuit fatale, François de Varicourt occupait le poste qui fut attaqué le premier par les brigands. Sa valeureuse résistance avertit tout la château du danger, et donna à la Reine le tems de se réfugier chez le Roi avec ses enfans.

Voici la protestation faite par la famille de Varicourt, au sujet de ce déplorable événement :

« Depuis le jour affreux où notre frère a perdu la vie, » treize mois se sont écoulés et n'ont apporté aucun chan- » gement à notre douleur. Son trépas, il est vrai, fut hono- » rable, parce qu'il est mort pour la défense de son Roi » et de son auguste épouse, que son nom est devenu cher » à tous les Français, que ce nom est pour nous un titre » de gloire et un nouveau motif de fidélité envers notre » souverain, qui nous verra toujours prêts à répandre notre » sang pour son service. Mais notre frère massacré par » de vils assassins, qui ont outragé son cadavre et porté » sa tête au bout d'une pique, nous impose le devoir » de poursuivre leur supplice, ainsi que celui des hom- » mes atroces qui ont égaré le peuple et armé les bri- » gands. Long-tems nous avons cru que les recherches » commencées par le Châtelet conduiraient à la punition » des coupables; mais une autorité, dont on ne peut con- » tester la force, a suspendu le cours d'une procédure » qu'il était également de son honneur et de son devoir » de protéger et de suivre. Nous n'avons cependant pas » perdu toute espérance. Un jour, sans doute, l'hon- » neur français sera lavé d'une tache aussi flétrissante » que le serait l'impunité de ces crimes. Nous déclarons » donc protester solennellement contre cette impunité. » Nous faisons la réserve la plus expresse de poursuivre » devant les tribunaux, dès que l'honneur et les lois au-

» ront repris leur empire, les meurtriers de notre frère, » ainsi que tous ceux qui, par leurs intrigues, auraient » contribué à son assassinat. Nous protestons de ne né- » gliger aucun soin pour rassembler toutes les preuves, » et réunir toutes les lumières pour obtenir justice.

» Le présent acte, déposé chez un officier public, cons- » tatera notre engagement, et nous assurera pour toujours » l'exercice de nos droits »

Signés, ROUPH DE VARICOURT, *curé de Gex, et député à l'Assemblée nationale*; — ÉTIENNE DE VARICOURT, GABRIEL DE VARICOURT, *Garde-du-Corps du Roi*; — LAMBERT DE VARICOURT, *Lieutenant au corps royal du Génie*; — LOUIS DE VARICOURT, *Garde-du-Corps du Roi*; — MARIN DE VARICOURT, *Sous-Lieutenant au régiment royal de Deux-Ponts*.

(6) *Copie de la pétition présentée à l'Assemblée nationale, en faveur de M.* DE VARICOURT, *leur pasteur, par les habitans de Gex.*

« Les habitans de la ville de Gex, dans la crainte de » perdre M. de Varicourt, leur pasteur, supplient Mes- » sieurs de l'Assemblée nationale, non-seulement de lui » permettre, mais de lui ordonner de rester dans sa cure, » et que nulle proposition, nul refus de serment, ne » puissent les priver de leur pasteur; les assurant qu'is » regarderaient comme bien malheureux quiconque ose- » rait prendre sa place, tant il est aimé de ses paroissiens. » Ces Messieurs voudront bien avoir égard à leurs vœux, » et donner les ordres les plus prompts pour les tirer de » leur incertitude. Ils les supplient de se souvenir que » c'est un Varicourt qu'ils réclament, et celui-ci est aussi » zélé, aussi charitable que son frère fut brave. »

Suivent les signatures.

(7) On aurait tort de chercher, dans les mots qu'on a pu retenir de M. l'évêque d'Orléans, ces traits brillans qui frappent, et qu'on aime à citer, parce qu'ils peuvent convenir à toutes les circonstances. Son esprit était dans son cœur. Une sensibilité vive et prompte, une douceur, une obligeance parfaite, lui dictaient, à l'instant même, tout ce qu'il y avait de mieux à dire ou à répondre à la personne qui lui parlait. Il faut d'ailleurs avoir connu toute la grâce de ses manières pour bien sentir le charme de ses paroles. Chacun a retenu la sienne, et tout autre n'y mettrait peut-être pas le même prix. Il faut donc être sobre de citations, elles auraient l'air de se ressembler toutes : une seule suffira, parce qu'elle est une des premières qui signala son début dans la place qu'il occupait.

M. l'évêque d'Orléans ne manqua point de visiter l'hôpital aussitôt après son intronisation. Un ecclésiastique respectable, vieux et infirme, retiré dans cette maison, reçut l'évêque dans sa chambre et ne put le reconduire : « Vous le voyez, Monseigneur, lui dit-il, mes jambes » me refusent le service, mais mon cœur vous suit. — » Et le mien, Monsieur, reste avec vous, » lui répondit sur-le-champ le prélat. Nous le répétons, il n'y a rien d'extraordinaire dans ces paroles ; mais elles furent saisies à l'instant, et l'on aime à se rappeler une première impression, qui ne fit plus que s'accroître par une foule de traits du même genre.

Il ne faut pas croire cependant que cette extrême bonté le rendît indifférent, en certaines occasions, à ces convenances délicates qu'il savait si bien observer vis-à-vis des autres, et qu'il avait bien le droit d'exiger à son tour. Dans une des premières visites qu'il reçut à Orléans,

quelqu'un s'avisa, assez légèrement, de lui demander des nouvelles de *Belle et Bonne.* Cette familiarité pouvait avoir quel que chose de choquant, et d'ailleurs il était peu adroit de parler de la beauté d'une femme qui devait avoir plus de soixante ans. L'évêque sentit toutes ces gaucheries ; il répondit sur-le-champ au questionneur : « Monsieur, il » n'en reste plus que la moitié. » Etait-ce une leçon ? n'était-ce qu'un badinage ? on peut l'interpréter diversement ; mais, à coup sûr, c'était tout ce qu'il pouvait y avoir de plus décent et de plus spirituel dans la circonstance.

(8) L'achèvement de la cathédrale et la restauration du séminaire pourront dater de l'épiscopat de M. de Varicourt. Ses prédécesseurs en avaient formé le dessein ; il eut la gloire d'y réussir, en y intéressant le zèle d'un excellent administrateur, M. le vicomte de Riccé, préfet du Loiret, qui se fit un devoir et un bonheur de seconder ses pieuses intentions.

(9) M. l'évêque d'Orléans a donné, par son testament, une somme de 18,000 fr. au séminaire. Il lui a également légué son cœur. Le Supérieur, M. l'abbé Mérault, qui avait déjà avancé une somme de 2000 fr. pour la réparation de l'ornement du trône épiscopal, en ayant été remboursé depuis, l'a employée de nouveau pour placer dans la chapelle du séminaire ce précieux dépôt, d'une manière digne de l'auteur du bienfait et de ceux qui l'ont reçu. C'est ainsi que la même libéralité, consacrée au trône et au mausolée, atteste doublement le respect et la reconnaissance, et ce serait une grande injustice que de ne pas applaudir au moyen noble et ingénieux d'honorer ainsi la vie et la mort de M. l'évêque d'Orléans.

Voici l'inscription dont l'urne funéraire sera revêtue :

« ICI REPOSE, SELON SON VŒU, AU MILIEU DE SES ENFANS,
» LE CŒUR DE M. DE VARICOURT, ÉVÊQUE D'ORLÉANS,
» MORT LE 9 DÉCEMBRE 1822. »

Hic habitabo, quoniam elegi eam.

Ps. 131.

(10) « Son sommeil même était troublé par sa pieuse sollicitude. » Telles sont les propres expressions du mandement de Messieurs les vicaires-généraux, en date du 11 décembre, peu de jours après le décès de M. l'évêque d'Orléans. Deux éditions de cet excellent modèle d'élévation et de sensibilité ont à peine suffi aux vœux du public. L'Oraison funèbre prononcée le 31 janvier 1823, a obtenu également un grand succès; il était dans la destinée de M. l'évêque d'Orléans d'inspirer des pensées et des expressions d'autant plus sûres d'être applaudies qu'elles trouvaient des intelligences dans tous les cœurs. Comment pouvait-il en être autrement? sa bienfaisance atteignait tous les individus, et s'exerçait dans tous les lieux, dans tous les momens, et avec un discernement auquel il est impossible de refuser son admiration. Dans tous ces actes de générosité si justement célébrés par le mandement que nous venons de citer, nous distinguerons particulièrement celui qui est relatif au père de famille libéré par les secours du digne prélat, et qui l'accompagna à son entrée dans le palais épiscopal. Les anciens évêques d'Orléans avaient le privilège, en arrivant dans la ville, de délivrer des prisonniers de toute espèce, même des malfaiteurs condamnés en justice. Ce droit avait été aboli, avec juste raison, vers le milieu du siècle dernier. M. de Paris fut le dernier qui en fit usage en 1747. Il y avait cependant

une idée si grande, si charitable dans cette institution, que M. de Varicourt crut devoir en retracer l'image par une action particulière qui rappelât cette glorieuse prérogative des évêques d'Orléans. Il serait difficile de réunir d'une manière plus noble et plus généreuse tous les genres de convenance et de bonté.

(11) L'évêque de Blois n'étant pas encore nommé en 1822, M. l'évêque d'Orléans fut obligé d'aller donner la confirmation dans les deux diocèses : celui d'Orléans occupa ses premiers soins, et fût visité en entier ; le diocèse de Blois le fut à son tour, à l'exception de l'arrondissement de Vendôme, qui devait l'être en 1823.

(12) En quittant *Bracieux*, dans l'arrondissement de Romorantin, pour aller à Marcheval, la voiture de M. l'évêque d'Orléans versa pendant la nuit dans le village de *Vernou*. L'évêque ne fût point blessé, grâce à la présence d'esprit de M. l'abbé Coquelle, l'un de ses chanoines, qui l'accompagnait, et souffrit quelque tems lui-même des efforts qu'il avait faits pour le sauver.

(13) Ce sont les propres expressions du mandement de MM. les vicaires-généraux.

(14) Depuis long-tems, et malgré le régime le plus sévère, les digestions étaient très-pénibles : c'était la suite d'une altération organique de l'estomac, contre laquelle tous les efforts de l'art devaient échouer. A la fin, les alimens les plus légers ne pouvant plus passer, le malade éprouvait des vomissemens déchirans. La maladie dura six semaines, et ne fut qu'une longue suite de souffrances et d'affaiblissemens qui amenèrent la dernière catastrophe.

(15) Cet écrit trop peu répandu était conçu dans les termes que voici, et qu'il nous paraît essentiel de retracer.

Adieux de Monseigneur Pierre-Marin ROUPH DE VARICOURT, *évêque d'Orléans, à son clergé.*

« Venant de mettre ordre à mes affaires temporelles,
» j'éprouve le besoin d'exprimer, dans ce moment im-
» posant, un sentiment qui m'est cher; c'est celui de
» mon tendre attachement pour messieurs les grands-
» vicaires, les chanoines, ainsi que messieurs les curés
» et autres ecclésiastiques de cette ville, enfin pour tous
» mon clergé; de même que celui de ma sensibilité à ce
» même attachement qu'ils n'ont cessé eux-mêmes de me
» témoigner d'une manière si touchante pendant le peu
» de tems que Dieu m'a laissé à la tête de ce diocèse. Je
» regrette de n'avoir pas fait tout le bien que j'aurais pu
» faire par eux et avec eux: mon successeur sera plus
» heureux; il saura mieux seconder leurs efforts, mais il
» ne saurait les aimer ni les estimer davantage. Au reste,
» je ne me sépare point d'eux; si Dieu me reçoit dans sa
» miséricorde, ce que je les conjure de lui demander avec
» instance, je ne cesserai de les aider de mes prières pour
» assurer leurs succès, et ranimer dans tous les cœurs
» l'amour de la religion et l'amour du Roi. Tel a été
» constamment l'objet de mes vœux et de mes efforts
» quand j'ai été au milieu d'eux, tel sera toujours celui
» de mes sollicitations et de mes prières, quand mon Dieu
» m'aura appelé à lui; il ne m'oubliront pas dans leurs
» prières, et surtout dans leurs saints sacrifices, et ils
» reconnaîtront ainsi le sentiment que j'éprouve, dans ce
» moment même, pour eux, ainsi que pour tous mes dio-

» césairs, et dont mes maux sont soulagés en leur don-
» nant cette dernière assurance.

» Orléans, 29 octobre 1822.

» Signé, † PIERRE-MARIN,
» *Evêque d'Orléans.* »

Et au dos est écrit :

« Papier que mes héritiers remettront à M. l'abbé » MÉRAULT, qui prendra ensuite lui-même les moyens » de faire connaître ce qu'il contient, et satisfaire ainsi » mon cœur, où il sait bien qu'il occupe une place toute » particulière. »

(16) Madame de Villette mourut à Paris, le 14 novembre, à-peu-près de la même maladie que son frère; mais elle fut enlevée dans l'espace d'une semaine. Elle devait partir pour Orléans le jour même où elle tomba malade. Elle eut du moins les tendres soins de son fils pour consolation dans ses derniers momens. Le chapitre fit célébrer un service solennel pour la sœur du digne évêque qui allait bientôt la suivre.

(17) Toutes les personnes religieuses, tous les amis du digne évêque, et le nombre en était infini, se firent un devoir d'assister à cette pieuse cérémonie; chacun s'empressa de recueillir ses paroles si édifiantes, si touchantes qui accompagnèrent ses derniers momens. Quoiqu'elles aient déjà été tracées dans le mandement de MM. les vicaires-généraux, on nous a invités à les reproduire ici, au moins en grande partie, et nous pensons qu'on nous saura gré de ce nouvel hommage à la mémoire de celui qui est l'objet de nos regrets éternels.

Sensible aux témoignages d'attachement qu'on lui pro-

diguait en ce moment, il disait : « Il me serait difficile de
» vous rendre les consolations que j'éprouve; il me semble
» voir autour de moi un diocèse entier élevant ses mains
» vers le ciel, et sollicitant les grâces dont j'ai besoin. »

Il entendait les prières des jeunes élèves du sanctuaire, et il disait : « Je suis un père qui aime à être en-
» vironné de ses enfans qui partagent ses sentimens re-
» ligieux. »

On faisait des vœux pour sa conservation, et il répondait : « Non, Messieurs, je ne refuse point le travail,
» et si Dieu me juge utile au bien des peuples qu'il m'a
» confiés, j'accepte la vie..... La sensibilité que j'éprouve
» n'a d'autre cause que les regrets de me séparer de vous;
» mais que dis-je? nous ne serons point séparés; je vivrai
» dans votre souvenir, et si Dieu daigne me faire misé-
» ricorde, je ne cesserai de prier pour l'église d'Orléans.
» Quant à ma bénédiction, que vous me demandez, je vous
» la donnerai, c'est un besoin pour mon cœur, et peut-
» être la dernière marque de mon attachement pour mon
» clergé; mais ce ne sera que quand je me serai recueillir,
» et quand j'aurai satisfait à ce grand acte de religion que
» doit m'occuper dans des momens si précieux. »

Après avoir reçu le St.-Viatique : « Je meurs, Mes-
» sieurs, dans le sein de l'Église catholique, apostolique
» et romaine; je meurs dans l'obéissance au Saint-Siége
» et à ses décisions; je meurs soumis à Dieu et dévoué au
» Roi et à son auguste Famille; je meurs votre ami; je
» meurs en implorant les grandes miséricordes du Sei-
» gneur pour mon clergé, pour mon séminaire, et par-
» ticulièremen pour ceux qui vont recevoir les ordres
» sacrés. Vous m'avez demandé ma bénédiction, je vous
» la donne avec attendrissement. O mon Dieu! Dieu
» tout puissant! répandez vos grâces et vos bénédiction

» les plus abondantes sur ce troupeau qui fut toujours
» l'objet de ma sollicitude ! ô mon Dieu, bénissez mon
» clergé, et n'oubliez pas l'objet de ma tendresse, mon
» séminaire, cette portion chérie que j'ai tant affection-
» née. Agréez, ô mon Dieu, les ferventes prières que je
» vous fais aujourd'hui, d'envoyer à votre peuple un pas-
» teur selon votre cœur, rempli de zèle pour votre gloire,
» et qui seconde mieux que moi les efforts d'un clergé si
» appliqué à faire connaître votre sainte doctrine. »

On se retirait pénétré d'admiration et d'attendrissement; le prélat mourant ajouta, en s'adressant à ceux qui exercent le saint ministère : « Messieurs, dites bien au
» peuple que le jour où on a le bonheur de recevoir les
» derniers sacremens n'est point un jour de fatigue et de
» tristesse, c'est plutôt le jour des consolations. »

Le jour où il reçut l'Extrême-Onction il disait encore :
« J'emporte le regret de n'avoir pas fait tout le bien que
» je devais faire, j'en demande pardon à Dieu; et si la divine
» miséricorde me rappelle à la santé, je m'efforcerai avec
» la grâce de Dieu, de vivre plus pour la vertu que je n'ai
» fait jusqu'ici. Pardonnez-moi les scandales que j'ai pu
» donner, et ne me refusez pas le secours de vos priè-
» res, etc. »

(18) Ce sont les propres expressions du mandement précité.

(19) M. Brumauld de Beauregard, évêque actuel d'Orléans, était curé et grand-vicaire à Luçon, avant la révolution; depuis la restauration il a été revêtu des mêmes dignités à Poitiers. Il fut déporté à Cayenne avec d'autres ecclésiastiques persécutés comme lui par le Directoire. Un de ses frères servait dans les Gardes-du-Corps et se trouvait près de M. de Savonnière lorsque celui-ci fut blessé à la grille du château de Versailles, dans une émeute po-

pulaire. Il était de poste, avec François de Varicourt, à l'appartement de la Reine, dans la fatale nuit du 6 octobre. Il échappa alors au massacre, émigra, et périt depuis à Quiberon. On avait offert l'épiscopat à M. de Beauregard, sous le gouvernement consulaire; il l'avait refusé, ainsi que M. de Varicourt.

ÉPITAPHE DE M. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

M. de Varicourt avait désiré être inhumé dans la chapelle de saint François de Sales, auquel il avait voué une prédilection particulière, et qu'il se proposa toujours pour modèle à cause de la conformité de vertu et de caractère qui existait entre eux. Ses deux frères et sa sœur, qui lui ont survécu, ont décoré son tombeau de l'épitaphe suivante :

P. M. ROUPH *de* VARICOURT *epis. Aur.*
pietate zelo et Mansuetudine alter salesius
religionis diœcesæ suæ laus atque decus
in seminarium cujus ædes a rege omni opera recuperaverat
munificentissimus
triennum episcopatum heu breviorem annis
sed operibus amplissimum
morte sanctorum pretiosa coronavit
die IX *decembris anno* 1822 *ætatis veræ* 67.
præsuli in æternum lugendo
hocce pignus amoris fraterni
una cum gab. equite
et M. Anna de Varicourt
posuit
J. Lamb. Pid. Amab. Lib. baro. de Varicourt
eques ordinis sancti lud.
regis Bavariæ cubicularibus nobilis
et consiliaribus intimus.

M. l'abbé de Rochas, chanoine honoraire, est auteur de ces vers destinés pour le portrait de M. l'évêque d'Orléans :

« De son clergé nombreux le père et le modèle,
» Il sut, par sa grande bonté,
» Qui toujours tempéra son zèle,
» Soumettre tous les cœurs à son autorité. »

ESSAI

Sur l'origine de la nudité des Statues héroïques et sur l'abus qu'on en fait dans les monumens français ;

Par M.[r] J. Le Brun.

(*Lu dans la séance publique du* 29 *août* 1823.)

Est-il nécessaire d'observer, dans les monumens publics, les convenances relatives aux mœurs, aux institutions et au costume des peuples qui les font ériger ? Cette question paraît si simple, qu'on ne la croirait pas susceptible d'être discutée. Cependant elle a été déjà résolue négativement par des hommes dont les lumières et les talens ont donné un grand crédit à leur décision. Mais comme ils semblent ne s'être occupés que de l'intérêt des arts, sans se mettre en peine d'un intérêt bien plus important, de celui de

la raison et de la vérité, nous osons en appeler et remettre en question, si les statues de nos guerriers doivent ressembler à celles des athlètes vainqueurs aux jeux olympiques; si nous devons représenter nos grands hommes, comme les héros et les personnages illustres de l'ancienne Grèce, le corps nu, ou presqu'entièrement nu, que n'ose couvrir une draperie jetée avec art, seulement dans le dessein d'en faire ressortir les formes, et non de leur servir de vêtement..

Pour résoudre cette question, il nous suffira de constater l'origine et les motifs des statues héroïques, et de nous assurer de la véritable destination des monumens publics.

Je combats un abus d'autant plus difficile à vaincre, qu'il flatte les passions, qu'il a pour lui l'autorité de grands exemples, et qu'il s'appuye sur le prétexte du progrès des arts. Avant de descendre dans l'arène, je ne saurais me dissimuler le nombre et la force de mes adversaires, qui devraient effrayer ma foiblesse. Mais je soutiens une opinion qui intéresse à la fois les mœurs publiques et la gloire du nom français, devant les premières autorités, les magistrats et les principaux citoyens d'une ville qui a su conserver, à travers la corruption et les orages révolutionnaires, le dépôt héréditaire des saines doctrines, et qui a mérité, par la constance de son

amour pour nos rois, le surnom honorable de *la Cité fidèle*. (1) Je ne dois plus craindre de m'engager dans une lutte où les plus puissantes considérations concourent à seconder mes efforts.

Et d'abord, quelle est l'origine de la nudité des statues héroïques ? Remontons aux premiers âges du monde, nous en trouverons la cause et les motifs dans le caractère et les mœurs de l'enfance des sociétés humaines.

Avant d'avoir trouvé l'art de séparer la laine ou le poil de la peau des animaux, et d'en faire un tissu pour se couvrir, les hommes n'eurent d'autre vêtement que ces peaux mêmes qu'ils attachaient sur leurs épaules, ou au-dessus des reins, en sorte que cette espèce d'habillement informe et grossier, qui ne pouvait s'ajuster au corps, en laissait à découvert la plus grande partie. (2) Il y en eut d'assez intrépides pour attaquer et faire tomber sous leurs coups les animaux féroces

---

(1) On sait que la ville d'Orléans fut la première qui adressa une pétition au Directoire exécutif, à l'effet d'obtenir que Madame Royale, restée seule enfermée dans la tour du Temple, fût mise en liberté et renvoyée à la cour de Vienne, en échange des plénipotentiaires français détenus prisonniers en Autriche.

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

qui disputaient à l'homme l'empire de la terre; ceux-là se revêtirent de leurs peaux, comme dans la suite les guerriers se firent une gloire de se parer des dépouilles d'un ennemi qu'ils avaient vaincu.

C'est ainsi que, selon Diodore de Sicile, les premiers rois d'Egypte avaient coutume de se couvrir des dépouilles de lions, de taureaux, de dragons, dont les têtes leurs servaient de casque. Ainsi, Anubis et Macedo, princes hardis et courageux, accompagnant Osiris, leur père, dans ses expéditions militaires, se couvrirent, l'un d'une peau de chien, l'autre de celle d'un loup. Bacchus parut dans le combat des Géans, revêtu de la peau du lion; et les dieux qui furent obligés de se retirer en Egypte, pour éviter la fureur de Typhon, étaient également couverts de la peau de divers animaux.

Les colonies Egyptiennes qui vinrent s'établir dans la Grèce, y transportèrent leurs dieux, et y répandirent les faits, ou fabuleux ou historiques, qui concernaient leur culte. Les Grecs eurent aussi leurs héros, qui portèrent pour vêtement les dépouilles des animaux féroces dont ils parvinrent à délivrer leur patrie. Ils les associèrent, dans les honneurs divins, aux dieux qu'ils avaient reçus des Egyptiens; et cette manière primitive de se vêtir, ordinaire aux uns et aux

autres, fut consacrée par la religion, en sorte qu'on les représenta, sous ce même habillement, dans les temples, sur les médailles, et dans tous les monumens. Ainsi, Hercule paraît, partout, avec la dépouille du lion de Némée; Thésée, avec celle du taureau de Marathon; Meléagre, avec la hure du sanglier de Calydon, etc.

Comme dans ces siècles, qu'on a appelés *Héroïques*, tout l'héroïsme de ces hommes célèbres consistait dans la force du corps; comme l'expression et le caractère de cette force se trouvent bien moins sur les traits du visage, qui sont particulièrement l'image des qualités de l'ame, que dans les muscles larges et saillans, dans les formes grandes et nerveuses des divers membres du corps; ce costume, qui en laissait à découvert la plus grande partie, réunissait le double avantage d'offrir l'exactitude historique, avec les moyens de caractériser le genre d'héroïsme qui leur avait mérité les honneurs divins.

L'institution des Jeux olympiques, par Hercule, qui imposa aux athlètes la loi d'y combattre nus, contribua encore à rendre la nudité obligatoire dans l'exécution de leurs statues. Ces jeux devinrent si renommés, que les premiers citoyens de l'état, les rois même, descendaient dans l'arène pour y disputer la couronne olym-

pique. Les vainqueurs y jouissaient des plus grands honneurs; on leur érigeoit des statues à Olympie. Leurs noms inscrits sur les registres publics, indiquaient les différentes olympiades, comme on distingue quelques siècles célèbres, par les grands hommes qui les ont illustrés. Les villes qui se glorifiaient de leur avoir donné le jour, leur élevaient à l'envi des statues, et portaient quelquefois leur vénération pour eux, jusqu'à leur bâtir des temples et à les associer au culte des dieux. (1) Les statuaires employaient tout leur art, non-seulement à transmettre aux siècles à venir la figure et les traits de ces mêmes hommes qui leur inspiraient tant d'admiration, mais ils s'attachaient à donner à leurs statues la même expression qu'ils avaient dans le combat d'où ils étaient sortis victorieux. (2) Telle était, entr'autres, la statue de l'athlète Ladas, vainqueur à la course, dont parle l'Anthologie grecque; le célèbre

---

(1) *Palmaque nobilis, terrarum dominos evehit ad Deos.* (HORACE.) *Carminum* L. 1. od. 1.

(2) Cornelius Nepos, après avoir dit que Chabrias s'était fait élever une statue dans la même posture où il était, lorsqu'il combattait l'armée d'Agesilas, ajoute : *ex quo factum est, ut postea Athletæ, cæterique artifices, his statibus in statuis ponendis uterentur, in quibus victoriam assequerent adepti* (*in Chabriâ*).

sculpteur Myron y a exprimé tout ce qui pouvait caractériser un athlète qui aspirait à la couronne olympique. L'espérance brillait dans ses regards, on voyait ses flancs agités pousser le souffle, qui semblait s'échapper de l'extrémité de ses lèvres, et par l'effet merveilleux d'un art qui donnait au bronze la légèreté du mouvement et de la vie, il s'élançait vers la couronne qui l'attendait, avec tant de vîtesse, que le piédestal paraissait ne pouvoir le retenir.

A ces institutions primitives ajoutez encore les jeux Gymnastiques, dans lesquels la jeunesse grecque venait s'exercer tous les jours, pour développer l'adresse et la force du corps; la facilité de quitter des vêtemens larges et légers, que la chaleur du climat leur avait fait adopter; l'usage journalier des bains, que leur manière de vivre et de s'habiller rendait nécessaires et indispensables; la position géographique de la Grèce, entourée d'une mer, parsemée d'un grand nombre d'îles, presque contiguës, où l'on voyait une multitude de nageurs qui se jouaient sur les eaux et réalisaient les Tritons et les Néréïdes de la fable; toutes ces causes réunies les accoutumaient à se montrer nuds en public, ensorte qu'on peut dire que la nudité était pour eux une manière d'être presque habituelle.

Si nous remarquons enfin que les Grecs dont

l'imagination aimait à se nourrir de fictions, après avoir peuplé l'univers d'une foule de divinités qui avaient chacune leurs fonctions particulières, leur associèrent ensuite les hommes même que la reconnaissance, l'admiration ou la flatterie divinisaient, nous aurons passé en revue les divers motifs de l'emploi du nu dans les statues antiques, et nous serons convaincus que les statuaires grecs ont observé les convenances historiques, en représentant ainsi, non-seulement les dieux, les héros, les athlètes, mais encore les philosophes, les orateurs, les poètes et tout ce qu'il y avait de personnage distingué qui obtenait l'honneur d'une statue, toutefois avec les modifications qu'exigeait la différence du rang et de la profession, et qui étaient destinées à les caractériser.

Nous venons de voir l'origine et les causes de la nudité des statues héroïques; nous croyons avoir suffisamment prouvé qu'elle était consacrée par la religion des anciens, et en même-tems conforme à leurs institutions, à leurs mœurs, à leurs habitudes. Il s'agit maintenant de savoir si nous avons, comme eux, les mêmes raisons de l'employer dans la représentation des sujets modernes.

A peine les hommes furent-il réunis en société, qu'ils éprouvèrent le désir de laisser des traces

durables de leur existence, et de perpétuer leur mémoire dans un long avenir, sous les rapports les plus honorables. Les monumens dûrent leur origine à ce désir fondé sur l'amour inné de l'immortalité, qui nous fait sentir le besoin de nous survivre à nous-mêmes, et sur cet honneur national qui prend sa source dans la persuasion où les peuples ont toujours été, que la gloire de la patrie, que celle des grands hommes qui l'honorent, rejaillit sur tous les membres qui la composent.

D'où il résulte que le but essentiel des monumens publics doit être de former un esprit national, de rendre un hommage solennel aux vertus et aux talens de nos concitoyens, et de transmettre à la postérité le souvenir des grandes actions et des événemens mémorables. C'est pour les siècles à venir que le siècle présent les élève comme des témoins permanens de sa gloire. Ils doivent donc être des images fidèles de la vérité; ils doivent porter l'empreinte des tems, des lieux et du caractère des peuples qui les érigent.

L'exactitude du costume est aussi nécessaire que celle des mœurs et des habitudes. Chaque nation a son costume particulier qui lui est propre, et qui tient à son caractère, à ses institutions et à ses usages, par des rapports qui les lient entre eux et qui constituent leur dépendance mutuelle. Il est l'ouvrage de son goût, de son choix; et

ce choix n'est point l'effet du hasard, mais de l'influence des mêmes causes qui agissent continuellement sur son caractère et sur ses mœurs. Ce serait donc la dénaturer en quelque sorte, et changer en même-tems le climat et les lieux qu'elle habite.

Mais on ne cesse de répéter que l'habit français n'est point pittoresque, que ses contours uniformes ne se prêtent point aux élans du génie, qui aime à se jouer dans ces larges draperies antiques, dont il peut varier à son gré les plis souples et dociles.

On reprochait aussi à la langue française d'être pauvre, de manquer d'harmonie. S'en aperçoit-on en lisant Racine, Boileau, Bossuet, Fénélon et tant d'autres écrivains célèbres? Que diriez-vous d'un auteur français qui nous donnerait aujourd'hui une nouvelle histoire de France, en grec ou en latin, et qui voudrait ressusciter ces langues mortes sur notre théâtre, sous le vain prétexte qu'elles sont plus riches, plus énergiques et plus harmonieuses que la nôtre?

On se plaint de l'uniformité de l'habillement français. Cependant combien, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, n'offre-t-il pas de variétés et de changemens importans, amenés à la suite de ces événemens remarquables, qui changent ou modifient les

mœurs d'une nation? Je ne crois pas avoir besoin de faire observer qu'il ne s'agit point ici des caprices de la mode; de ces formes outrées et ridicules, inventées par l'inconstance ou par la frivolité. Ces bizarreries passagères ne constituent point le costume national, et l'art n'en doit tenir aucun compte, parce qu'elles ne sont en rapport avec aucun usage, ni avec aucune circonstance qui puisse intéresser la postérité. Et d'ailleurs, si d'après le principe de l'imitation propre des beaux-arts, on exige, dans les sujets historiques, que le peintre et le statuaire embellissent les objets qu'ils empruntent de la nature, en donnant aux proportions plus de grandeur, aux traits plus de régularité, aux attitudes plus de noblesse, et en choisissant les expressions les plus convenables, n'est-il pas évident qu'ils doivent suivre la même règle dans le choix des divers ajustemens dont se compose l'ensemble du costume national, par conséquent n'admettre que ceux que le goût ne puisse pas désavouer, et discerner les parties essentielles, les formes caractéristiques et générales d'avec ces modes éphémères qu'on peut comparer aux défauts accidentels du visage, que l'art doit supprimer, parce qu'ils ne servent qu'à enlaidir son modèle, sans rien ajouter à sa physionomie?

Tels sont les principes et les règles invariables

du beau que les anciens ont établi, et que nous admirons, avec raison, dans leurs ouvrages. Nous ne devons pas, pour cela, nous borner à les copier servilement, et nous placer ainsi au-dessous d'eux. Si nous voulons les égaler, il faut nous pénétrer de l'esprit qui les dirigeait, et prendre, à leur exemple, la nature et le goût pour guides, au lieu de reproduire sans cesse les mêmes formes, les mêmes caractères de têtes que l'on voit dans les marbres et les bas-reliefs antiques. On dirait que rien ne saurait nous plaire et nous intéresser que sous les traits et sous le costume grec ou romain. Il est des beautés dans tous les climats et chez tous les peuples; c'est au génie à les saisir, alors il sera véritablement créateur dans son art. Pourquoi les jardins publics de la capitale n'offrent-ils presque partout à nos regards que les dieux et les héros fabuleux de l'ancienne mythologie? Que la reconnaissance élève à leur place les bienfaiteurs de la patrie, ces hommes justement célèbres, qui l'ont honorée par leurs vertus et par leurs talens. Que le marbre et l'airain les fassent revivre à nos yeux, vous nous verrez nous presser autour d'eux, pour contempler leur image révérée; et fiers d'appartenir à cette même patrie dont ils ont fait le bonheur et la gloire, nous sentirons se ranimer en nous le désir de les imiter. Ainsi, on a vu des gre-

nadiers français aiguiser leur sabre sur le tombeau du maréchal de Saxe.

O vous donc qui cultivez les arts, préférez les sujets nationaux, et surtout n'allez pas, sous le vain prétexte de les embellir, les représenter autrement qu'avec le caractère qui leur est propre. L'histoire française vous offre un champ vaste et fertile. Déjà des artistes habiles se sont élancés dans la carrière, et ont réfuté victorieusement les objections contre l'habit français, par des productions vraiment nationales, dignes de servir à leur tour de modèle et de rivaliser les ouvrages des anciens. Telles que le magnifique tableau de l'entrée d'Henri IV dans Paris, par M. Gérard; l'entrevue de Charles-Quint et de François I.er, par M. Gros, et plusieurs autres non moins remarquables. Je citerai également, dans la sculpture, les bas-reliefs de Jean Gougeon, qui égalent ce que les Grecs ont exécuté de plus parfait en ce genre, comme aussi les statues de Molière et de Racine, qui ornent la salle de l'Institut, et qu'on peut comparer aux plus belles statues antiques, et cependant elles sont habillées à la française.

Je conviens toutefois que le costume des anciens réunit les avantages les plus favorables aux arts d'imitation; je conviens même que l'usage de la nudité a dû contribuer à leurs succès; mais

ces motifs peuvent-ils vous autoriser à adopter l'un et l'autre dans la représentation des personnages célèbres des peuples modernes? Non, sans doute, car en les déguisant ainsi, vous les transportez dans d'autres tems, dans d'autres climats; vous les enlevez à la société particulière, qui a le droit de s'enorgueillir de leur avoir donné le jour, d'avoir aidé à leur célébrité, et vous nous dépouillez de nos titres de gloire, pour les mettre en commun, et les confondre avec ceux de l'antiquité, dont la réputation colossale s'accroît encore aux dépens de la nôtre.

Cessez donc de transformer nos grands hommes en personnages grecs ou romains. Croyez-vous qu'ils ne puissent figurer avec honneur dans les annales du monde, sous cet habit français qu'ils ont illustré par tant d'exploits et de faits glorieux? Leur image doit nous inspirer de la vénération, et cependant vous osez les représenter de manière, que si pendant leur vie ils se fussent ainsi montrés publiquement à nos yeux, ils auraient excité le mépris ou la pitié.

Quoi de plus ridicule, en effet, que cette statue de Voltaire, vieillard décrépit, entièrement nu, qu'on voit dans la salle de l'Académie Française, et celle du général Desaix, érigée de nos jours sur la place des Victoires,

dans un état complet de nudité, comme un athlète grec; et plusieurs autres non moins absurdes, que nous nous dispenserons de passer en revue. Qu'il nous soit permis de rappeler ici cette colonne nationale, projetée sous la Convention, dont on avait construit le modèle en grand, sur la place Louis XV. Cent figures habillées comme les Gaulois y représentaient les cent départemens de la France, et se tenaient par la main autour du vaste soubassement de la colonne; sa base était ornée de trophées qui se faisaient remarquer par l'assemblage bizarre de l'artillerie et de l'armure moderne, entrelacées de cuirasses, de javelots, d'arcs, de flèches, de boucliers, et réunissaient ainsi ce que tant de siècles séparent, les Olympiades avec l'ère chrétienne, les Gaulois avec les Français du dix-huitième siècle.

Si les anciens n'avaient pas été plus fidèles observateurs de la vérité, s'ils s'étaient contenté de se copier ainsi successivement, les uns les autres, dans leurs monumens, leur histoire n'aurait offert qu'un tissu d'erreurs qu'il serait impossible de démêler; les tems et les peuples divers auraient été confondus dans cette similitude de traces uniformes qu'ils auraient laissé de leur passage. Lorsque tant de révolutions et de catastrophes ont changé la surface du globe, où de grandes nations ont fait place à d'autres

qui ont disparu à leur tour, nous ne pouvons les distinguer et connaître la différence de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs progrès dans les sciences et dans les arts, que par les caractères différens des monumens qui leur ont survécu.

Chaque peuple y a imprimé, pour ainsi dire, son cachet particulier. Ainsi les Egyptiens, jaloux de faire perdre leur origine dans un abîme infini de tems qui, selon l'expression de Bossuet, semblait les approcher de l'éternité, voulurent aussi prolonger leur existence dans un avenir sans fin, en construisant ces obélisques, ces pyramides énormes qui ont bravé les siècles, les révolutions, les barbares, et qui attestent encore la puissance de leur industrie. Ainsi les Grecs, doués d'une imagination vive, d'une sensibilité extrême, observèrent les beautés de la nature dans l'harmonie et l'ensemble de ses ouvrages, et parvinrent à découvrir cette justesse des proportions, cet accord parfait de toutes les parties, en un mot, tous les principes du beau, qu'on admire dans leurs productions. Ainsi, les monumens des Romains, ces maîtres du monde, enrichis des dépouilles des peuples vaincus, sont comme autant de trophées de leurs conquêtes, et nous étonnent par leur richesse, leur grandeur et leur magnificence.

Voilà sous quel rapport nous devons imiter les anciens. Que les monumens français soient empreints, comme les leurs, des traits caractéristiques de la nation, si nous voulons qu'ils ne soient pas confondus avec ceux des peuples qui nous ont précédé. Combien de changemens survenus dans les états civilisés de l'Europe, distinguent essentiellement les modernes d'avec les anciens, et semblent avoir mis entre eux un intervalle immense qui les sépare! Une religion plus pure, un culte plus digne de la Divinité, ont entièrement régénéré nos mœurs et nos institutions. De nouvelles découvertes ont amené de nouveaux usages. Depuis long-tems les exercices de l'esprit ont prévalu sur les exercices du corps. Les sociétés savantes ont remplacé les jeux Gymnastiques. Dans nos concours solennels, des prix sont décernés, non à la force ou à l'adresse, mais aux vertus et aux talens; et si la nature fait naître encore parmi nous des Hercules, des hommes d'une vigueur extraordinaire; si, dans quelques villes méridionales, on donne encore quelquefois des spectacles qui rappellent les luttes anciennes des athlètes et des gladiateurs, on ne s'avise point d'ériger des statues aux vainqueurs. Nous n'accordons cet honneur qu'aux qualités éminentes de l'esprit et du cœur, et à cette force de l'ame qui inspire le courage et la bravoure.

Or, comme ces qualités ne peuvent se peindre que dans les traits du visage, dans la physionomie, le caractère de tête, et dans le regard, qui est le miroir de l'ame, il s'ensuit que la nudité du corps est un contre-sens qui détourne l'attention du spectateur de l'objet essentiel qui doit la fixer, et qu'elle est, en même-tems, contraire à l'idée habituelle qu'on s'est formée du sujet représenté.

Rien ne saurait autoriser un abus qui blesse ainsi tout à la fois les convenances morales et historiques. Les artistes ne doivent pas oublier qu'ils sont les historiens de la nation, et que c'est à eux qu'elle confie le soin d'éterniser le souvenir des événemens et des faits mémorables; tout leur impose l'obligation de les retracer avec fidélité ; le respect dû à la mémoire des grands hommes, dont ils sont chargés de perpétuer l'image; la gloire de la patrie qui veut que tout ce qui l'intéresse soit transmis aux âges futurs avec son caractère distinctif, et qui défend de la déguiser de manière à la rendre méconnaissable. Une cruelle expérience doit nous avoir guéris de la manie pour les travestissemens. Nos prétendus réformateurs, dans leur projet insensé d'établir parmi nous les anciennes républiques, avaient affublé nos nouveaux législateurs de la toge romaine, et nos gouvernans de la chlamide

grecque. Mais ces puissances d'un jour n'ont fait que paraître sur notre scène politique, semblables à ces rois de théâtre qui empruntent une parure étrangère pour en imposer et faire illusion. Ne cherchons plus à contrarier la nature qui reprend tôt ou tard son empire.

Nous respirons enfin sous l'autorité paternelle de nos rois légitimes; recouvrons avec elle nos anciennes vertus sociales, cette loyauté antique et cette urbanité qui constituent notre caractère national. Déjà l'armée française, auparavant la terreur et l'effroi des peuples voisins, ne se ressouvient de la supériorité de ses armes que pour reconquérir le droit d'en être le pacificateur et l'ami. Que nos arts s'épurent également avec nos mœurs; que, fidèles à leur première destination, ils se raniment au foyer de l'amour de la patrie; que la vertu et la vérité soient toujours leurs guides: alors ils reprendront le rang qui leur a toujours été assigné dans les plus beaux jours de la civilisation, et mériteront de nouveau le titre honorable d'instituteurs et d'historiens des nations.

NOTICE

SUR LA VILLE D'ORLÉANS en 1823;

Par M. Benoist-Latour.

(*Lue dans la Séance publique du 29 Août 1823.*)

Messieurs,

En vous présentant un tableau succinct de la situation d'Orléans, des améliorations et des embellissemens qu'il serait possible d'y faire, j'ai cru remplir les intentions de votre Société, dont le but est de propager la connaissance et le goût de tout ce qui peut tendre au bien général. J'espère que vous partagerez le vif désir que j'éprouve, de voir la ville que nous habitons profiter de tous les avantages de sa position, et participer aux bienfaits des arts et du commerce qui reçoivent chaque jour de nouveaux encouragemens de la part du Gouvernement.

Quoique la ville d'Orléans ait été la capitale d'un royaume sous nos premiers Monarques, elle avait encore bien peu d'étendue à l'époque mémorable de 1428. Les murs du côté de l'ouest suivaient à peu près la ligne de la rue de Recou-

vrance; au nord, celle du Martroi et de la rue d'Escures; et à l'est, ils descendaient de l'Étape par la rue du Bourdon-Blanc, jusqu'à la Loire. Son enceinte fut agrandie sous Louis XI et sous Charles VIII. Détruites en 1564, ses murailles furent enfin rebâties sous Louis XII, telles qu'elles sont aujourd'hui, et ses boulevards plantés d'arbres sous le règne de Henri IV, qui s'occupa de faire réédifier la Cathédrale.

Orléans ne paraît avoir reçu aucun embellissement remarquable depuis cette époque jusqu'en l'année 1751, pendant laquelle on commença les travaux du Pont et de la rue Royale, qui changèrent entièrement l'aspect de la ville, et qui furent terminés par la confection du quai de Recouvrance et de la rue Dauphine. Depuis le seizième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième, les beaux-arts paraissent avoir été très-négligés dans Orléans. Si quelques savans s'y sont distingués dans les lettres et la magistrature, aucun peintre, aucun artiste ne s'y est signalé depuis le célèbre Ducerceau, architecte de Catherine de Médicis. Cependant il nous reste encore quelques bâtimens très-remarquables par leur architecture et les élégantes sculptures qui les décorent. Les maisons de Diane de Poitiers et de Marie Touchet, et la façade de l'ancien Hôtel-de-Ville attestent les talens des artistes de cette

époque. A peu près dans ces tems, les Rois de France possédaient sur les bords de la Loire des châteaux, tels que ceux de Blois, Chambord, Plessis-les-Tours, etc. Ces belles habitations étaient souvent visitées par les cours brillantes de Catherine de Médicis et de Henri II. A leur passage, nos Princes occupaient les édifices que nous remarquons encore aujourd'hui, et leur séjour, souvent prolongé dans notre ville, devait contribuer à y répandre le goût du luxe et des beaux-arts. Mais tout changea après le seizième siècle. Nos Souverains ne quittèrent presque plus la capitale et les résidences qui en sont les plus rapprochées. Nous devons donc attribuer à leur absence, aux guerres intestines, et à l'étendue que prit le commerce dans Orléans, l'oubli dans lequel les beaux-arts y sont restés pendant une longue suite d'années.

Cependant, vers la fin du dernier siècle, l'exemple de la capitale réveilla dans nos provinces le goût des beaux-arts; Orléans vit à cette époque M. le Comte de Bizemont, MM. Oudry, Desfriches et Ducoudray, se réunir pour présider à la formation d'une académie de dessin. M. Bardin, rival de Vien, et le maître de Regnaut, dirigeait cette école, dans laquelle l'émulation commençait à former des sujets distingués. On travaillait avec activité à l'église de

Ste.-Croix, et on s'occupait du projet de la rue de Bourbon, qui devait s'étendre de la Cathédrale à la rue Royale, lorsque la révolution nous a plongé dans le vandalisme, et a fait disparaître toute idée de bien, d'ordre et de bonheur. Alors nous vîmes détruire le seul monument statuaire que nous possédions, celui de la Pucelle d'Orléans.

Des tems plus tranquilles succédèrent à cette époque de malheur et de destruction; beaucoup de cités profitèrent de l'état prospère de leurs finances, et de celles du Gouvernement, pour faire réparer les maux passés, et mirent tous leurs soins à se restaurer et à s'embellir. Orléans demeura stationnaire. Cependant, des sommes considérables étaient disponibles, elles furent perdues pour les Orléanais, et avec elles la possibilité d'exécuter des entreprises grandes et utiles. Pendant douze années, il n'a été créé que deux objets, l'un est la bibliothèque publique, qui, construite sur un trop petit modèle, est insuffisante pour recevoir les accroissemens dont elle est susceptible, par les dons du Gouvernement et des particuliers; l'autre est une statue érigée à Jeanne d'Arc, monument bien mesquin pour la libératrice de la France, pour l'héroïne célèbre à laquelle tous les Français, et surtout les Orléanais, devaient un témoignage plus éclatant de leur reconnaissance.

Ce n'est donc que depuis la restauration que nous avons à signaler des travaux importans pour l'embellissement de notre ville. Des changemens, dirigés avec art par notre collègue M. Pagot, architecte de la ville et du département, ont transformés d'informes boulevards en de charmantes promenades, et notre ville doit en être bientôt entourée, si, comme nous n'en doutons pas, M. le Comte de Rocheplatte apporte à les faire terminer le même zèle qu'il a mis à les commencer. C'est à ses soins que nous devons la construction d'un abattoir qui réunit à l'avantage d'augmenter les revenus de la ville, celui de procurer la salubrité et la sécurité des citoyens. Bientôt une halle pour la vente des grains, et des marchés couverts, viendront débarrasser nos places d'étalages aussi désagréables à la vue qu'incommodes à la circulation. En payant un juste tribut d'éloges à l'administrateur bienveillant qui s'occupe d'améliorer la situation de notre ville, nous ne nous dissimulerons pas qu'il reste encore beaucoup à faire pour son embellissement intérieur, et pour y ramener le goût des beaux arts.

Au premier rang des utiles travaux à entreprendre, se présente la confection de la rue de Bourbon ; les avantages qui en résulteraient seraient immenses, elle donnerait issue à des

rues presqu'inhabitables, et les masures qui couvrent son emplacement se transformeraient en d'élégantes constructions. On ne se plaindrait plus de ne trouver ni belles maisons, ni espace pour en bâtir à Orléans, et les étrangers qui voudraient s'y fixer, en auraient la facilité. Nous avons en ce genre des exemples bons à imiter. Tours, Blois, et beaucoup d'autres villes se sont embellies depuis vingt ans, et ont converti leurs gothiques habitations en des bâtimens commodes et ornés avec goût; aussi voyons-nous les étrangers rechercher leur séjour. Ils s'y établissent en foule, fournissent des moyens d'occupations à la classe ouvrière, et font la fortune des particuliers, en augmentant les revenus de la ville et du Gouvernement.

Nous désirerions voir Orléans se créer de semblables ressources, et elles ne sont pas à dédaigner dans les circonstances présentes. Nous ne devons pas nous dissimuler, Messieurs, que notre ville est une de celles qui a le plus perdu de son commerce et de son industrie, les ports de mer et la capitale réussissant à en envahir toutes les branches, au détriment de l'intérieur de la France.

La preuve en est au milieu de nous : les deux tiers de nos raffineries sont sans emploi; nos manufactures d'indiennes sont totalement dé-

truites; nos fabriques de bonneterie n'occupent pas aujourd'hui 80 métiers, lorsqu'en 1780 il y en avait 400 qui étaient employés. L'entrepôt des denrées de l'ouest et du midi a été enlevé en grande partie aux Orléanais, parce que les producteurs vont offrir eux-mêmes aux consommateurs. Le commerce des draps du Berry est également perdu pour nos négocians.

Enfin, nous devons regretter qu'une superbe filature de coton, ayant été long-tems inactive, ait changé de destination, et n'offre plus aujourd'hui les ressources qu'un grand nombre d'ouvriers y trouvèrent autrefois.

Il me semble donc que pour obvier à tant de pertes, et pour conserver des moyens d'existence à la nombreuse population de notre ville, nous devrions cesser de rester dans une coupable indifférence sur notre position. Il faudrait embellir, améliorer et encourager la création de nouvelles industries, comme cela a été exécuté dans beaucoup d'autres villes. Rouen, dont la population s'est accrue de vingt mille ames depuis 25 ans; St.-Quentin, Nismes (1), Lyon, St.-Etienne, ont vu comme nous la révolution renverser leurs anciennes manufactures, mais s'é-

(1) La ville de Nismes vient de faire ouvrir des Cours publics de Chimie et de Physique.

tayant des connaissances acquises en chimie et en mécanique, de nouvelles branches de commerce ont été formées, et ont remplacé celles qui avaient été détruites. Avec quel regret ne devons-nous pas voir dans Orléans des bâtimens immenses rester sans emploi, ce qui cause souvent leur destruction, quand ils pourraient être utilisés si on y eût institué quelqu'industrie nouvelle? Pouvons-nous n'être pas émus, Messieurs, en considérant qu'un tiers des habitans est aux charges du reste de la ville? et n'est-il pas à craindre que cet état malheureux ne s'accroisse encore, si les moyens d'occuper la classe indigente diminuent tous les jours?

En adoptant au contraire le systême d'amélioration et d'embellissement suivi par la plupart des villes de France, nous verrions s'exécuter d'utiles travaux, qui offriraient des ressources immenses à tous nos ouvriers.

Me permettrez vous, Messieurs, de présenter ici une partie de ces embellissemens, que nous devons tous désirer de voir s'exécuter dans Orléans :

1.° La rue de Bourbon ;

2.° L'alignement et l'élargissement de plusieurs rues ;

3.° Le déplacement de l'Hôtel-Dieu ;

4.° L'agrandissement du Jardin des Plantes ;

5.° La construction de plusieurs fontaines publiques ;

6.° L'élargissement du quai des Chamoiseurs ;

7.° Un Jardin public ;

8.° La prolongation de la rue Dauphine jusqu'au Loiret ;

9.° Enfin, pour encourager l'étude des beaux arts, la formation d'un Musée de tableaux, qui devient d'autant plus nécessaire que nous voyons chaque jour se disperser les collections qui avaient été formées par des particuliers.

Tels sont, en aperçu, les travaux qu'il nous semblerait utile d'exécuter dans Orléans, et nous espérons que notre administration municipale s'en occupera successivement, pour seconder le zèle que nos Préfets, depuis 1814, ont mis à faire tout ce qui peut améliorer et embellir notre ville. Quelles obligations ne leur devons-nous pas, surtout à M. le Vicomte de Riccé, qui a pris les moyens les plus efficaces pour faire terminer la cathédrale de Ste-Croix, sans qu'il en coûte à notre département. C'est à la bienveillante sollicitude de ce magistrat, que nous devons la prompte exécution du Palais de Justice, les immenses réparations faites à toutes nos routes, et la confection de deux beaux quais, faits sous la direction de MM. Jousselin et Lacave, ingénieurs du département. Je n'ai pas besoin de vous

faire remarquer, Messieurs, avec quelle rapidité ces grands travaux se suivent journellement, et que ceux déjà terminés sous son administration surpassent tout ce qui avait été fait dans Orléans depuis plus de quatre-vingts ans.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à des administrateurs qui ont procuré à notre ville des améliorations tellement importantes, et quel espoir n'en devons-nous pas concevoir pour l'avenir.

Puisse, Messieurs, cet exemple donné par nos premières Autorités, inspirer de plus en plus aux Orléanais le goût des beaux arts, et les convaincre que la gloire la plus durable pour les hommes et même pour les nations, est celle que procurent les chefs-dœuvre des sciences et des arts.

DÉTAILS

De quelques expériences sur l'emploi du plâtre en agriculture, et sur sa manière d'agir comme amendement et comme engrais.

Par M. A. L. Berthereau de la Giraudière.

Séance du 18 Juillet 1823.

Une substance extrêmement précieuse pour l'agriculture, occupe depuis plusieurs années la sagacité des chimistes, celle des agriculteurs, et a même fixé l'attention du Gouvernement, c'est le plâtre employé comme engrais. On désire savoir comment cette matière agit sur les plantes; quelle quantité il en faut par hectare; s'il est plus avantageux de l'employer cuit que cru; s'il est nécessaire de le pulvériser très-fin; si son action est égale sur toute espèce de terres et sur toute espèce de plantes; quelle est, enfin, la cause certaine des effets surprenans qu'il produit sur les trèfles, les luzernes et les sainfoins?

Le 8 de mai 1820, Son Exc. le Ministre de l'intérieur adressa à tous les correspondans du Conseil d'Agriculture, une série de questions ayant pour objet de provoquer les renseignemens les plus détaillés sur la nature de cette

substance intéressante et sur ses effets. Les réponses de 64 correspondans ont fait le sujet d'un rapport de M. Bosc au conseil, inséré dans les *Annales de l'Agriculture française*, du 31 mai dernier, et imprimé particulièrement par ordre du Ministre. En lisant ce rapport avec beaucoup d'attention, j'ai été étonné de trouver une contradiction très-forte entre l'opinion que se sont faite la plupart des correspondans sur les causes de l'action énergique du plâtre, et celle à laquelle j'ai été conduit par plusieurs expériences que j'avais tentées de mon côté. Quinze ou vingt d'entre eux, par exemple, pensent que le plâtre agit en attirant l'humidité de l'air; d'autres, qu'il stimule la végétation comme les substances aromatiques stimulent la digestion dans les animaux; d'autres, qu'il n'a d'efficacité sur les prairies artificielles que lorsqu'il porte sur les feuilles des plantes, et que son effet est nul quand il ne tombe que sur la terre. Or, je suis obligé de dire que des expériences très-concluantes m'ont forcé de penser à peu près le contraire. Mais si je suis en opposition avec quelques-uns de mes collègues sur la cause agissante cachée, j'ai au moins la satisfaction d'être en parfait accord sur la plupart des résultats et sur les précautions à prendre pour l'emploi de la subtance gypseuse, car je reconnais que c'est au printems, et quand les

feuilles commencent à pousser, qu'il faut semer le plâtre; que généralement il double le produit des trèfles et des luzernes; que les prairies artificielles en terre fertile, sèche et légère, sont celles sur lesquelles son action est plus marquée, surtout quand l'année est également sèche; que son usage, trop répété, hâte l'épuisement du sol, si on ne l'accompagne d'abondans engrais; qu'il améliore les produits des récoltes de céréales, s'il n'est pas trop prodigué; que ce ne sont point les fourrages plâtrés qui occasionnent la pousse ou la toux aux chevaux, et que ce sont plutôt les fourrages moisis.

Mais il ne s'agit point de dire mon opinion, ni de m'étendre en raisonnemens; la tâche que je me suis imposée consiste à donner connaissance à la Société des expériences que j'ai faites. Je n'ai point la prétention de répondre par elles à toutes les questions que l'on a pu faire sur le plâtre, ni même à toutes celles dont j'ai parlé plus haut, j'espère seulement éclairer quelques-unes des principales, par des faits nouveaux que j'ai constatés avec soin. Je désire que mes observations puissent fixer pendant quelques instans l'attention de la Société, et que les personnes qui s'occupent d'agriculture y trouvent le germe de plus amples méditations.

Avant d'entrer en matière, je crois devoir prévenir que le plâtre dont je me suis servi pour

mes diverses expériences, a été acheté à Orléans, et par conséquent, selon toutes les apparences, provenait des carrières de Montmartre, près Paris. Il a été cuit et pulvérisé à 8 lieues de mon habitation. Je n'ai point semé de plâtre cru.

De 1809 à 1818 j'ai fait plusieurs essais sur l'emploi de cette substance. Les résultats ayant été les mêmes que ceux qu'on obtient généralement, ils ne méritent pas d'être rapportés.

En 1819, je pris, dans une prairie assez bonne et légèrement humide, trois perches de terrain. Je fis répandre sur l'une un décalitre de cendre de foyer ; sur l'autre, un décalitre de plâtre ; et sur la troisième, un décalitre de chaux pulvérisée.

L'année suivante, j'eus dans la perche couverte de cendre, une fort belle récolte de trèfle blanc, de trèfle des prés et de lupuline ; on voyait quelques pieds de ces plantes dans la perche soupoudrée de plâtre, mais aucun changement ne parut dans la perche sacrifiée à la chaux.

La même année 1820, j'ai fait semer sur une perche (40 mètres carrés) de pré très-sec, dix livres de plâtre ; ce pré devint aussi couvert d'un fort beau trèfle très-verd, tandis que la prairie voisine n'offrait qu'une herbe rare et jaune.

Le 30 avril 1821, j'ai fait répandre, sur un gazon de cour, peu fourni d'herbe et situé sur

un sol de sable très-sec, quatre décalitres de cendre. Le 1.er juin suivant, cet espace de terre était déjà remarquable par le trèfle qui y croissait. Le même jour, 30 avril, j'ai fait semer quatre décalitres de plâtre sur une autre partie plus étendue du même gazon, au moyen d'une corbeille dont on se servait à peu près comme d'un tamis, pour que la matière pulvérulente se répandît plus régulièrement. Les quatre décalitres de plâtre ne firent ni autant d'effet, ni n'agirent aussi promptement que la cendre; mais enfin, il firent pousser du trèfle à la fin de l'année, sans qu'on en eût semé. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que le trèfle était très-beau le long de la ligne où on avait commencé à secouer la corbeille, et où était tombé le plâtre le plus fin; qu'à la seconde ligne, il déclinait et allait en diminuant de beauté jusqu'à la dernière où le trèfle se faisait à peine remarquer, quoique partout on eût mis une égale quantité de la matière employée; d'où je dus conclure aisément que plus le plâtre est pulvérisé fin, plus il produit d'effet. Je dus en conclure encore qu'il n'était pas d'une absolue nécessité que cet amendement fût porté sur les feuilles du trèfle pour vivifier cette plante, puisqu'aux endroits où j'avais fait répandre la cendre et le plâtre, il n'en existait pas auparavant un seul

pied visible, et que depuis il ne s'en est montré aucun dans les endroits qui n'avaient été ni cendrés, ni plâtrés.

Je me suis persuadé alors, avec Sir Humphry Davy, que le plâtre était aliment du trèfle, puisqu'il le nourrissait dans son état d'embryon comme quand il avait des feuilles. Pour m'en convaincre plus positivement, j'ai fait bêcher et fumer deux terrains contigus ; j'ai saupoudré de plâtre l'un des deux, avant d'y répandre le trèfle. J'ai semé le trèfle seul dans l'autre, et dans le premier, j'ai reconnu avec satisfaction que la plante fourrageuse levait mieux et qu'elle poussait plus vigoureusement. C'était déjà un résultat : j'en ai cherché d'autres. Ayant vu qu'une des opinions de ceux qui ont écrit sur les effets agricoles du plâtre, était que cette substance, possédant une vertu septique sur la chair des animaux, elle pouvait contribuer à faire dissoudre les engrais, j'ai fait, en 1822, hacher de la paille ; j'en ai mis une quantité pareille dans six vases différens ; un d'eux a été couvert d'une légère couche de plâtre, un de cendre, le troisième de chaux, le quatrième de crottin de cheval ; et enfin l'un des derniers a été arrosé avec de l'eau, l'autre avec de l'urine. Les quatre premiers vases n'ont reçu que l'eau du ciel ; ils ont été exposés, comme les autres, à l'air libre et au soleil.

Pendant le courant de l'année dernière, j'ai éprouvé que quand le tems était sec, la paille hachée de mes quatre premiers vases se desséchait, et que toute espèce de fermentation cessait; que quand la pluie les avait humectés durant quelques jours, et que la chaleur faisait sentir après son influence, la fermentation se rétablissait; mais il m'a été impossible de remarquer qu'elle se continuât plus dans un des quatre vaisseaux que dans les autres, et j'en ai une preuve certaine cette année; mes quatre vases ayant passé l'hyver dehors, la paille hachée ne s'est pas trouvée plus affaissée dans un d'eux que dans les autres, même s'il y en a un où elle l'est moins, c'est celui du plâtre. Les deux vases arrosés se sont comportés différemment; l'humidité s'étant trouvée réunie à la chaleur pendant tout l'été 1822, les matières déposées dans ces deux derniers n'ont pas cessé de fermenter, tant que la température s'est soutenue au-dessus de 10 à 12 degrés du thermomètre de Réaumur; ma paille hachée s'y est convertie en grande partie en terreau, et mes vases, au lieu d'être pleins en totalité, ne le sont plus qu'à moitié.

La chaux, le plâtre, le crottin, la cendre, aident donc peu la décomposition des végétaux, tandis que la chaleur et l'humidité sont les

grands moyens de cette opération. Aussi la septicité du plâtre, par rapport aux engrais, me paraît-elle extrêmement faible et presque nulle.

Poursuivant mes recherches sur la manière dont cette substance pierreuse agissait en agriculture, je me suis persuadé que ce pouvait être quand, délayée par l'eau des pluies, il en résultait une eau blanche, un lait de plâtre appliqué à la surface du terrain. J'avais remarqué que lorsque j'arrosais mes prairies avec de l'eau de fontaine, ou d'un ruisseau limpide, les herbes que j'obtenais étaient de très-mauvaise qualité; qu'au contraire, si je mêlais à la substance aqueuse, soit des boues chargées d'humus, soit des lavures de fumier, le trèfle, la houque laineuse, la lupuline, etc., croissaient en abondance partout où elle portait. Pourquoi, me dis-je alors, le plâtre, s'il est vraiment aliment du trèfle et des autres fourrages légumineux, ne produirait-il pas le même effet étant mêlé avec de l'eau? Pénétré de cette idée, j'ai pesé une livre d'eau, j'ai projeté dedans deux gros de plâtre pulvérisé très-fin, il en est résulté une eau blanche, ayant un goût âcre et amer. Croyant bien que ce mélange ne pouvait pas être sans efficacité, je jetai dans plusieurs seaux d'eau une certaine quantité de plâtre, dans la proportion de deux gros par chaque livre de liquide,

c'est-à-dire, d'un 64me. J'en ai arrosé des trèfles, et ils m'ont paru végéter plus vigoureusement que ceux que je ne faisais arroser qu'avec de l'eau simple.

Dans un autre endroit, j'ai semé sur le terrain du plâtre, en prenant pour base la proportion que les cultivateurs emploient le plus généralement; je l'ai fait humecter avec un arrosoir, en imitant l'effet de la pluie, avec 64 fois son poids d'eau. Une partie de mon plâtre s'est enfoncé en terre; tout n'a pas disparu sur-le-champ, mais en continuant les arrosemens jusqu'à ce que l'on eût employé en eau 150 à 200 fois le poids du plâtre, il ne paraissait plus sur le terrain que les parties grossièrement pulvérisées: donc les parties plus fines s'étaient infiltrées avec l'eau.

Pour m'assurer plus positivement de ce résultat, qui me parut important, j'ai rempli deux grands pots à fleurs, l'un de terre argileuse, l'autre de terre siliceuse; j'ai répandu dessus la quantité de plâtre proportionnée à celle que l'on répand dans les champs; j'ai arrosé ces pots après les avoir placés sur d'autres ayant un fond imperméable. Le plâtre s'est mêlé au liquide et a disparu avec lui, mais de différentes manières; dans la terre argileuse, l'eau et le plâtre se sont insinués dans les fentes, et sont promptement descendus

dans le vase inférieur, où j'ai retrouvé de l'eau blanche; dans la terre sablonneuse, l'eau et le plâtre se sont tamisés dans tous les pores que présentait cette terre légère, et la liqueur aqueuse est arrivée beaucoup plus pure dans le vase inférieur, qu'elle ne s'était présentée dans le premier.

Ce fait me parut expliquer pourquoi le plâtre est plus efficace sur les sables légers que sur les terres trop compactes. Dans les premiers, il pénètre toute la superficie du terrain, comme il pénétrerait une éponge; dans les seconds, il est entraîné par les grandes pluies hors du terrain, ou précipité dans les fissures auxquelles ces sortes de terres sont sujètes dans les tems de sécheresse, et par conséquent n'y produit aucun effet.

Toutes les expériences précédentes m'ont forcé de conclure que le plâtre n'agit point en attirant l'humidité de l'atmosphère, puisqu'il ne reste point à la surface du sol; qu'il n'agit point comme septique, puisqu'il n'accélère nullement la décomposition des végétaux; qu'il n'est pas nécessaire de le faire tomber sur les feuilles des plantes, puisqu'il favorise et active même la végétation des graines non levées. Et enfin j'ai reconnu (quiconque voudra répéter mes expériences, s'en convaincra avec moi) que le plâtre étant répandu

sur le terrain et détrempé par 150 à 200 fois son poids d'eau de pluie ou d'eau versée par la main des hommes, filtrait en terre et allait vivifier à quelques pouces de profondeur, soit les graines, soit la racine des plantes auxquelles il est favorable.

Cette dernière remarque me paraît essentielle car jusqu'à présent je ne l'ai encore vu indiquer nulle part. Le plus grand nombre des personnes dont j'ai lu les raisonnemens sur les vertus occultes du plâtre, en parlent toujours comme si cette matière pulvérisée restait attachée aux feuilles. Tout démontre néanmoins que les premières pluies qui suivent le moment où elle est répandue, la font pénétrer dans la terre.

Mais, dira-t-on, quand cette opinion serait vraie, quand on reconnaîtrait bien évidemment que le plâtre répandu sur le sol se transforme, à l'aide des pluies, en eau blanche, en lait de plâtre, pour aller vivifier les graines et les racines placées au-dessous de la superficie du terrain, comment actuellement cette liqueur agit-elle chimiquement ?

Je crois que les expériences et les connaissances chimiques que nous possédons déjà, peuvent nous éclairer puissamment sur ce point. En effet, qu'est-ce que la subtance appelée ***Plâtre?*** D'après *Fourcroy*, *Chaptal*, *Thenard* et autres

chimistes, le plâtre commun, celui que l'on retire des carrières près Paris, celui avec lequel on a fait le plus grand nombre d'expériences, est un composé de sulfate de chaux, de carbonate de chaux, de sable, d'argile, et contient souvent des débris d'animaux, ainsi que de végétaux (1).

Cette définition seule nous éclaire, il me semble, sur la manière dont il peut agir chimiquement. Supposons-le contenir une assez grande quantité de matières animales et végétales en décomposition ; il présente, par ce fait, un aliment tout naturel aux plantes. Supprimons ces substances et concevons-le composé de ce qui le constitue le plus ordinairement ; deux tiers et plus de sulfate de chaux, un douzième à un tiers de carbonate de chaux. Alors nous avons deux composés chimiques, dont quelques parties constituantes ont la propriété éminente de faire effervescence avec les acides, aussi avec l'eau, et de dégager beaucoup de calorique. Pourquoi, en ce cas, au lieu de chercher plusieurs autres qualités au plâtre, ne lui supposerions-nous pas celle de réchauffer la terre, les plantes et l'eau principalement qui tombe en abondance au printems, qui, pendant les mois de mars et d'avril, est très-souvent excessivement froide, puisqu'on l'accuse, avec raison, de retarder la

végétation ? Si une substance quelconque jouissait de l'avantage inappréciable de lui communiquer quelques degrés de chaleur, certes, elle rendrait un grand service à l'agriculteur intelligent et soigneux qui a bien fumé ses terres, car celles-ci possèdent amplement deux des principes certains de la végétation, l'humus, ou, si l'on veut, le carbone et l'humidité. Il ne leur manque que du calorique, et c'est ce que le plâtre vient leur donner. Pour m'en assurer, je me suis servi de trois thermomètres à bains; je les ai déposés pendant quelques heures dans un vase rempli d'eau froide, afin de les mettre en concordance, après quoi j'ai pris trois autres vases égaux; dans l'un, j'ai versé de l'eau pure; dans le second, j'ai mis une cuillerée de plâtre et quinze fois autant d'eau par-dessus; dans le troisième, de la cendre de foyer et de l'eau dans les mêmes proportions; au bout d'un quart-d'heure le thermomètre du vase au plâtre était monté d'un degré, échelle de Réaumur; au bout d'une demi-heure, de deux degrés, après quoi il est redescendu; les deux autres n'ont marqué aucun changement de température.

Le plâtre que j'ai employé était vieux et éventé; certainement il eût produit beaucoup plus de chaleur s'il avait été frais cuit et frais pulvérisé. Supposons, pour un instant, que de très-bon plâtre,

dans les circonstances les plus favorables, pût faire acquérir à l'eau quatre degrés de chaleur de plus qu'elle n'aurait naturellement en tombant des nuages ; quel avantage procurerait ce liquide au terrain où il s'infiltrerait, sur celui où ne tomberait qu'une eau de pluie presque glacée. Il déterminerait un développement prompt dans les plantes dont il favoriserait la végétation ; leurs racines, prenant de l'accroissement, iraient chercher plus profondément en terre des sucs nourriciers, et les feuilles se multipliant et s'élargissant en proportion, pomperaient dans l'atmosphère les gaz qui s'unissent aux végétaux et les fortifient.

La chaleur et l'humidité sont tellement propices aux plantes de l'espèce de la luzerne, du trèfle et du sainfoin, que dans le midi de la France, la luzerne se coupe quatre et cinq fois, par l'effet des irrigations ; dans l'Italie, sept à huit fois ; et en Espagne, près de Malaga, jusqu'à quatorze fois, dit M. *Delaborde*, dans son *Itinéraire d'Espagne.*

Reconnaissons donc que si dans le midi des arrosemens humides et frais sont nécessaires, dans le nord il en faut de desséchans et de chauds, surtout dans le printems, et que c'est le plâtre qui nous les procure.

D'après ce système, appuyé de preuves, il

semblerait très-facile d'expliquer pourquoi trop de plâtre brûle les plantes et dessèche le terrain ;

Pourquoi il ne fait point d'effet sur les terres qui en sont saturées ;

Pourquoi les prairies où l'eau séjourne à la superficie, n'en éprouvent aucun avantage ;

Pourquoi il est nécessaire de semer le plâtre au printems et au moment où les feuilles commencent à pousser ;

Pourquoi, enfin, il agit si différemment, au dire de tant de cultivateurs, et que les uns en font un éloge complet, tandis que les autres le regardent comme sans vertu, d'autres même comme nuisible.

Cependant, tout en accordant beaucoup d'influence au calorique contenu dans le plâtre, et reconnu par l'expérience que j'ai citée plus haut, je n'abandonne point l'idée que le plâtre peut aussi nourrir les plantes par les matières animales et végétales qu'il contient ; ni une autre idée que j'ai depuis long-tems, que le soufre ou l'acide sulfurique dont il est imprégné, contribue à éloigner, et peut-être à faire périr une grande quantité d'insectes microscopiques qui fatiguent la plupart des végétaux par leur trop grande multiplicité (3).

Si tout à la fois le plâtre réchauffait la terre, s'il nourrissait les plantes et s'il les débarrassait

d'insectes destructeurs, assurément on ne serait plus étonné des effets dus à son application. Je crois avoir suffisamment démontré dans ce mémoire les deux premières qualités que je lui attribue ; j'espère quelque jour donner des preuves très-convaincantes de la troisième, et par ce moyen faire connaître les causes incontestables de son efficacité sur les plantes, dont il favorise la végétation d'une manière si extraordinaire.

NOTES.

(1) « Le sulfate de chaux en masses impures, est « celui qu'on appèle vulgairement *pierre à plâtre*. Il « est mêlé ordinairement avec de l'argile, du sable, « du carbonate de chaux, et contient des débris d'ani- « maux et de végétaux. (THÉNARD, art. *sulfate de* « *chaux*).

« La pierre qui fournit le plâtre commun à Mont- « martre, près Paris, est une forte brèche formée de « petits cristaux grenus, de sulfate de chaux et de « lames très-tenues de carbonate calcaire. (FOURCROY, art. *plâtre commun*, *Encyclop. méthod.*).

« Le gypse commun ou sélenite, qu'on retire de « Shotover, près d'Oxford, contient une grande quan- « tité d'eau ; sa composition peut être exprimée par

« acide sulfurique,	une proportion . . .	75
« chaux	*id*. *id*.	55
« eau	deux proportions . . .	34

(DAVY, *Elémens de Chimie agricole*).

« Un quintal de gypse, contient 30 acide sulfurique, « 32 terre pure, 38 eau; il perd à-peu-près 20 p. 100 par « la calcination. (CHAPTAL, art. *sulfate de chaux*, *Elémens de Chimie*.)

M. BOSC, *Annales d'Agriculture* du 31 août 1823, prétend, page 241, que le plâtre de Paris contient, lorsqu'il est cuit, de la chaux libre.

(2) « L'acide sulfurique mêlé avec de l'eau, s'é- « chauffe au point de lui communiquer un degré de « chaleur supérieur à celui de l'eau bouillante. Si on « bouche l'extrémité d'un tube de verre, qu'on y mette « de l'eau et qu'on le plonge par le bout fermé dans « un verre moitié plein de ce même liquide, on « pourra porter à l'ébullition l'eau contenue dans le « tube, en versant de l'acide sulfurique sur celle qui « est dans le verre. (CHAPTAL, art. *acide sulfurique*, *Elémens de Chimie*).

« On produit environ 84°. de chaleur, en mêlant « 250 grammes d'acide concentré avec 250 grammes « d'eau. On en produit plus de 105 en employant « une fois plus d'acide et une fois moins d'eau, etc. (THÉNARD, art. *acide sulfurique*.)

« L'acide vitriolique attire l'eau si puissamment, « que quand il est très-concentré, il se fait à l'ins- « tant du contact un bouillonnement accompagné de « vapeurs considérables et d'un bruit pareil à celui « d'un fer rouge ou d'un charbon ardent que l'on « éteint dans l'eau. (FOURCROY, art. *acide vitriolique*).

DAVY, en parlant de la chaux, dit simplement

que mise en contact avec l'eau, elle dégage une vive chaleur.

M. Thénard, en traitant des oxides qui se dissolvent dans l'eau, parle plus positivement : « On estime à « près de 300°. la chaleur qui se dégage dans le mé- « lange de l'eau avec la chaux. »

(3) « Il y a diverses substances chimiques qui sont « nuisibles ou mortelles aux insectes, sans être con- « traires à la végétation, quelques-unes même la fa- « vorise. Plusieurs ont été mis en usage avec des succès « variés. Un mélange de soufre et de chaux détruit « les limaçons, mais ne préserve point les jeunes « pousses des turneps, des ravages des mouches, etc. (Davy. *Elémens de Chimie agricole*).

« Les insectes ne sont pas moins dommageables que « les plantes parasites.

« Si on voulait faire l'énumération de tous les en- « nemis du règne végétal, il faudrait dresser un ca- « talogue de la plus grande partie des êtres qui ap- « partiennent à la zoologie. Chaque espèce de plantes « est, pour ainsi dire, le siège de quelques familles « d'insectes ; et depuis la sauterelle, la chenille et le « limaçon, jusqu'aux aphis, une quantité innombrable « d'animalcules désolent les végétaux et vivent à leurs « dépens. (*Extrait de* Davy).

RAPPORT

Fait au nom de la Section de Littérature sur l'ouvrage de M. F.-X. Aubéry, intitulé : Annales du Royaume de France, de 1715 à 1787 ;

Par M. Boscheron Desportes fils.

Séance du 16 août 1823.

Cet ouvrage, dont vous avez bien voulu, Messieurs, me confier l'examen, n'est, à ce qu'il paraît, qu'un morceau détaché et comme l'échantillon d'un travail étendu qui embrassera, dans son ensemble, les siècles de la monarchie; il porte pour épigraphe ces paroles attribuées à Anne d'Autriche : « *Allez, travaillez en paix,* » *et faites tant de honte au vice qu'il ne reste* » *plus que de la vertu en France.* ». Tel est le texte éminemment moral dont l'auteur, M. Aubéry, a entrepris le développement. L'esprit qui l'a guidé, le but vers lequel il a tendu, sont expliqués plus clairement encore dans une courte préface où il annonce que le désir d'être utile à ses jeunes compatriotes a constamment animé et dirigé ses efforts. L'étude de notre propre histoire, dit-il, est la meilleure des

études pour être bon père, digne fils et sujet heureux. Il suffit d'être Français pour applaudir à une assertion qui n'est point, d'ailleurs, exclusivement applicable à nos fastes, mais que le suffrage unanime des esprits éclairés de tous les tems a érigé en vérité absolue. Par tout, en effet, où la civilisation a pénétré, l'histoire du pays a été le principal objet de l'attention publique, et l'on a mis une sorte d'orgueil à rendre un véritable culte à la mémoire des ancêtres. Les formes de ce culte ont dû varier suivant les tems, les lieux et les religions : ainsi, des peuples superstitieux ont exagéré le respect pour les morts, en le prodiguant à des restes inanimés; les uns leur construisirent des asyles dont la splendeur et la durée nous étonnent encore aujourd'hui; les autres ne se séparent jamais de ces froides dépouilles et poussent ce qu'on pourrait appeler le fanatisme de la piété filiale jusqu'à les faire asseoir à leurs tables, à certaines époques de l'année. Il appartenait à l'ignorance, et surtout à l'idolâtrie, de confondre ainsi le soin matériel du tombeau avec ces leçons toutes morales, avec ces instructions purement intellectuelles qu'il faut seulement lui demander. Une pareille méprise ne saurait plus avoir lieu dans l'état actuel de nos sociétés; ce ne sont plus des corps insensibles ni de muet monumens qu'elles inter-

rogent pour recueillir les souvenirs précieux de ceux qui contribuèrent à leur gloire et préparèrent leur prospérité : elles s'adressent à l'histoire, qui raconte leurs actions. Dans ce tableau du passé, destiné à être la leçon de l'avenir, où le précepte est tout en exemples, se rencontrent à la fois et les meilleurs élémens de l'éducation, et les principes les plus sûrs de la conduite publique et privée ; en un mot, la théorie et la pratique de toutes les vertus. Riche en mémoires particuliers et en documens partiels sur différentes époques de nos Annales, notre littérature en est encore à désirer un corps d'histoire complet, et qui présente la réunion des qualités qu'exige une si grande entreprise.

Ce n'est point ici lieu de se livrer à des regrets sur l'absence de cet ouvrage vraiment national, ni de manifester les espérances que nous devons justement conserver de le posséder un jour. Je me contenterai de remarquer que jusqu'à son apparition, la carrière reste ouverte aux écrivains qui, sans prétendre au nom d'historien, n'aspirent qu'au titre plus modeste d'annaliste, et se renferment dans les limites qu'il leur impose, c'est-à-dire dans un récit simple, rapide et fidèle des événemens, de leurs causes et de leurs effets. Tel a dû être le plan de M. Aubéry.

Vous n'attendez pas de moi, sans doute, que j'entre ici avec lui dans l'analyse détaillée des faits qu'il a retraçés. Elle ne vous offrirait que des souvenirs presque contemporains; et d'ailleurs un semblable examen ne serait pas, peut-être, exempt d'inconvéniens. L'histoire, surtout celle des tems qui nous ont immédiatement précédés, tient de trop près à la politique pour qu'il soit toujours facile de garder le silence sur celle-ci, en parlant de la première. Aujourd'hui, plus que jamais, ces deux sciences sont devenues tellement inséparables que l'appréciation du passé est une véritable arène de discussions polémiques où les antagonistes se multiplient et semblent devoir rendre toute neutralité impossible. La sagesse de vos réglemens, qui ont banni du domaine de vos occupations les matières politiques, est un heureux préservatif contre le danger de descendre sur un terrain où il est si difficile de ne pas rencontrer des adversaires : ce sera donc obéir à la fois à nos lois et aux convenances, que de me borner à vous rendre compte des impressions que m'a fait éprouver la lecture de l'ouvrage de M. Aubéry, sous les rapports littéraire et chronologique. A l'égard de la partie critique, il me sera d'autant plus permis de la considérer ici comme secondaire, que l'auteur s'est montré fidèle à la promesse qu'il fait dans

sa préface, d'être sobre de réflexions. Il est vrai qu'elles étaient presqu'entièrement exclues par la nature de son travail destiné, comme je l'ai déjà dit, principalement à la jeunesse. Cet âge a besoin d'être frappé par des images grandes et fortes, par des actions dont il faut souvent lui laisser le soin de tirer la moralité : leur impression s'affaiblirait par de longues dissertations, il vaut mieux les remplacer par une scrupuleuse exactitude à n'omettre aucun de ces traits de courage, de noblesse, de générosité et de loyauté chevaleresque dont nos fastes abondent, et c'est ce qu'a fait M. Aubéry. Il a classé les événemens presque jour par jour ; et s'il n'a pas le mérite d'une méthode qui lui était traçée par la manière même dont il les envisageait, on ne peut lui refuser celui de faire sentir les liaisons qui existent nécessairement entre eux. Sans doute, le tableau qu'il parcourait n'est pas exempt de ces ombres qui tempèrent presque toujours l'éclat de ceux où figurent les hommes et leurs actions ; l'occasion d'exprimer des vérités sévères a dû se rencontrer sous sa plume, et elle n'a pas reculé devant ce devoir : c'est dire assez qu'elle est impartiale, et cette qualité n'est pas si commune qu'on ne puisse encore la recommander comme un titre à l'estime. A l'égard du style de M. Aubéry, je ne dissimulerai pas qu'il peut pré-

senter quelques négligences à ceux qui attachent une juste importance à la pureté de la diction, surtout dans un livre composé pour les jeunes gens, dont il faut toujours cultiver le goût, en étendant leurs connaissances. Je dois cependant m'empresser d'ajouter que les taches qu'on peut reprocher à l'auteur sont rares, et qu'elles accusent moins chez lui un défaut qu'elles ne témoignent une manière qui lui est propre. La sienne est, en effet, vive et rapide. Il raconte simplement et n'a pas la prétention de peindre. Cette précision lui fait perdre, sans doute, en grâces et en ornemens, mais il y gagne en énergie. En un mot, c'est bien plutôt l'absence de l'élégance et d'une correction soutenue que je regrette dans son style, que ces fautes choquantes contre les bienséances littéraires, et à plus forte raison contre la langue : on les y chercherait vainement. Ma mission m'imposait le devoir d'être sincère et de ne pas vous laisser ignorer ces légères imperfections, qui ne sauraient, d'ailleurs, balancer nullement le mérite réel et solide de l'ouvrage de M. Aubéry. J'obéirai, Messieurs, avec plaisir à l'impulsion de la même sincérité, en vous manifestant l'opinion où je suis que cette production est un titre suffisant pour justifier la demande que vous a faite l'auteur d'être admis au nombre de vos correspondans.

HISTOIRE

D'UNE AFFECTION NERVEUSE ANOMALE.

Par M. Brunaud,

D. M., Correspondant de la Société.

Séance du 19 Décembre 1823.

Les affections nerveuses sont tellement variées ; elles peuvent revêtir un si grand nombre de formes ; elles embarrassent si souvent l'esprit, soit par le choix des premiers moyens qu'on peut leur opposer, soit souvent pour la détermination du genre particulier auquel elles appartiennent, qu'on ne saurait trop engager les médecins à faire connaître celles qui se présentent dans leur pratique avec une série d'accidens insolites capables d'en imposer et de les faire confondre avec d'autres maladies, surtout lorsque ces symptômes ou accidens sont de nature à permettre de soupçonner une affection profonde dans le tissu d'un organe important,

et qu'ils peuvent ainsi porter le praticien à abandonner à elles-mêmes des maladies susceptibles de guérison.

La maladie dont je vais tracer ici l'histoire a donné lieu à une semblable méprise; elle n'est cependant ni plus compliquée ni plus extraordinaire qu'un grand nombre d'autres dont fourmillent les ouvrages des auteurs qui se sont spécialement occupés de ce genre d'affections.

Au mois de mars 1814, étant attaché à la partie de l'armée française bloquée dans Mayence par les armées alliées, je fus consulté pour une maladie que l'on m'assura avoir résisté à tous les moyens jusqu'alors employés; en voici les détails:

M. K.**, âgé de 33 ans, originairement d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, et par suite, doué d'une grande susceptibilité nerveuse, après avoir fait de bonnes études et s'être livré dès sa plus tendre jeunesse à des contentions excessives de l'esprit, mena une vie des plus dissipées, et s'adonna avec excès, pendant plusieurs années, aux plaisirs de Vénus et à ceux de la table: tous ses autres momens et une partie des nuits étaient employés à lire et méditer des ouvrages de philosophie et de littérature allemande et française, quoique cette dernière langue ne lui fût pas très-familière, ce

qui exigeait nécessairement une plus grande application d'esprit. Il abandonna cette manière de vivre pour se livrer à un genre de commerce qui le forçait d'être sédentaire. Ce passage subit d'une vie passée dans le tumulte du monde et des plaisirs, à un genre de vie paisible et retirée, des chagrins et des craintes renouvelées sans cesse quelques tems après, par la persécution d'un de ses amis qui se réfugia et mourut chez lui, le jetèrent dans un véritable état d'hypocondrie. Alors dégoûts, borborigmes, douleur et tension de l'épigastre après le repas, palpitations fréquentes et anxiétés dans la région précordiale, chagrins, terreurs paniques, morosité sombre, etc. Quelque tems après avoir éprouvé les atteintes de cette maladie, les événemens politiques le privèrent du genre de commerce qu'il avait adopté : retour momentané à la santé par l'heureux effet d'une vie plus active et d'un état plus calme de l'ame ; mais aussitôt, reprise de ses anciennes habitudes qu'il continue jusqu'à l'époque où il est pris de la maladie dont je trace l'histoire.

Il y a à peu près douze ans, (en 1811) il éprouva spontanément une sorte de gêne de la respiration, qu'on regarda comme dépendante d'un resserrement spasmodique de toute la poitrine. Cet état pénible dura d'abord quinze

jours sans aucun relâche. Un médecin qui fut appelé, fit pratiquer une saignée qui fut suivie d'une affection spasmodique générale, que le malade compare au tétanos, dans un mémoire à consulter qu'il me soumit dans le tems. Pendant une année entière les accès de la maladie reparurent chaque jour à onze heures précises, et durèrent une ou plusieurs heures; mais la gêne douloureuse de la respiration qu'éprouvait le malade ne cessait point entièrement pendant les momens de calme. Il consulta plusieurs médecins de Mayence, Francfort, Darmstadt, qui lui conseillèrent alternativement le quinquina, l'essence d'écorce d'orange, le trèfle d'eau, la limaille de fer, le succin, l'essence viscérale de *Klein*, l'élixir de *Robert With*, l'extrait de jusquiame, la racine de bella-dona, le sel ammoniac, le musc et une infinité d'autres substances combinées diversement d'après les principes de la poly-pharmacie allemande : les purgatifs furent également employés, mais au lieu de soulager le malade ils aggravèrent son état. Un vésicatoire qui fut appliqué sur la région épispastique occasionna le retour des accès de quatre en quatre heures. Enfin, lassé de tous les moyens qui lui avaient été proposés, il abandonna sa maladie à elle-même, et résolut de n'y plus rien faire, d'autant mieux qu'un mé-

decin de Francfort, dans lequel il avait la plus grande confiance, lui avait déclaré, en dernier lieu, que sa maladie était une affection organique du diaphragme qu'il regardait comme incurable. Environ cinq à six mois après cette époque je fus consulté; je le trouvai dans l'état suivant :

Il ne restait au lit que pendant la nuit, et le moment des accès de sa maladie; il ne pouvait se livrer long-tems à un exercice tant soit peu fatigant, il en était comme rebuté par la faiblesse habituelle dans laquelle il se trouvait; l'appétit était bon, mais il ne pouvait jamais le satisfaire pleinement à cause du retour fréquent des accès; il éprouvait constamment à la région et au corps même du diaphragme un sentiment de constriction pénible qui gênait les mouvemens de la respiration et les rendait douloureux; l'inspiration était profonde et l'expiration difficile par la violence de cette sorte de spasme, ce qui le portait à ouvrir la bouche comme dans l'action de bailler afin d'obtenir, disait-il, une plus grande quantité d'air, et faire ainsi cesser cet état de gêne. Cependant en attendant cette forte expiration à laquelle il attribuait le soulagement qu'il cherchait à se procurer de cette manière, et qu'il n'obtenait qu'avec peine, la respiration ne paraissait être que

plus petite et plus serrée que hors les accès, ce qui m'a fait penser que l'expiration vive et forte dont le malade semblait attendre du soulagement, n'était autre chose que la diminution ou la cessation subite et instantanée du spasme continuel dont le diaphragme était le siége, et qui gênait et rendait l'expiration douloureuse en tout tems, particulièrement pendant les accès de cette étrange maladie. Lorsque ces accès revenaient, quelque fût la cause qui déterminât leur retour, tous les accidens qui les accompagnaient, semblaient partir comme par irradiation de la partie du diaphragme où le malade éprouvait incessamment l'espèce de constriction spasmodique dont je viens de parler, et qui probablement avait fait croire que la maladie était due à une lésion organique des fibres charnues de ce muscle. Sa respiration alors était difficile; elle n'était libre que dans de courts intervalles, et lorsque l'espèce d'état convulsif du diaphragme avait momentanément cessé : c'est particulièrement dans ces momens que le malade ne cessait d'ouvrir la bouche comme s'il eût manqué d'air; il était obligé de faire des efforts continuels pour faire cesser cet état et obtenir une expiration libre et forte; et si quelqu'un ou quelque chose dérangeait l'attention qu'il mettait à y parvenir, il ne le pouvait ensuite

que difficilement, encore pour cela avait-il besoin souvent de se mettre la main sur la bouche afin d'interrompre pendant un moment la communication de l'air extérieur avec celui contenu dans les voies bronchiques. En même-tems spasme de tous les muscles qui servent à la respiration, et même, sentiment d'un resserrement très-marqué du poumon : la contraction spasmodique du diaphragme se faisait alors également ressentir au dos, à l'endroit de l'insertion postérieure de ce muscle, qui semblait refouler en avant les viscères abdominaux, elle se communiquait aussitôt aux muscles du dos, de la face, des membres, et donnait lieu à des contractions et à des distorsions violentes de ces parties : le malade éprouvait aux mains et aux bras, un froid vif parfaitement sensible au toucher, et qui se prolongeait un peu après l'accès; le spasme se faisait aussi sentir à l'extérieur du crâne; et à l'intérieur, circulairement à toute l'étendue de la masse cérébrale; et en même-tems une sorte de fourmillement à la partie antérieure de la tête. Aussitôt, pâleur de la face; altération des traits; les yeux éteints; regard abattu et comme mourant; angoisses; découragement; crainte de la mort par suffocation; bouche sèche; déglutition difficile, même celle de la salive, à cause de la vive contraction du pharinx;

pouls faible et concentré; borborigmes; éructations avec soulagement; quelquefois pleurs et ris involontaires : le malade ne perdait point connaissance et entendait ceux qui l'entouraient, mais souvent sans pouvoir leur répondre. Les accès duraient une demi-heure, une heure ou une heure et demie au plus; depuis quelque tems leur retour n'était plus périodique comme dans le commencement de la maladie; quelquefois il avait lieu spontanément et à des heures indéterminées : il était ordinairement provoqué par l'attention que le malade mettait à une occupation quelconque; l'exercice de la réflexion prolongée trop long-tems sur le même sujet, la plus légère contrariété, l'acte du coït, les excès de table, l'action de lire ou d'écrire, le mouvement vif et précipité de quelques corps, le cours lent et majestueux du Rhin, le mouvement d'une voiture ou de tout autre corps ambulant, quoique ce bruit, ne l'incommodât que faiblement, lui causaient des vertiges et même déterminaient l'accès, s'il s'obstinait à les regarder attentivement; alors il en était détourné malgré lui par les accidens qu'il éprouvait aussitôt. La respiration était plus gênée lorsqu'il était courbé que lorsqu'il se tenait dans une position verticale : il tombait souvent dans le plus grand découragement par la crainte sans

cesse renaissante d'être atteint d'une affection organique incurable. La fixité et la persévérance du sentiment de gêne qu'il éprouvait vers la région épigastrique l'entretenaient dans cette idée funeste qu'on lui avait inconsidérément donnée, et quoiqu'il déférât souvent à l'opinion où j'étais que sa maladie était nerveuse, j'avais besoin de la lui reproduire incessamment pour le tranquilliser et chasser de son esprit l'appréhension d'une mort prochaine.

Les moyens de traitement que je lui proposai furent pris de la philosophie-morale, de l'hygiène et quelques-uns de la pharmacie. Je l'engageai à faire tous ses efforts pour donner à ses idées une direction opposée à celle qu'elles avaient prise; je lui dis tout ce qu'il me fut possible pour bannir de son esprit alarmé, la crainte d'une mort par suffocation, qui le suivait partout; je lui démontrai l'erreur où l'avait jeté à cet égard un de ses consultans; je l'encourageai à vaincre la pusillanimité honteuse qu'il montrait à son âge, lui qui avait toujours médité la vie des hommes les plus célèbres de l'antiquité qui, comme Socrate, Phocion, Caton d'Utique, avaient su mourir sans crainte et sans faiblesse; qu'il devait savoir d'ailleurs, que cette loi s'étendait à tous les êtres vivans, enfin qu'il ne pouvait éviter d'en recevoir de

long-tems le coup fatal, qu'en éloignant de son esprit toutes les chimères qu'il s'y était mises et en se soumettant avec résignation à tout ce que j'exigerais de son courage et de sa persévérance : je l'assurai, surtout, que son état n'était pas dû à une affection organique, mais à une lésion de l'irritabilité nerveuse, et que, sans crainte de le tromper, je pouvais lui affirmer qu'elle était susceptible d'une guérison radicale. Je lui conseillai de fuir la solitude, de ne composer sa société habituelle que de personnes gaies, capables de lui procurer d'agréables distractions; de se priver de lire, d'écrire et de méditer; de se lever dès le point du jour, de faire une promenade chaque matin et toujours avec quelqu'un, de la continuer autant que possible pendant plusieurs heures, de ne jamais la pousser jusqu'à la fatigue, de la recommencer tous les soirs, de se livrer pendant la journé à l'équitation, à l'escrime, ou à quelques jeux qui exigent des mouvemens continuels et peu fatigans, comme celui du billard, du volant, etc. Pendant deux mois consécutifs que je l'accompagnai dans ses promenades, il ne m'entretenait que de sa maladie quelqu'effort que je fisse pour l'en détourner et diriger son esprit sur des sujets plus agréables. Chaque jour il faisait trois repas légers et ne prenait

pas de vin pur. Toutefois, comme pendant les accès de la maladie un peu de vin blanc du Rhin le soulageait, je lui permis d'y recourir dès qu'ils reviendraient. Je lui défendis expressément l'usage des boissons excitantes et spiritueuses, telles que le café, le thé, les liqueurs alcoolisées : mais comme depuis long-tems il avait contracté l'habitude du café, je lui en permis chaque matin une tasse légère mitigée avec le lait. Je m'appliquai à lui faire sentir l'inconvénient de se livrer aux plaisirs de Vénus pendant les cinq ou six premiers mois que devait durer son traitement ; et en effet, un jour après s'y être livré, malgré la défense que je lui en avais faite, il éprouva successivement plusieurs accès en peu d'heures. Je lui conseillai de ne point dormir pendant la journée, de ne point se livrer à un trop long sommeil pendant la nuit et de tenir alors les croisées de son appartement entre-ouvertes, parce que j'avais eu occasion d'observer que l'air renfermé et certaines odeurs, déterminaient aussi le retour des accès. Du reste, son régime était composé de viande de bœuf, de veau, de mouton, de volaille, d'œufs, de légumes et de fruits, autant qu'il était possible de se procurer ces sortes d'alimens pendant le blocus; j'en proscrivis les pâtisseries et les ali-

mets trop épicés. On lui faisait, deux fois par jour, des frictions sèches avec un morceau de flanelle, tantôt sur la moitié supérieure, d'autres fois sur la moitié inférieure du corps. Je lui conseillai de prendre un bain tiède de deux en deux jours, lorsque la chaleur atmosphérique aurait atteint le 10° ou 12° degré du thermomètre de Réaumur : en attendant je lui fis appliquer huit sangsues à l'anus et prendre quelques pédiluves. Chaque matin avant la promenade, et quelquefois dans la journée, il se faisait des affusions d'eau froide sur la tête. Pendant quelques jours seulement, il prit un bol fait avec 3 grains de musc, un grain d'extrait gommeux d'opium et un demi-gros de feuilles d'oranger en poudre : il renonça promptement à ce remède, parce qu'au sentiment de calme qu'il ressentit de son usage, succéda un violent accès de sa maladie qu'il attribua à l'action du musc et qu'il aurait dû plutôt attribuer à une émotion vive que lui causa la présence d'une personne. Je lui fis appliquer sur la région épigastrique un topique composé de thériaque et saupoudré de six grains de musc, de quinze grains de camphre et d'un demi-gros de castoréum. Ces médicamens n'ayant produit que peu d'effet, le malade y renonça promptement. Je me bornai alors à faire prendre

chaque soir une forte infusion de germandrée, à faire continuer l'exercice auquel il se livrait chaque jour en l'augmentant progressivement à mesure que ses forces revenaient, et à maintenir le régime que je lui avais prescrit. Au bout de deux mois son état s'était sensiblement amélioré : les accès ne revenaient plus aussi souvent et ils étaient beaucoup moins intenses. Les promenades et l'escrime qui, dans le commencement, le fatiguaient excessivement, lui devinrent plus agréables et il en supportait l'exercice bien plus long-tems que lorsqu'il fut confié à mes soins; enfin il se livrait sans peine au travail et faisait pour ses intérêts ce qu'il n'aurait pas pu faire avant sa maladie. La remise de Mayence aux alliés ayant obligé l'armée française de quitter cette ville, j'ai cessé de le voir; et depuis je n'en ai reçu aucune nouvelle : seulement j'ai su qu'il avait fait un voyage assez long, ce qui peut faire présumer qu'il est arrivé à une guérison aussi parfaite qu'on pouvait l'obtenir en pareil cas.

Je ne pense pas que la maladie que je viens de décrire soit l'angine pectorale de Macbride, quoiqu'elle paraisse avoir quelque analogie avec elle. Il me semble encore qu'elle n'offre ni les caractères de l'asthme convulsif, ni ceux d'une affection organique du diaphragme. La nature et

l'ensemble de ses symptômes, et leur diminution assez prompte par les seuls moyens hygiéniques, m'engagent à la regarder comme une névrose, quoiqu'il soit difficile d'en déterminer le genre et l'espèce; aussi l'ai-je présentée comme une affection nerveuse anomale, lui reconnaissant d'ailleurs quelque rapport avec la maladie connue sous le nom *de crampes nerveuses de la poitrine.*

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

La Société, conformément à ses statuts, a procédé dans sa dernière séance de décembre 1823, au renouvellement de son bureau. Les membres qui étaient en exercice ont été continués, et le bureau se trouve composé comme il suit, pour les années 1824, 1825 et 1826 :

Président, ... M. De la Place de Montévray.
Vice-Président, . M. le Comte Jules de Tristan.
Secr.-Gén.-Arch., M. Pelletier.
Secr.-particulier, M. Benoist-Latour.
Trésorier, ... M. Guyot aîné.

Certifié,

Le Secretaire-général,

PELLETIER.

DE LA COMPTABILITÉ AGRICOLE,

Par M. Mallet de Chilly.

Séance du 9 janvier 1824.

Le Gouvernement, en envoyant aux Sociétés Savantes l'ouvrage de M. *Collin de Plancy* sur l'administration et la comptabilité agricole, a sans doute voulu éveiller l'attention publique sur un point d'intérêt trop négligé parmi nous. Certainement il ne suffit pas aux cultivateurs d'obtenir, en résultat de leurs travaux et de leurs avances pécuniaires, une somme quelconque de bénéfice net; il faut encore que ce bénéfice soit aussi élevé que possible; il leur devient donc utile et nécessaire de connaître quelle branche de leur industrie est la plus avantageuse, et comment ils peuvent la rendre telle. Cette connaissance, ils ne peuvent l'acquérir que par la comptabilité, qui leur fait voir distinctement pour chaque objet, les vices et les défauts de sa culture; l'avantage d'entretenir des bestiaux d'une plus belle race pour obtenir de plus grands profits; l'obligation de se servir de meilleurs instrumens aratoires, et celle d'adopter un assolement meilleur, pour diminuer les frais d'exploitation.

L'ignorance du produit net des terres et des bestiaux est général dans ce département. Nos cultivateurs conduisent aux marchés leurs céréales, et ne savent point ce qu'elles leur coûtent. S'ils les y vendent à perte, ce que je crois, ils ne cherchent point à le savoir, et ne s'inquiètent point des moyens par lesquels ils pourraient au contraire trouver des bénéfices dans leur culture. Cette ignorance leur est donc bien préjudiciable. Elle l'est aussi au gouvernement, parce que les renseignemens qu'il pourrait obtenir étant plus certains que ceux qu'il a eu jusqu'à ce moment, lui feraient prendre des mesures convenables pour assurer la prospérité de notre agriculture, convaincu qu'il serait que les pertes du laboureur tendent à diminuer les productions des céréales et à amener des disettes dans des tems plus éloignés. Quand la culture assure des bénéfices suffisans aux cultivateurs, elle ne peut être que florissante, et les produits sont toujours abondans.

Il est tellement vrai que les renseignemens suffisans sur les produits de nos récoltes ont manqué au gouvernement, que lorsqu'il a fait faire des achats de grains à l'étranger, achats qui ont toujours été nuisibles à notre culture, ces achats, tout immenses qu'ils aient été, n'ont jamais fournis à la France plus de deux à trois

jours de subsistance. La vue de ces approvisionnemens, l'inquiétude qui se manifestait par la raison qu'ils avaient lieu, portaient le peuple à croire à un véritable danger de famine, et alors la crainte excitait une foule de pères de famille à mettre en réserve autant et plus même de grains ou de farine qu'il n'en arrivait de l'étranger. Que résultait-il de ces achats et de cette crainte imaginaire ? notre or s'était écoulé, et le blé paraissait tout d'un coup en trop grande abondance sur nos marchés, par la concurrence de la nouvelle récolte avec les grains de l'étranger, dans un moment où ceux-ci devenaient inutiles; car il est bon de remarquer qu'ils arrivaient presque toujours, du moins en majeure partie, dans cette circonstance. L'influence de cette concurrence se prolongeait beaucoup au-delà de la première année, et le cultivateur était ainsi obligé de livrer à vil prix, pendant toutes les années suivantes, le produit de ses récoltes. L'expérience de cent années prouve ce que je dis ici.

Ainsi une comptabilité agricole est nécessaire sous deux points de vue, celui de l'intérêt du fermier et celui du gouvernement. Déjà plusieurs agronomes, français et étrangers, se sont occupés à nous en donner des modèles et à en rechercher les élémens. Tous ont échoué, parce que

les modes de comptabilité qu'ils présentaient étaient au-dessus de l'intelligence de la plus grande partie des propriétaires-cultivateurs; il faut, pour obtenir leurs suffrages, leur en présenter une qui soit facile, claire et peu embarrassée. Celle de M. *de Plancy*, qui ne consiste qu'en tableaux, ne peut pas leur convenir, car je dirai avec Thaer, *que cette manière de tenir des livres de compte me paraît très-difficile.* Des tableaux peuvent admettre facilement des erreurs, et ces erreurs ne sauraient y être facilement reconnues.

Toute comptabilité doit toujours avoir pour but de nous éclairer sur chacun des objets qui la compose. En posant ce principe, qui me paraît incontestable, je suis plus fermement porté à penser que les tableaux de M. *de Plancy* ne peuvent établir une bonne comptabilité; car, en les décomposant, je n'ai su obtenir le prix net ou brut d'aucun des produits agricoles; c'est cependant là le véritable but. Quand on peut reconnaître ce qui produit de la perte dans une exploitation, on peut souvent y trouver un remède. Quand on n'attend que le résultat général, on ignore ce qui a produit le plus, ce qui a donné le moins, ce qui a causé de la perte; alors il ne peut y avoir d'amélioration d'aucune espèce, puisqu'il n'y a rien de démontré.

Par exemple, je crois que la culture des fromens produit peu de profit dans ce moment. Je dois donc être porté à améliorer cette partie de ma culture; mais je ne sais comment je l'améliorerai et sur quels objets je fixerai particulièrement mon attention pour obtenir ce résultat. Au moyen d'une comptabilité suffisante, je pourrai voir que les deux chevaux d'une charrue, avec leur conducteur, en y comprenant tous les frais nécessaires, me coûtent 6 fr. par jour si je nourris mes chevaux avec du foin au prix de 3 fr. le quintal. Je concevrai facilement que je diminuerai cette dépense en cultivant du trèfle, parce qu'un arpent de trèfle produit le double d'un arpent de pré; et si j'ai des terres propres à la culture de la luzerne, cette dépense des chevaux sera encore diminuée par mes récoltes de luzerne, parce qu'un arpent de luzerne produit 3 ou 4 fois plus qu'un arpent de pré. Je serai donc en mesure, par ces cultures, de tirer plus de profit de la vente de mes céréales, puisqu'elles m'auront coûté moins de frais pour les récolter, par l'économie de la nourriture de mes chevaux.

Ce profit peut-il encore s'accroître? c'est ce que je remarquerai encore dans ma comptabilité; les frais de labours y sont la partie la plus dispendieuse de l'exploitation. Je cherche

de nouveaux moyens d'économie, et je trouve un assolement qui ne me demandera qu'un seul labour pour ensemencer mon froment, au lieu de trois que j'ai donné jusqu'à ce jour. J'emploie ce nouveau mode de culture, et je réussis. C'est ainsi que je trouve des bénéfices à cultiver un grain qui ne produit que de la perte à tous mes voisins.

Cet exemple démontre donc ici qu'il y a nécessité d'avoir un compte bien fait de chacune des branches de l'industrie rurale. C'est cependant ce qu'il est impossible d'obtenir par les tableaux de M. *de Plancy*.

Mais si la comptabilité de cet auteur ne me paraît pas bonne, je trouve dans ses tableaux d'administration agricole, une multitude de renseignemens qui peuvent guider les jeunes cultivateurs. J'y ai cependant remarqué quelques erreurs, et je me crois obligé de les faire connaître. Il recommande d'arroser les fumiers trois ou quatre fois pendant l'été. Ce precepte paraît dépendre d'un mauvais assolement ; car dans un bon cours de récolte il n'y a pas ou il y a très-peu de fumier à cette époque dans les cours de fermes. On épargnerait les frais et les soins de l'arrosement des fumiers en les transportant aussitôt, ou peu de tems après leur confection, sur les terres, pour la culture des

pois, vesces, raves, pommes de terre, etc., etc. Dans cet état ils agissent comme amendement et comme engrais.

Une autre erreur de M. *de Plancy* est de ranger parmi les engrais composés, le plâtre et la chaux. Ils ne sont cependant que des amendemens, et cela est tellement vrai, qu'ils ne peuvent remplacer les fumiers.

En étudiant sa comptabilité pour reconnaître la facilité et les avantages du mode qu'il offrait aux cultivateurs, j'ai été entraîné à croire que celle qui pouvait convenir le plus devait se modeler sur cette tenue des écritures que les commerçans appèlent *partie simple*; mode d'écriture qui effectivement convient au plus grand nombre.

Ces écritures en partie simple ne consistent qu'en débit et en crédit. Il ne peut exister un débit qu'il n'y ait lieu à faire un crédit. Par exemple : le maréchal a ferré les chevaux, on débite les chevaux pour les fers et on crédite la caisse pour le paiement du maréchal.

Il ne faut que deux registres pour tenir cette comptabilité, le livre-journal et le livre des comptes courans. Tous les dimanches on peut porter, si on ne le fait pas tous les jours, soit en débit, soit en crédit, tous les objets de comptabilité sur le livre-journal, et chacun de ces

objets doit être reporté séparément sur la partie des comptes courans auxquels il a rapport. La justification de report aux comptes courans se fait au moyen d'un chiffre que l'on écrit sur la marge du livre-journal, et qui indique la pagination du compte.

Il faut peu de tems pour tenir une comptabilité de cette manière; les travaux des champs ne portent pas, dans ce département, sur une multitude d'objets. On pourrait distribuer les fourrages, etc., pour 8 jours aux chevaux, aux bestiaux, aux volailles. En 5 ou 6 lignes ces débits et crédits seraient ainsi établis pour une semaine. Le tems employé à la culture des terres, etc., pourrait aussi être établi sommairement pour chacune des récoltes, aussi bien que celui pour la rentrée des récoltes, et le transport des engrais.

L'emploi du tems des ouvriers et journaliers n'est pas sujet à plus de difficultés. On ne change pas leurs occupations de quart-d'heure en quart-d'heure. D'ailleurs, si cela était, on pourrait établir des compensations, et le jugement suffit pour les opérer.

La dépense des domestiques à l'année doit se trouver inscrite au livre-journal au fur et mesure que leurs gages leur seront payés suivant l'emploi que l'on fait d'eux dans la ferme. Ainsi le berger

est débité, quand on le paie, au compte des bêtes à laine qu'il soigne, afin que la dépense, comparée avec la recette, procure le résultat net.

Le journal peut donc s'établir en peu de tems et avec facilité. Néanmoins, il n'est pas toujours possible de mettre le prix et la valeur de chacune des journées, etc., avant la fin de l'année; parce qu'on ne peut pas connaître avant cette époque tous les frais de nourriture des hommes et des chevaux, les dépenses faites chez le charron, le vétérinaire, etc. Ces prix peuvent rester en blanc jusqu'à la fin de l'année sans inconvénient. Alors il devient facile de les obtenir d'un trait de plume. La dépense étant connue, il faut la diviser par le nombre de journées auxquelles elle est applicable, et cette valeur étant obtenue, peut se reporter à chacun des comptes où elle est restée en blanc.

Mais si on peut agir ainsi quand il ne s'agit que d'un certain genre de dépense, il n'en est pas de même pour fixer la valeur des fourrages. Les uns sont plus nourrissans que les autres. Le foin, par exemple, a plus de valeur que le trèfle et la luzerne ou le sainfoin. Comment donner un prix aux uns et aux autres? comment en donner aux raves et aux pommes de terre? Il est nécessaire de partir d'une base

connue pour arriver à la solution de cette difficulté. Ainsi, dans un pays où le foin se vend au marché, ce qui établit un cours, je calculerai la valeur de mon foin à consommer dans ma ferme à 25 pour cent plus bas que le prix moyen du marché pendant l'année; ensuite, pour connaître la valeur du trèfle, etc., je nourrirai isolément plusieurs bêtes d'un poids égal; l'une avec un poids connu de foin; la seconde de trèfle, etc., et je les pèserai tous les 3 à 4 jours pendant un mois. Celle qui pèserait le moins serait à coup sûr la plus mal nourrie; alors j'augmenterai sa portion jusqu'au moment où elle soutiendra l'égalité avec les autres. Ainsi, si je dois donner 2 livres et demie de trèfle à une bête pour soutenir son embonpoint au même degré qu'à celle qui est nourrie avec 2 livres de foin, il est évident que 2 livres et demie de trèfle ne valent pas plus que 2 livres de foin, et que telle doit être leur valeur, etc.

Ce calcul, qui peut avoir lieu pour toutes les nourritures sèches, ne peut pas être obtenu de la même façon pour toutes les nourritures relâchantes, telles que raves, betteraves et pommes de terre. Voici alors comme on doit procéder: Supposons que 2 livres de foin nourrissent bien une bête à laine, c'est-à-dire sans qu'elle perde ou gagne en poids, si on lui en re-

tranche une demi-livre et si on y substitue une certaine quantité de nourriture relâchante, il est évident qu'on aura la valeur de cette nourriture, lorsque le poids de la bête sera redevenu et se soutiendra ce qu'il était quand on la nourrissait complètement avec du foin. La quantité de nourriture relâchante fournie, équivaudra alors à la demi-livre de foin qu'on a retirée.

Ces expériences une fois faites resteront pour tous les tems, et les cultivateurs se seront éclairés sur les cultures qui leur seront les plus avantageuses pour élever des bestiaux, en augmenter le nombre et vendre à meilleur marché sans en éprouver de la perte.

Je ne dois pas m'éloigner de ce sujet sans faire remarquer que dans le moment même où nous nous plaignions du bas prix de nos bestiaux, l'étranger en envoyait vendre aux portes de Paris. De deux choses l'une, où il perdait immensément, puisqu'il venait à grands frais suivre notre concurrence; où il avait de grands bénéfices, pour supporter ces mêmes frais. J'adopte la seconde proposition, et j'y suis porté par ces regrets amers qui se sont fait entendre sur les montagnes de la Suisse et dans les plaines de Westphalie, lorsque nos marchés ont été presque fermés à l'étranger. A quelle cause attribuerons-nous le bénéfice qu'il faisait dans une

circonstance où nous perdions pour suivre sa concurrence ? Cette cause, je la trouve dans une grande multiplication de plantes fourrageuses, particulièrement de pommes de terre. Avec cette nourriture il produisait à meilleur marché et en plus grande quantité.

Je donne plus loin le tableau du livre-journal pour toute une semaine dans la saison des grands travaux, et ceux d'un compte ouvert pour le blé dans l'espace d'une année, dans deux systèmes de culture différens.

Les comptes à tenir pour la culture de la Sologne sont peu nombreux dans les fermes non améliorées. Ils consistent, 1.° caisse ; 2.° mobilier de ferme ; 3.° fermage et contributions ; 4.° emploi du tems et nourriture des habitans et ouvriers ; 5.° porcs d'engrais pour la vente ; 6.° volaille ; 7.° vaches ; 8.° bêtes à laine ; 9.° chevaux ou bœufs de travail ; 10.° seigle ; 11.° sarrasin ; 12.° grenier ; 13.° prairies naturelles. Dans d'autres circonstances ces comptes peuvent et doivent être plus multipliés ; c'est à chacun des propriétaires-cultivateurs qu'il appartient d'en établir la convenance.

Ainsi, dans les pays où l'on fait des prairies artificielles, il faut leur ouvrir un compte pour connaître leur véritable valeur. Quoique leur produit soit consommé par les bestiaux, il est

absolument nécessaire d'acquérir cette connaissance; car par ce moyen on pourra distinguer aux comptes divers des bestiaux, ceux qui auront donné plus d'avantages, puisque leur dépense sera connue aussi bien que les profits; et quand on éleverait la valeur des fourrages à consommer au niveau des profits des bestiaux, il n'en serait pas moins évident que la formation des prairies artificielles employées à la nourriture donnerait, par la balance de leur compte, un profit produit par les bestiaux.

Tous ces comptes précédemment indiqués, devraient être additionnés en débit et crédit au bout de 12 mois, à quelqu'époque qu'ils eussent été commencés. Car si la première année d'un bail, ainsi que la dernière, offraient des différences dans le contenu du compte, cela n'aurait pas lieu pour les autres. La première année incomplète, réunie à la dernière aussi incomplète, formerait une année complète.

Les comptes étant additionnés, la somme qu'il faudrait ajouter pour rendre égaux les débits ou crédits, constituerait la perte ou le profit. Ainsi le compte des seigles s'élevant en débit plus haut que son crédit, la balance qui forme la somme nécessaire pour les rendre égaux serait le montant de la perte que le cultivateur aurait faite pour produire du seigle,

On devrait réunir toutes ces balances en perte ou profit, à la fin du registre des comptes. D'un côté on porterait toutes les pertes, en spécifiant les objets qui les auraient produites, tandis que l'on établirait sur l'autre côté tous les profits, avec la même indication. On additionnerait ensuite ces deux relevés de toutes les opérations, et la balance nécessaire pour établir une somme égale des deux côtés serait la perte ou le profit général de l'exploitation pendant une année.

Je pense que ce mode de comptabilité est très-facile à pratiquer, et n'est pas au-dessus de l'intelligence des personnes les moins familiarisées avec la comptabilité marchande. Celui qui la pratiquera y trouvera toujours les motifs de l'emploi du tems. On ne saurait pas lui en imposer à cet égard pendant son absence. Dans tous les tems, par la comparaison de ses comptes, il pourrait toujours découvrir tous les abus qui se glisseraient dans son établissement (1). Car chacun de ces comptes devra ressembler beaucoup chaque année aux précédens, si on cultive toujours de même et sans innovation.

(1) La plus grande partie des propriétaires qui ont fait valoir des terres et qui ont renoncé à cette occupation, doivent les pertes qu'ils ont faites au mauvais usage du tems, aux frais de culture mal entendus et au gaspillage des fourrages pour la nourriture des bestiaux.

Ainsi, pour me résumer, les comptes servent à indiquer aux cultivateurs si leurs opérations sont bien conduites, et qu'elles sont les améliorations qu'ils pourraient introduire dans leur culture; aucun autre moyen ne peut leur donner des lumières suffisantes, et si le mode de comptabilité que je leur offre est simple et facile à comprendre, ils doivent en faire usage pour leur propre intérêt.

Je crois que cette comptabilité est suffisante aux cultivateurs. Je n'ignore pas qu'on a voulu la rendre plus minutieuse, calculer ce que chaque récolte absorbait d'engrais ou en procurait; mais ces details ne peuvent convenir qu'à l'agronome qui veut connaître l'augmentation de la fertilité des terres ou leur appauvrissement. Les expériences en agriculture sont plus difficiles à faire qu'on ne le croit communément, et les données générales valent souvent mieux qu'elles.

(*Voyez les modèles de livres ci-après.*)

Pagination du Livre de compte.	25 Juillet.	DOIT. liv.	DOIT. s.	AVOIR liv.
1822.				
(E) o 6	**DOIV.t** *les Chevaux* :			
	18 Mesures d'Avoine. (A)			
	36 Bottes de Foin. (A).			
	Fers.	9	»	
	Vétérinaire.	5	»	
	Charron	12	»	
	Gages du Charretier Louis.	36	»	
	25 Dudit.			
o 6	**AVOIR** *les Chevaux* :			
	Rentré les Seigles pendant 3 jours à 2 voitures, 6 journées. (B)			
	Labouré pour les Seigles, pendant 3 jours à 2 Charrues, 6 journées. (B)			
	25 Dudit.			
o 9	**AVOIR** *Avoine* :			
	Fourni pour la nourriture des Chevaux, 18 mesures. (A)			
	25 Dudit.			
o 10	**AVOIR** *Foin* :			
	Fourni 36 Bottes de Foin pour la nourriture des Chevaux. (A).			
	25 Dudit.			
o 17	**AVOIR** *Caisse* :			
	Paiement des Fers des Chevaux. 9			
	— du Vétérinaire. 5	....	.	
	— du Charron. 12	....	.	
	— du Fauchement des Seigles. . . . 18	....	.	
	— à-compte au Charretier Louis.. . . . 36	....	.	
		....	.	70
	25 Dudit.			
o 11	**DOIV.t** *les Seigles* :			
	Paiement du Faucheur.	18	»	
	Rentrée des Seigles pendant 3 jours, 6 journées. (B) .			
	Labours pendant 3 jours, à 2 charrues, 6 jours. (B)			
	6 Journaliers pour entasser et tendre les gerbes, 6 journées, ...			

Juillet.

1822.		DOIT. liv.	DOIT. s.	AVOIR. liv.	AVOIR. s.
	AVOIR *Emploi du Tems :*				
0 19	2 Charretiers à rentrer le Seigle pendant 3 jours, 6 journées. (C)				
	2 *idem* employés à labourer pour seigle pendant 3 jours, 6 journées. (C)				
	6 journaliers employé à entasser les seigles, et à tendre les gerbes aux champs, 6 journées. (C)				
	25 Dudit.				
	DOIT *Emploi du Tems :*				
0 19	1 Porc de 150 livres, estimé.	45			
	20 mesures de blé donné au meunier. (D)	70			

Remarques.

(A) Les prix seraient remplis à la fin de l'année, d'après un prix moyen.

(B) Les prix seront aussi remplis à la fin de l'annés, d'après la connaissance acquise de la dépense totale des Chevaux, divisée par le nombre de journées pendant lesquelles ils auront été employés.

(C) On ne peut fixer la dépense des journées des domestiques de la ferme, qu'à la fin de l'année, lorsqu'on connaîtra la dépense de leur nouriture combinée avec celle de leurs gages et divisée par le nombre de journées de travail.

(D) Par cet exemple de la comptabilité d'une semaine, qui est l'une des plus considérables parmi celles que l'on peut rencontrer dans l'année, on pourra juger du peu de tems qu'il faudra pour tenir une bonne comptabilité.

(E) La lettre O placée au-dessus des chiffres, indique que le report de l'article a eu lieu au compte qui le concerne.

DOIT. Saison des Fromens de 7 arpens,

			Liv.	s.
1822. — Mars.	17	7 journées de labour, à 6 liv. l'une.	42	
		2 journées hersage. à 6 livr. l'une	12	
Mai.	27	6 journées transports de fumiers	56	
		S journées d'ouvriers pour l'écarter.	12	
Juin.	5	7 journées deuxième labour, à 6 livr. l'une. .	42	
		2 journées hersage, à 6 liv. l'une.	12	
Août.	5	5 journées faucheurs, à 4 livr. l'une.	20	
		5 journées pour ramasser derrière les faucheurs, à 2 livr. l'une.	10	
		3 journées transport des gerbes à la grange, à 6 livr. l'une.	18	
		3 journées pour tendre les gerbes aux champs. à 3 livr. l'une	9	
		9 journées ponr entasser en grange.	27	
		2 journées pour faire les liens.	4	
Sept.	27	7 journées de charrue pour enterrer les blé, à 6 liv. l'une.	42	
		2 journées pour hersage.	12	
		21 mesures froment pour semence.	84	
		2 journées de semence.	5	
Nov.	30	Payé au batteur en grange.	40	
1823. — Janv.	3	Déficit au grenier par dessiccation.	7	
		Transport à la ville, 1 journée à 4 chevaux . .	12	
		Frais de mesurage et dépense à l'auberge . . .	15	
		Loyer des terres pour 2 ans à cause de la jachère.	140	
		Contributions pour 2 ans.	42	
		Intérêts du capital employé pour la saison. . .	30	
		Total. . .	673	

...ns un systême triennal. AVOIR.

			Liv.	s.
Nov.	30	Le Batteur a livré au grenier 170 mesures de de blé, provenant de		
		(A) 1700 Gerbes, vendues à 3 liv. 10 s.	595	»
		(B) *Balance* en Perte.	78	»
		SOMME égale.	673	»

REMARQUES.

(A) Dans de bonnes années les produits peuvent être plus considérables. Mais alors le prix des grains est encore moins élevé que celui que j'indique. J'ai dû prendre un terme moyen pour les quantités et la valeur des blés. Si les terres sont assez fertiles pour donner constamment de meilleures récoltes, leur loyer est aussi beaucoup plus considérable. Il sera démontré, par cet exemple, que les terres pauvres coûtant autant pour leur exploitation que celles qui sont beaucoup plus riches, on ne saurait assez rechercher des moyens économiques pour leur culture.

(B) La balance de la culture des fromens dans ce compte offre pour le laboureur une perte de 78 fr. Si le blé valait 4 fr. la mesure, il aurait 7 fr. de bénéfice, ou 1 fr. par arpent, ce qui serait bien loin d'être suffisant pour le garantir de sa ruine. Car un orage ou une gelée tardive peuvent lui faire perdre 600 fr. environ. Et combien de tems ne lui faudrait-il pas travailler pour les recouvrer avec un si mince bénéfice. Quand même on pourrait rabattre quelque chose des articles de la dépense, ce retranchement ne suffirait pas encore pour assurer du bénéfice pendant un bail de neuf ans. Il faudrait que le froment pût se soutenir de 4 fr. 50 c. à 5 fr. pour lui assurer des bénéfices convenables.

Je n'ai point porté en recette la paille, parce qu'elle se convertit en fumier, le plus ordinairement, et que j'aurais dû porter en dépense une somme égale pour les fumiers nécessaires à l'engrais des terres. S'il est constaut que les bestiaux en consomment une partie, il ne l'est pas moins qu'ils produisent, par leurs déjections, un équivalent, puisqu'ils se nourrissent eucore avec les herbes des champs ou les fourrages secs.

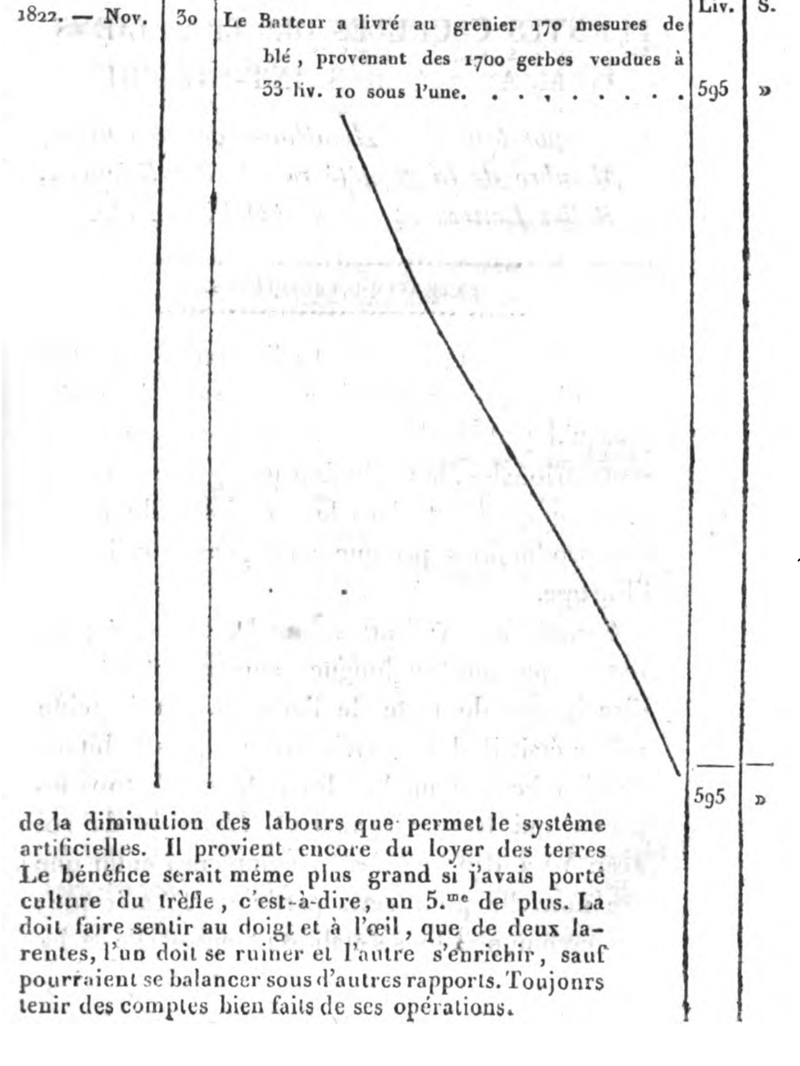
J'observe de nouveau, que je ne donne ces tableaux que pour en montrer la forme; que leur contenu ne doit pas être disputé pour les sommes qui y sont portées, quoique très-vraisemblables; que si je ne présente pas de véritables comptes qui me soient propres, quoique je cultive depuis 18 ans, cela tient à des arrangemens particuliers qui ne m'ont pas permis de tenir mes comptes dans cette forme, et qui sont peu applicables à d'autres exploitations. Je me ferai toujours un plaisir de lever toutes les difficultés qui pourraient naître dans l'esprit des personnes qui voudraient employer les moyens que je leur donne aujourd'hui pour obtenir une connaissance approfondie de leurs opérations.

DOIT. Saison des Fromens de 7 arpens,

			Liv.	S.
1822. — Août.	5	5 journées de faucheurs à 4 livres l'une. . . .	20	
		5 *id.* pour ramasser derrière les faucheurs à 2 liv.	10	
		3 *id.* transports de gerbes à la grange, à 6 l. l'une.	18	
		3 *id.* pour tendre les gerbes aux champs, à 3 l. l'une.	9	
		9 *id.* pour entasser en grange. . , ...	27	
		2 *id.* pour faire les liens.	4	
Sept.	1	7 *id.* pour enterrer la deuxième pousse de trèfle, à 6 liv. l'une.	42	
		2 *id.* pour hersage.	12	
Octobre.	1	21 mesures froment pour semence.	84	
		2 journées de semence.	5	
		2 journées de hersage pour enterrer la semence.	12	
Novembre.	30	Payé au batteur en grange.	40	
1823. — Janv.	3	Déficit au grenier pour dessication.	7	
		Transport à la ville, 1 journée à 4 chevaux. .	12	
		Frais de mesurage et dépense à l'auberge. . .	15	
		Loyer des terres pour un an.	70	
		Contributions pour un an.	21	
		Intérêts du capital employé.	15	
			423	»
		(A) *Balance* pour bénéfice. . . .	172	»
			595	»

(A) Le bénéfice de cette culture provient évidemment
quatriennal pendant lequel on cultive les prairies
qui cesse d'être double à raison de la jachère.
la récolte de blé ce qu'elle est véritablement après la
comparaison de ce tableau avec celui qui précède,
boureurs voisins qui suivent deux pratiques aussi diffé-
cependant, les autres élémens de leur exploitation qui
est-il constant, par ces deux tableaux, qu'il est bon de

dans un système quatriennal. **AVOIR.**



			Liv.	S.
1822. — Nov.	30	Le Batteur a livré au grenier 170 mesures de blé, provenant des 1700 gerbes vendues à 33 liv. 10 sous l'une.	595	»
			595	»

de la diminution des labours que permet le système artificielles. Il provient encore du loyer des terres Le bénéfice serait même plus grand si j'avais porté culture du trèfle, c'est-à-dire, un 5.me de plus. La doit faire sentir au doigt et à l'œil, que de deux la- rentes, l'un doit se ruiner et l'autre s'enrichir, sauf pourraient se balancer sous d'autres rapports. Toujours tenir des comptes bien faits de ses opérations.

BIBLIOGRAPHIE.

PLANTES USUELLES DES BRASILIENS

Par M. Auguste de SAINT-HILAIRE,

Correspondant de l'Académie des Sciences, Membre de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, etc.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

Le Brésil est, sans contredit, une des parties du globe que la nature a favorisées le plus, puisqu'il présente à la fois, dans ses provinces septentrionales, la végétation pompeuse et variée des tropiques, et dans les provinces du midi, des productions presque analogues à celles de l'Europe.

Soumis au systême colonial, ce beau pays resta, pendant de longues années, pour ainsi dire ignoré du reste de l'univers, et à peine même était-il alors permis à ses propres habitans de chercher à connaître les richesses de tous les genres qui les environnaient. L'arrivée du roi Jean VI à Rio de Janeïro commença enfin une ère nouvelle pour cette partie de l'Amérique; des communications s'établirent entre elle et les

diverses nations de l'Europe; les étrangers furent admis dans les ports du Brésil, et plusieurs voyageurs profitèrent de cette circonstance heureuse pour aller étudier les nombreuses productions de cette riche contrée.

M. Auguste de Saint-Hilaire fut l'un des premiers qui, dans ce dessein, se tranporta en Amérique. Il consacra six ans à parcourir une grande partie des provinces du Brésil; il s'y livra sans relâche à des recherches qui eurent l'histoire naturelle pour objet principal, et il est revenu en Europe avec des collections considérables et un grand nombre d'observations. Le résultat de ses travaux sera publié dans une suite d'ouvrages. Il se propose en ce moment de faire connaître avec détails les végétaux du Brésil les plus utiles dans les arts et la médecine.

Une planche lithographiée et dessinée avec soin représentera chacune des plantes que l'auteur voudra faire connaître. Le texte indiquera d'abord le nom systématique de la plante, ses noms usités parmi les habitans du Brésil, et l'indication de sa place dans l'ordre naturel et le système de Linné. Une phrase latine très-courte exposera les principaux caractères du végétal, et une description complète écrite en français fera connaître toutes ses parties. L'indication des lieux où il croît suivra la description. Viendront

enfin des détails sur ses usages et des observations qui, destinées principalement à ceux qui se consacrent d'une manière spéciale à l'étude de la botanique, seront imprimées en petits caractères.

Cet ouvrage fera connaître, à ceux qui se vouent à l'art de guérir, la matière médicale des contrées situées entre les sources de Rio dos Tocantins et l'embouchure du Rio de la Plata. Les botanistes y trouveront la description d'une suite de plantes nouvelles, des analyses qui, faites sur le frais, seraient difficilement inexactes, et des détails sur les affinités des végétaux. Celui enfin qui, étudiant l'histoire de peuples, cherche à s'instruire de leurs rapports avec les objets qui les entourent, puisera dans cet ouvrage quelques notions sur le parti que les Brasiliens tirent des plantes de leur patrie pour leurs besoins et pour leurs arts.

L'ouvrage paraîtra in-4.° sur beau papier, et sera composé d'environ cinquante livraisons de cinq planches chacune et d'un texte d'à-peu-près cinq pages par planche. Les livraisons seront publiées, autant que cela sera possible, de mois en mois, et la première paraîtra dans le courant de janvier 1824.

Pour laisser aux souscripteurs la faculté d'arranger les plantes d'après l'ordre qu'ils jugeront le plus convenable, chacune sera indiquée par un simple numéro et ne portera aucune pagi-

nation ; mais l'auteur indiquera dans une table l'arrangement qui lui paraît le meilleur, lorsqu'on veut prendre pour base les rapports naturels.

Le prix de la livraison sera de 5 fr. pour Paris. On ne paiera chaque livraison qu'en en prenant réception.

On souscrit à Paris chez *Grimbert*, libraire, rue de Savoie, n.° 14.

PLANTES USUELLES DES BRASILIENS. *I.re livraison.*

L'ouvrage utile et intéressant que nous venons d'indiquer aux médecins et aux naturalistes, et sur lequel nous regrettons de n'avoir pas pu fixer plutôt leur attention, a commencé à paraître il y a déja plus d'un mois. L'auteur pour connaître l'opinion des savans et profiter de leurs avis, a fait hommage de son travail à l'Académie des Sciences. L'extrait suivant du rapport que M.r *de Humboldt* a fait dernièrement à cette illustre Compagnie, donnera une juste idée de la livraison que nous annonçons, et fera sentir mieux que tout ce que nous pourrions en dire, le mérite et l'importance de l'ouvrage de M. *Auguste de St.-Hilaire*. Les végétaux qu'elle comprend et qui appartiennent aux fébrifuges et aux antivermineux, ont des pro-

priétés très-prononcées, et la matière médicale européenne s'en enrichira certainement avant peu.

Extrait du Rapport fait à l'Académie des Sciences, par M. le Baron de Humboldt, *sur un ouvrage de M.* Auguste de Saint Hilaire, *intitulé :* Plantes usuelles des Brasiliens.

.... L'auteur de cet ouvrage continue à faire jouir le public des fruits d'un voyage de six années, pendant lesquelles il a parcouru une vaste portion du Brésil, de la province Cisplatine et des missions du Paraguay. La botanique et l'histoire naturelle des animaux ont été enrichies à la fois par ce savant qui, avant de quitter l'Europe, avait déjà donné tant de preuves de sa sagacité et d'une connaissance intime et des affinités des formes végétales.

Mais ce qui double le prix des objets qu'il a rapportés, ce sont les observations précieuses qu'il a faites sur les lieux mêmes, pour avancer l'étude des familles naturelles, la géographie des plantes et des animaux, la connaissance des inégalités du sol et l'état de sa culture. Aussi les savans de toutes les nations désirent-ils la publication d'un grand ouvrage dans lequel, par la munificence du Gouvernement, M. *Auguste de*

St.-Hilaire pourrait réunir tant de matériaux divers. Jusqu'à l'époque où leurs vœux seront remplis, ils applaudiront avec nous à l'ardeur soutenue qui porte ce voyageur à devancer ce grand ouvrage par des mémoires et des traités moins volumineux, quoique également propres à répandre du jour sur la Flore du Brésil et des pays voisins (1).

La description des Plantes usuelles renfermera un choix des végétaux les plus intéressans, sous le rapport de leur utilité médicale, industrielle ou alimentaire. Le premier cahier qui a été présenté à l'Académie contient trois espèces nouvelles de véritable *Quinquina*; deux *Exostema*, genre voisin du *Cinchona*, établi par M. *Bonpland*, et un *Strychnos*, dont les propriétés fébrifuges sont des plus prononcées.

La découverte de vrais *Cinchona* dans la partie orientale de l'Amérique du sud, loin des Cordillières, doit frapper ceux qui s'occupent de la distribution des végétaux sur le globe et des causes géologiques qui l'ont modifiée. On ne

---

(1) Outre les *Plantes usuelles*, l'auteur va encore publier un ouvrage intitulé : *Histoire des Plantes les plus remarquables du Brésil et du Paraguay*. Les quatre premières livraisons sont déjà prêtes et paraîtront en avril, chez *Belin*, rue des Mathurins-Sorbonne, à Paris.

connaît jusqu'à ce jour aucune espèce de *Cinchona*, pas même d'*Exostema*, ni dans les montagnes de la *Silla de Caracas*, où végètent des *Befaria*, des *Aralia*, des *Thibaudia* et d'autres arbustes alpins de la Nouvelle-Grenade, ni dans les montagnes boisées de *Caripé* et de la Guyane française. Cette absence totale des genres *Cinchona* et *Exostema* sur le plateau du Mexique et dans les régions orientales de l'Amérique du sud, au nord de l'équateur (si toutefois elle est aussi absolue qu'elle le paraît jusqu'à ce jour), surprend d'autant plus que les îles Antilles ne manquent pas d'espèces de *Quinquina* à corolles lisses et à étamines saillantes. Les *Quinquina* des Cordillières n'avancent vers l'est dans l'hémisphère boréal que jusqu'au 72ᵉ degré de longitude occidentale de Paris, jusqu'aux montagnes de mica schiste de la Sierra Nevada de Merida.

Les *Cinchona ferruginea*, *C. Vellozii* et *C. Remijiana* de M. *Auguste de Saint Hilaire*, long-tems confondus avec les *Macrocnemum*, végètent sur les plateaux de la province de *Minas-Geraes*, à 100 mètres d'élévation, sous un climat tempéré, entre les 18ᵉ et 22ᵉ degrés de latitude australe. On regarde leur présence, et ce fait est bien remarquable, comme un indice à peu près sûr de la proximité des minérais de fer.

L'écorce amère et astringente de ces *Quinquina* des montagnes du Brésil, (*Quina da Serra*) ressemble singulièrement, par la saveur, à celle du Quinquina du Pérou et de la Nouvelle-Grenade ; cependant leurs qualités fébrifuges sont moins prononcées que celles d'un arbre plus célèbre encore, du *Strychnos pseudoquina* que l'on trouve dans le district des Diamans, dans les déserts de Goyaz et dans la partie occidentale de Minas-Geraes.

De toutes les plantes médicinales de ces vastes contrées, le *Quina do Campo* ou *Strychnos pseudoquina*, est celle dont l'usage est le plus répandu et le mieux constaté. Les Médecins du Brésil en administrent l'écorce, tantôt en poudre, tantôt en décoction. Des expériences comparatives repétées avec succès à Paris, ont prouvé que ses propriétés médicales ne le cédaient point à celles des meilleures espèces de *Cinchona* des Cordillières.

L'analyse chimique de ce *Strychnos*, a présenté à M. *Vauquelin*, un acide d'une nature particulière ; mais il n'y a découvert ni brucine, ni quinine, ni un atôme du principe vénéneux que renferment le *Strychnos nux-vomica* et la fève *de Saint-Ignace*. On savait déjà qu'une autre espèce du même genre, le *S. Potatorum*, est également dépourvue de propriétés

délétères, et que la pulpe du fruit de la *Noix vomique* se mange sans danger.

Les écorces des *Exostema cuspidatum* et *australe* du Brésil sont aussi fébrifuges, mais bien inférieures à celles des *Quina da Serra*. Elles ressemblent aux écorces des *Quinquina* des Antilles et n'offrent, comme celles-ci, presqu'aucune trace de quinine et de cinchonine.

A cette liste de plantes médicinales, il faut encore ajouter le *Paraïba* ou *Simaruba bigarré*, qui est un des plus puissans antiverminéux, et l'*Evodia febrifuga*, que l'on confond dans le pays avec le *Quinquina* du Pérou, et qui appartient à la même famille que le *Cortex angusturæ* ou *Cusparé*, des Missions de Caroni, que j'ai fait connaître sous le nom de *Bonplandia trifoliata*.

Si dans l'intérieur de la Guyanne française on découvre un jour des sites assez élevés pour jouir d'un climat tempéré, on pourra, comme je l'ai proposé depuis long-tems, y transplanter, par la voie de la rivière des Amazones, les *Cinchona* de la pente orientale des Cordillières, de Loxa et de Bracamoros, ou, d'après les découvertes du voyageur dont nous examinons les travaux, enrichir le sol de la Guyane par la culture des plantes fébrifuges du Brésil.

A l'intérêt qu'inspirent les considérations sur

l'usage des végétaux, sur l'époque de leur découverte, et leur distribution géographique, M. *Auguste de Saint-Hilaire* a ajouté celui des descriptions botaniques les plus complètes, et de la discussion des affinités de structure par lesquelles chaque plante se lie aux genres voisins.

Je ne mettrai pas sous les yeux de l'Académie toutes les observations botaniques entièrement neuves que renferme la description des *Plantes usuelles du Brésil*; je ne rappellerai que les discussions sur le genre *Strychnos* d'après lesquelles ce genre ne peut former une famille séparée comme l'avait proposé M. *Decandolle*; sur le genre *Evodia*, dont l'adoption devient indispensable depuis que M. *Kunth*, dans les *Nova genera plant. æquin.*, a prouvé l'identité générique du *Zantoxylum* et du *Fagara*; sur les différences des *Quassia* et des *Simaruba*, des *Cinchona* et des *Exostema*. Les botanistes reconnaîtront dans l'ensemble de ces discussions, la supériorité de talent avec laquelle le même voyageur a déjà traité, dans des Mémoires séparés, les familles des Primulacées et des Caryophyllées.

Des planches lithographiées avec soin accompagnent les descriptions, qui forment autant de Monographies séparées : elles offrent l'analyse des parties les plus délicates de la fructification.

C'est ainsi que le *Traité des Plantes usuelles*

des Brasiliens tout en enrichissant la botanique et la matière médicale, fera connaître aux habitans d'un autre hémisphère les richesses d'un pays qui ne demande que des bras pour le défricher, et des institutions politiques propres à encourager l'industrie nationale.

MÉMOIRE SUR LES ANTIQUITÉS DE GRAN, par M. JOLLOIS, *ancien Secrétaire de la Commission d'Egypte, Membre de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, etc.*

Ce Mémoire, fort curieux, orné de quatre planches lithographiées, et dont un extrait a été inséré dans l'Annuaire de 1823 du département des Vosges, n'est lui-même qu'une faible partie, mais la partie la plus intéressante d'un travail fort considérable, et accompagné de vingt-trois feuilles de dessin, qui a mérité à M. Jollois l'une des trois médailles d'or accordées en prix par Son Exc. le Ministre de l'intérieur aux auteurs qui, au jugement de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auraient présenté les meilleurs mémoires sur les antiquités de la France.

Voici comment M. Walkenaër, dans son Rapport fait à cette Compagnie savante, dans

sa séance du 18 juillet 1823, s'est exprimé sur les travaux de notre collègue :

« M. Jollois, Ingénieur en chef du département des Vosges, bien connu du monde savant, par sa coopération au grand ouvrage sur l'Egypte, vous a fait parvenir les descriptions de plusieurs lieux antiques du département des Vosges, faites avec une exactitude et une précision peu communes, et accompagnées d'un grand nombre de plans et de dessins d'une exécution supérieure. Les lieux qu'il a décrits sont, le Mont Donon, Gran et Bleurville, où il a découvert les ruines d'un bain romain. — L'auteur a joint à cet envoi une notice sur les antiquités découvertes à Lamerey, qu'il a composée en commun avec M. Meschini, mais dont il a été le rédacteur. La liste des médailles découvertes dans cet endroit, forme seule un très-fort cahier. Le plus important et le plus curieux de ces mémoires est, sans contredit, celui qui est relatif aux antiquités de Gran, qui n'est aujourd'hui qu'un petit village dans la sous-préfecture de Neufchâteau, et qui a incontestablement été une ville romaine très-considérable; mais elle ne se trouve sur aucune des routes tracées dans les itinéraires romains; et on n'a pu découvrir son nom

» antique. Ce lieu a déjà occupé plusieurs
» antiquaires, et entr'autres, M. de Caylus,
» qui en a publié un petit plan. L'ouvrage dont
» il s'agit le fait bien connaître, et est sur-
» tout intéressant par les recherches qu'il con-
» tient sur les anciens théâtres et amphithéâtres.
» Il en existe à Gran un des mieux conservés
» et des plus remarquables. M. Jollois en donne
» des plans géométriques, des coupes, des vues,
» et nous le montre sous toutes les faces. Il en
» a comparé les dimensions avec celles de tous
» les amphithéâtres anciens que nous connais-
» sons; le grand diamètre du théâtre seul est
» de 76 toises, et surpasse de 6 toises le théâtre
» de Marcellus à Rome, et de 2 toises celui
» de Syracuse, qui sont les plus grands de tous
» ceux que l'on a mesurés. L'amphithéâtre,
» qui, dans son grand diamètre, a la même
» dimension que le théâtre, pouvait contenir 15
» à 20 mille spectateurs, selon M. Jollois, ce
» qui paraît loin d'être exagéré, si l'on en juge
» par comparaison avec les calculs que l'on a
» faits relativement au nombre de spectateurs
» que pouvaient renfermer le colysée de Rome,
» et l'amphithéâtre de Nismes. »

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA SECTION DES LETTRES,

Sur un Éloge de POTHIER, *présenté à la Société par M.* PERSIN, *Avocat à la Cour royale d'Orléans, depuis la fermeture du concours ;*

Par M. MOREAU, *Avocat.*

Séance du 3 février 1825.

MESSIEURS,

Votre Section des Lettres m'a chargé de vous présenter, en son nom, un Rapport sur l'éloge de *Pothier*, par M. *Persin*, avocat à la Cour royale d'Orléans.

Le titre de cet ouvrage, et l'époque à laquelle il se rattache, me donnent l'apparence d'un tort pour lequel, après avoir obtenu l'indulgence de la Section des Lettres, je viens aussi réclamer la vôtre et jusqu'à votre justice.

En effet, Messieurs, lorsque M. Persin vous offrit son mémoire, vous aviez fermé le concours, et l'auteur dut naturellement céder la place à ceux qui disputaient la palme acadé-

mique. Vous vous souvenez de ces longues épreuves, de ces examens prolongés, de ces lectures multipliées, et enfin de ces débats honorables au milieu desquels ne cessait de résonner le nom de l'immortel jurisconsulte.

En soumettant l'éloge couronné à la sanction de l'opinion publique, vous l'aviez placé dans toutes les bouches; il était devenu pour ainsi dire populaire.

Dans cette position, Messieurs, si votre rapporteur eût redouté la comparaison dont son travail aurait pu être l'objet, il eût cédé à un amour-propre déplacé; mais comme on se lasse de tout, même d'admirer, il craignit de vous fatiguer en vous retraçant des idées qui se liaient par une analogie constante avec celles qui vous avaient si long-tems occupés.

Permettez donc, Messieurs, que je me félicite devant vous d'avoir conservé à l'ouvrage estimable dont je vais vous entretenir une sorte de nouveauté qui, sans être nécessaire à son succès, ne pourra qu'ajouter à l'intérêt que sans doute il va vous inspirer.

Messieurs, une première réflexion, favorable à l'auteur, c'est qu'en vous adressant son ouvrage à une époque où il ne pouvait plus concourir, il n'a pu avoir d'autre désir que de rendre un hommage désintéressé à la mémoire

du grand homme que vous rappeliez à la vénération publique, et c'est ainsi que vous devez vous applaudir d'avoir imprimé autour de vous ce mouvement généreux qui a tourné au profit de l'amour de la science et de la vertu.

Toutefois, Messieurs, je me suis interrogé moi-même sur ce charme puissant qui semble attirer la jeunesse actuelle vers les sujets graves et sévères.

Je me suis demandé comment, avec cette imagination brillante, cet esprit orné de toutes les grâces de la littérature, et cette vive sensibilité qui la distingue, elle excelle à peindre les plus nobles inspirations du génie et les profondeurs de la science; c'est, selon moi, le résultat du concours de causes diverses dont l'examen serait ici déplacé; mais c'est principalement le fruit d'une éducation vigoureuse; c'est enfin le caractère du siècle; et, qu'il me soit permis de le dire, aux souvenirs glorieux qui signaleront notre époque, se rattacheront toujours les noms de cette foule de jeunes orateurs qui soutiennent si dignement l'honneur du barreau français.

Ces idées, Messieurs, loin de m'éloigner de mon sujet, m'y ramènent tout naturellement, en s'appliquant à l'ouvrage dont il s'agit et à son auteur.

Il avait à célébrer la science et la vertu, portées au plus haut degré. Ses méditations ont dû être graves, ses recherches difficiles et sa discussion méthodique et profonde ; mais il avait encore à louer un homme classique et le modèle de la magistrature, et je crois pouvoir dire que l'orateur s'est ressenti de la noblesse et de l'élévation de son sujet.

Dès le début de son discours on reconnaît l'esprit qui l'anime, on peut apprécier la manière dont il sent l'éloge qu'il a conçu, et celle dont il va le présenter.

« Heureux, dit-il, celui qui peut entreprendre « une tâche aussi glorieuse, l'exécuter digne- « ment, et servir ainsi d'interprète à la voix de « la patrie ; j'ose tenter un si noble effort : Orléa- « nais, je viens déposer mon offrande aux pieds « du plus vertueux de mes concitoyens ; je ne « viens pas, louangeur frivole, surcharger sa « mémoire d'éloges fastueux ; les ornemens de « l'esprit conviendraient mal, sa vertu n'en a « pas besoin : je peindrai dans Pothier le sage « magistrat, le bon citoyen, le jurisconsulte « profond. »

Je ne crains pas de le dire, Messieurs, on ne pouvait mieux entrer dans son sujet, et il semble qu'il n'y a qu'un orateur modeste qui

puisse avoir le droit de louer dignement un homme tel que *Pothier*.

Oui, Messieurs, on pourrait dire avec raison de chaque homme célèbre, qu'il faut le louer à sa manière, parce qu'il n'y en a peut-être pas un seul que la nature n'ait marqué d'un sceau particulier et d'un caractère distinctif qui a dominé toutes ses conceptions. L'histoire générale des sciences et des arts me fournirait des exemples multipliés, mais je ne les prendrai que parmi quelques-uns des maîtres de l'éloquence française.

Pascal fut embrasé de l'enthousiasme le plus pur pour la religion chrétienne; *Bossuet* se déclara le soutien de la foi catholique et des libertés gallicanes, et la France reconnaissante a ratifié cette mission glorieuse; *Fénélon* sembla ne respirer que pour enseigner aux hommes le culte de l'humanité.

On a dit que *Montesquieu* avait retrouvé les titres du genre humain; et la postérité, en consacrant ce témoignage de reconnaissance publique, nous semble avoir deviné que cet éloge était le seul que l'immortel auteur de *l'Esprit des lois* eût ambitionné, en se mettant à la tête de la civilisation européenne.

Buffon, au milieu des créations de son génie, sembla ne vouloir être que l'amant passionné de la nature, pour la parer des grâces brillantes

d'une imagination qui l'égara quelquefois dans des erreurs dont on peut dire qu'elles font penser, comme on l'a dit de l'un des littérateurs les plus spirituels du 18ᵉ siècle (*Marmontel*).

Enfin, et pour nous rapprocher de l'objet qui nous occupe, par une citation plus analogue, l'illustre chancelier *Daguesseau*, celui qui fut le plus bel ornement du Sénat français, et le modèle le plus pur qui jamais ait brillé dans les rangs du ministère public, *Daguesseau* ne nous force-t-il pas d'oublier l'orateur éloquent et profond pour ne voir en lui que l'homme uniquement dévoué au maintien de la justice et au respect inviolable des lois?

Quant à *Pothier*, simple comme un homme supérieur à tout, même à sa renommée, indifférent à l'admiration comme il l'eût été aux efforts de l'envie, parce qu'il n'écoutait que le désir d'être utile aux hommes; n'ayant pas plus le faste des paroles que celui des actions, ne confiant qu'à l'infortune le secret de ses vertus, et ne révélant son génie que par ses ouvrages : voilà ce que fut *Pothier*, voilà ce qu'il fallait exprimer. Le secret de sa vie a dû passer ainsi dans son éloge; vous pourrez juger s'il a échappé à la pénétration de M. *Persin*.

Le plan de son ouvrage est simple, il était presque obligé; et, comme il nous l'annonce dès

ses premières paroles, l'auteur va célébrer tour à tour le professeur, le magistrat, l'homme et le citoyen.

Dans le développement de ces parties élémentaires de son discours, M. *Persin* nous a paru avoir suivi les traditions les plus sûres et les plus fidèles. Né dans la cité qui s'honore d'avoir donné le jour à cet illustre citoyen, pouvait-il ignorer que déjà sur sa tombe la patrie avait fait entendre l'expression de ses regrets et de son admiration; aurait-il pu se défendre de consulter ces monumens élevés par la reconnaissance de son pays, et de prendre pour modèles et pour guides les hommes recommandables qui l'avaient précédé dans la carrière?

C'est ainsi qu'à l'exemple de tous les panégyristes de *Pothier* M. *Persin* parle du droit romain, mais il en parle avec cette chaleur, cette vivacité qui décèle un enthousiasme vrai et le sentiment éclairé de la perfection d'une législation qui, après avoir traversé tant de siècles, exerce encore une si grande influence sur le nôtre.

C'est ainsi qu'il nous montre cette collection des lois du Digeste, dont le désordre n'avait pu céder aux efforts du plus savant jurisconsulte, remise dans un ordre parfait dans les *Pandectes* de *Pothier*, et qu'il en trace les immenses

difficultés; mais en se soumettant à cette conformité nécessaire, M. *Persin* s'éloigne d'une imitation servile, pour se livrer à des inspirations qui honorent également son talent et son caractère.

Voici d'abord comment M. *Persin* fait ressortir la perfection de cet immortel ouvrage :

Après avoir mis M. *Pothier* en regard avec *Accurse*, avec *Dumoulin*, et surtout avec *Vigellius*, célèbre jurisconsulte allemand, qui avait fait un travail à peu près semblable, mais d'un mérite bien inférieur, il ajoute : « Il fallait, « pour y parvenir, joindre à une connaissance « parfaite du droit civil un discernement pro- « fond; il fallait écarter les textes inutiles, « rapprocher ceux qui se trouvaient épars, et « qui ont du rapport entre eux; les ranger sous « les titres qui les concernent, et dans l'ordre « qui leur convient; il fallait dégager les prin- « cipes des obcurités qui les enveloppaient, lier « les conséquences aux principes, donner enfin « à ce vaste corps, à ses différentes parties, « des proportions convenables, une liaison na- « turelle. »

M. *Persin* rappelle ensuite comment un journaliste étranger, jaloux sans doute de ce que la gloire d'une telle entreprise avait été enlevée à sa patrie, troubla, par une odieuse satire,

l'enthousiasme général que l'apparition des *Pandectes* avait excitée dans le monde savant.

« Esprits stériles, incapables de rien produire, « dit M. *Persin*, poursuivez votre critique im- « puissante, attachez-vous à rabaisser les pro- « ductions du génie, auxquelles vous ne pou- « vez atteindre; votre feuille d'aujourd'hui n'exis- « tera plus demain, mais l'ouvrage que vous « attaquez subsistera tant que la science et les « lois auront quelque empire sur les hommes; « la gloire de son auteur est immortelle. »

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous reproduise en détail l'analyse faite par M. *Persin* des autres ouvrages de *Pothier:* ce serait dépasser les bornes que j'ai dû me prescrire : il m'est également impossible de le suivre dans les développemens du plan que je vous ai précédemment indiqué, ce serait vous soumettre l'ouvrage entier, lorsque ma tâche se réduit à vous en offrir uue idée générale; je dirai même, pour faire ici toute la part de la critique, que M. *Persin* s'est quelquefois abandonné à des digressions inutiles dans un éloge tel que celui de *Pothier*, et que ne justifie pas toujours le ton de vérité avec lequel il les présente; mais je ne peux me dispenser de vous apprendre comment l'auteur, en définissant les qualités du magistrat, a peint

à grands traits celui qui en a été le modèle le plus parfait.

Qu'est-ce qu'un magistrat ?

« C'est, dit M. *Persin*, un homme essentiel-
« lement juste et bon, dépositaire de la partie
« la plus auguste de l'autorité du Prince, le pou-
« voir d'absoudre et de condamner suivant sa
« conscience; c'est un homme chargé de maintenir
« l'observation des lois de l'Etat, de faire rendre à
« chacun ce qui lui appartient, d'assurer la for-
« tune des particuliers, en condamnant ceux qui
« l'attaquent, et la tranquillité publique, en pu-
« nissant ceux qui la troublent. Pénétré de la
« dignité de son état, il doit se distinguer surtout
« par la pureté de ses mœurs, la régularité de
« sa conduite, son amour pour l'étude, son
« zèle pour la justice; impassible comme la loi
« dont il est l'organe, il doit tout entendre
« avec bienveillance et modération, accueillir
« avec une égale attention la réclamation du
« pauvre et celle du riche, les prétentions du
« faible et celles de l'homme puissant; résister
« aux atteintes de l'intérêt ou de la vanité;
« repousser toute insinuation perfide, toute sé-
« duction de quelque nature qu'elle soit; le ma-
« gistrat enfin doit être inaccessible aux éga-
« remens de l'ambition comme aux intrigues
« de l'esprit de parti; son âme, soutenue par

« l'amour de la patrie, ne doit avoir qu'une « seule jouissance, la douceur de faire le bien ; « qu'une seule règle, l'équité ; qu'un seul but, « le bonheur de son pays ! »

« Tel doit être l'homme destiné à juger les « autres hommes ; tel est le véritable magistrat, « tel fut *Pothier*. »

Je m'aperçois trop tard, sans doute, Messieurs, que la meilleure manière de louer l'ouvrage de M. *Persin* était de le citer lui-même, et cette idée me conduit à vous lire le passage où il peint M. *Pothier* aux prises avec les rigueurs de notre ancienne législation criminelle, toujours pénétré de cette bonté native, de cette compassion généreuse qu'il ne faut pas prendre pour de la faiblesse, parce qu'elle vient du cœur, et qu'elle est encore de la justice dans celui du véritable magistrat. Ecoutons M. *Persin* :

« Dans ces luttes terribles, où un homme seul, « livré à ses propres forces, à sa conscience, « quelquefois à ses remords, est obligé de se « défendre contre la société tout entière qui « l'accuse.... ; lorsque cet homme, menacé dans « ce qu'il a de plus cher, son honneur, sa « liberté, sa vie, a souvent le plus grand intérêt « à garder le silence, à se renfermer dans une « dissimulation réfléchie, ou à s'envelopper d'un « mystère impénétrable....., quel talent ne

« faut-il pas avoir pour l'interroger sans chercher « à le surprendre, pour en tirer des aveux « sans le contraindre, pour le forcer en quelque « sorte à se condamner lui-même !

« Quelle attention ne doit-on pas apporter « dans l'examen des circonstances du fait, dans « l'appréciation des témoignages et des indices « du crime, pour distinguer les degrés de pro- « babilité, ne pas les confondre avec la cer- « titude, et éviter ainsi de tomber dans des er- « reurs d'autant plus funestes qu'elles sont pres- « que toujours irréparables !

« *Pothier* atteignit encore à ce but par sa « justesse et sa pénétration ; il sut allier à la « sévérité de son ministère l'indulgence qui « remplissait son cœur ; unir à une fermeté iné- « branlable contre le crime, une humanité com- « patissante pour le malheureux que son devoir « le forçait de poursuivre. Il savait qu'il ne « suffit pas qu'un homme soit accusé pour être « coupable, et que dans une matière aussi grave, « aussi rigoureuse, un soupçon n'est pas un in- « dice, qu'un indice n'est pas une preuve, et « qu'une preuve n'opère pas toujours la conviction.

« Aussi le voyait-on accorder à l'accusé toute « la latitude de sa défense, l'environner de toute « la protection des lois, de tous les égards dus « au malheur ; et si, par la force de la justice,

« il était enfin obligé de prononcer une con-
« damnation, son visage, sa contenance décelaient
« le trouble de son ame ; son cœur affligé obéis-
« sait avec douleur aux devoirs de son ministère.
« Le vertueux *Pothier* n'oublia jamais qu'il était
« homme avant d'être magistrat ! »

Nous arrivons, Messieurs, à la fin du discours de M. *Persin;* mais il se termine par une courte péroraison, que nous croyons digne encore de vous être mise sous les yeux; vous y trouverez l'expression convenable des regrets que la patrie dut à la perte d'un grand homme, et le sentiment délicat des consolations qu'elle a recueillies sur sa tombe.

Monsieur *Persin* n'a voulu que vous indiquer sa pensée, en vous laissant le soin d'en faire l'application; mais en soulevant le voile qui la couvre, l'estime publique vous montrera ces dignes successeurs de *Pothier*, entre les mains desquels elle se plaît à reconnaître un si noble héritage.

« Ce grand homme n'est plus! s'écrie l'ora-
« teur, ses contemporains l'ont pleuré, et la
« France apprend chaque jour à le regretter
« davantage..... Mais il n'est pas perdu tout
« entier pour nous .... Vainqueur à Leuctres
« et à Mantinée, Epaminondas mourant laissait
« deux filles immortelles!..... *Pothier*, non

été davantage, la révolution qui survint l'en aurait probablement écarté. Quoi qu'il en soit, déterminé à se choisir une autre carrière, il entra dès l'âge de dix-huit ans dans le commerce de la librairie; il y apporta un savoir qui s'augmenta de jour en jour, et une probité rigoureuse jointe à une conduite exempte de tout excès. Ces qualités lui obtinrent l'estime générale, et firent désirer qu'un jeune homme d'une si grande espérance ne demeurât pas long-tems dans une situation aussi obscure. Cependant les étonnans changemens qu'avait subis la France continuaient d'agiter violemment les esprits, et il était bien difficile que dans la fougue de l'âge L. *Ripault*, dont l'ame ne respirait que douceur, indulgence et humanité, ne se sentît pas révolté des injustices d'un gouvernement oppresseur; il ne réussit pas toujours à dissimuler l'indignation dont il était pénétré, et il ne tarda pas à partager le sort de tous ceux qui, dans ces tems malheureux, osaient élever leur voix en faveur de quelque honorable infortune. Dénoncé dans les clubs, il fut averti qu'il n'avait plus qu'un moment pour se dérober aux poursuites qui allaient être dirigées contre lui; il profita de cet avis et trouva un asile chez un bon cultivateur qui le retint et le cacha dans sa maison pendant plusieurs mois, avec une hospitalité

qui, bien des années après, excitait encore la vive reconnaissance de L. *Ripault*; il sut mettre à profit pour son instruction cette retraite forcée, et s'environna de livres dont la lecture assidue agrandit le cercle de ses connaissances; il crut pouvoir se montrer de nouveau à Orléans, et ce fut alors qu'une circonstance singulière le mit à portée de déployer autant de courage que d'humanité.

Des émigrés naufragés sur les côtes de Bretagne avaient été arrêtés et n'avaient échappé à une mer en courroux que pour se trouver exposés aux fureurs plus terribles d'un parti dont ils n'avaient à espérer aucune grâce. On apprit à Orléans qu'on les conduisait à Paris; quelques jeunes gens formèrent l'entreprise audacieuse de les arracher à la gendarmerie, et de leur rendre la liberté. Instruits à point nommé du départ des prisonniers et de leur escorte, ils convinrent de se rendre dans une partie de la fôret qui avoisinait la grande route, et d'y attendre ceux qu'ils se proposaient de sauver. Aucun ne manque au rendez-vous, et L. *Ripault* leur donne l'exemple du zèle et de l'intrépidité; ils ne tardèrent pas à voir approcher les prisonniers. Une décharge inattendue de leurs mousquets met les gendarmes en fuite; ils délivrent les infortunés sans obstacle, et les dirigent à

travers les bois jusqu'à des maisons où ils s'étaient assurés qu'ils trouveraient un asile. Heureux d'avoir ainsi soustrait à une mort presque certaine des hommes estimables, nos aventuriers reviennent vers la nuit et par des chemins dérobés dans leurs domiciles, se flattant, pour comble de bonheur, de n'avoir blessé aucun des hommes sur lesquels ils avaient tiré. La part qu'ils avaient prise à cette action demeura ignorée et ne donna lieu à aucune poursuite (1).

Peu de tems après L. *Ripault* réfléchit sur sa position, et comme elle ne lui promettait rien de très-satisfaisant pour l'avenir, il rompit une association à la fois commerciale et littéraire qu'il avait contractée, et prit la route de Paris, où il se flattait de travailler plus avantageusement pour sa fortune. Un ami qu'il avait dans la capitale, sachant que M. le chevalier de Pougens, engagé dans des spéculations de librairie et occupé de travaux scientifiques, avait besoin d'un jeune homme capable de le seconder

(1) A l'époque où ce fait eut lieu, il dut être jugé diversement ; il se rattachait à des questions délicates que nous n'entreprendrons pas de résoudre ; mais il doit nous être permis d'applaudir au moins aux motifs qui animèrent en cette circonstance L. *Ripault* et ses compagnons.

et de suppléer à la perte de sa vue, le présenta à ce littérateur respectable, qui l'agréa pour collaborateur. M. le chevalier de Pougens trouva en lui ce qu'il avait cherché; il le goûtait de jour en jour davantage, et se félicitait d'avoir rencontré le zèle et l'activité joints à la douceur et à la patience. Les vastes connaissances de son protecteur ne furent pas moins utiles à son secrétaire. Il avait passé un certain tems dans cet emploi lorsque le gouvernement français, qui préparait une grande expédition contre l'Egypte, voulut concilier à la conquête projetée les vœux et les suffrages de la partie instruite de la nation, en donnant à cette guerre un caractère scientifique. On adjoignit donc à l'armée des savans, des gens de lettres et des artistes. Le chevalier de Pougens eut la générosité de considérer moins en cette occasion ce qu'il avait personnellement à perdre, que le bien-être actuel et futur du jeune *Ripault*, et le fit recevoir dans la commission qu'on allait faire partir, comme archéologue et bibliothécaire. Rien n'était plus propre à flatter l'imagination d'un jeune savant brûlant de voir et d'examiner l'ancienne patrie des Ptolémées, et il partit en l'an 6 sur le vaisseau qui portait le général Kléber. Cet officier alliait beaucoup d'instruction et de savoir aux plus grands talens militaires; il se plaisait

à causer avec ce camarade de navigation, goûtait son esprit, son caractère, et admirait son extrême facilité à s'exprimer. Il le prit en affection et devint pour lui un protecteur fort utile, nous pouvons même dire un ami dévoué. Ils arrivèrent heureusement à la vue d'Alexandrie. Le général en chef, que la crainte de l'escadre anglaise forçait de brusquer les attaques, fit livrer l'assaut à la place, et l'enleva par un de ces coups de main où la valeur impétueuse des troupes françaises brille avec tant d'éclat. Nous y perdîmes environ deux cents hommes. Le général Kléber, atteint d'une balle à la tête, fut grièvement blessé et dut rester dans la ville jusqu'à sa guérison. Chargé néanmoins d'un commandement important, il avait besoin d'un collaborateur actif et habile, et il ne crut pouvoir mieux choisir qu'en s'attachant en qualité de secrétaire celui qui l'avait si vivement intéressé dans la traversée. L. *Ripault* justifia complètement l'idée que son nouveau chef avait conçue de lui, et s'acquit de nouveaux droits à son estime et à son amitié. Ces sentimens s'accrurent dans l'espace de quelques mois au point que, n'ayant pas de postérité, il proposa à L. *Ripault* de l'adopter. On peut juger quelle fut à cette ouverture la reconnaissance de celui à qui elle était faite; il s'exprima en des termes

qui la peignaient tout entière ; mais l'honneur de porter un tel nom et de représenter peut-être un jour ce grand capitaine, effraya la modestie de L. *Ripault*, et il s'excusa, les larmes aux yeux, d'accepter ce bienfait signalé, qu'il n'avait, disait-il, encore mérité par aucune action de quelque importance, ni par aucun service rendu à sa patrie ou à l'humanité. « Accordez-moi, « ajouta-t-il, quelques années dont j'ai besoin « pour être plus digne de vos bontés ; alors, si « la fortune a secondé mes sentimens et le désir « ardent qui m'anime d'attacher mon nom à « quelque chose de mémorable ; si enfin il m'est « donné de marcher, quoique de loin, sur vos « glorieuses traces, dans une carrière quelcon- « que, je viendrai vous demander la plus haute « distinction à laquelle j'aspire, celle d'un nom « déjà illustre, et qui sans doute va le devenir bien « davantage. » Kléber ne s'offensa point d'une excuse dont les motifs lui parurent pleins d'une modestie touchante ; il le retint le plus qu'il lui fut possible auprès de lui ; mais, réclamé par la commission séante au Caire, L. *Ripault* se vit forcé de se séparer de son généreux appui, et s'associa dès lors aux travaux de la commission à laquelle il appartenait ; il partit avec cette société et se livra aux recherches qui lui étaient prescrites.

Il envoya bientôt comme un premier gage de reconnaissance au général Kléber, sur les *Oasis* (1), un mémoire où l'élégance de la diction et les grâces d'un style pur et animé relèvent les recherches d'une profonde érudition. Il y ajouta peu après, pour le même général, une dissertation curieuse et assez étendue sur les antiquités d'Alexandrie.

Le travail auquel il s'était livré, les courses qu'il avait faites, la chaleur excessive du climat, avaient fort altéré sa santé. Etant allé voir le général Kléber, celui-ci fut si frappé de l'état de maigreur et d'épuisement où il le trouvait,

---

(1) On sait qu'on entend par *Oasis* des terrains plus ou moins étendus qui, tranchant avec le désert, forment comme autant d'îles agréables et productives, au milieu d'une mer immense de sables arides. Le voyageur épuisé par une marche pénible à travers des contrées où la soif le dévore, sous un soleil brûlant et sur un sol desséché, arrive tout d'un coup sous de frais ombrages. Sa vue se repose sur une riante verdure arrosée par des eaux limpides ; la nature est pleine de fraîcheur et de charmes. C'était dans une de ces retraites délicieuses qu'était situé le fameux temple de Jupiter Ammon. La population est très-considérable dans ces lieux favorisés du ciel, où les arbres prodiguent leurs fruits et où la terre offre aux hommes et aux animaux une nourriture abondante.

qu'il lui proposa de le faire retourner en Europe, où il envoyait le colonel Damas, son premier aide-de-camp. L. *Ripault* éprouvait un vif regret en quittant un pays dont il n'avait pris encore qu'une connaissance médiocre en comparaison de celle qu'il avait espéré d'acquérir, et il s'affligeait surtout de quitter un patron dans lequel il s'était accoutumé à chérir et à respecter un père.

Cependant la diminution de ses forces était telle qu'il ne pouvait se flatter de les recouvrer qu'en allant respirer l'air de sa patrie; et il s'embarqua pour la France. Une heureuse révolution en avait changé la face; au lieu d'un gouvernement faible et tyrannique tour à tour, et sous lequel tout semblait tomber en dissolution, le pays reprenait à vue d'œil une puissante énergie, sous les ordres d'un jeune guerrier qui, après avoir usurpé le pouvoir, semblait s'efforcer de légitimer son audace par des vues sages et une administration vigoureuse. Ce guerrier était Bonaparte, et L. *Ripault* ne tarda pas à lui être présenté. Le premier consul vit avec plaisir un homme instruit arrivant d'Egypte et très-capable de satisfaire sa curiosité sur la contrée qui avait été naguère le théâtre de ses exploits; il désira que L. *Ripault* lui fît successivement sur l'Egypte plusieurs rapports qui furent in-

sérés dans *le Moniteur* (1), et qui excitèrent singulièrement l'attention publique (2).

On peut considérer la série et l'ensemble de ces rapports comme un sommaire anticipé du grand ouvrage qui a été publié depuis par les ordres et la munificence du gouvernement français. On ne pouvait offrir au premier consul un travail plus précis, plus exact, et qui, dans un espace très-borné, donnât une idée plus juste et plus instructive des antiques monumens, objets d'une curiosité insatiable. On peut dire qu'elle n'a été vraiment satisfaite, malgré les volumes de tant de voyageurs, que par la der-

(1) Voyez le numéro de cette feuille du 15 thermidor an 8, et les suivans.

(2) Cette sensation fut telle qu'elle influa sur les arts et sur les modes. Les uns et les autres se ressentirent aussitôt de ce que l'on venait de publier sur l'Egypte. L'architecture, dans les hôtels qu'elle construisit pour quelques-uns des plus riches habitans de la capitale, imita les ornemens qui décoraient les temples et les palais des bords du Nil. Le goût des meubles fut marqué de l'empreinte égyptienne. On y vit régner un style lourd, grave, sévère, anguleux, qui excluait les ornemens ou n'en admettait guère que de pesans et de bizarres. Les couleurs mêmes rappelèrent l'Egypte, les draps à la mode furent *terre d'Egypte*, ainsi que les schals, les robes et les tentures d'appartemens, etc.

mière description qui en a été publiée, et à laquelle préludait Louis *Ripault*. Ils donnèrent au chef de l'état une idée avantageuse des talens de l'écrivain. Il était fréquemment admis aux Tuileries. « Que faites-vous maintenant? lui dit un jour Bonaparte. — Général, ce que peut faire un jeune homme de mon âge; j'étudie, je cherche à m'instruire. — C'est bon, répliqua le consul, mais chacun a son roman; j'ai aussi le mien.... Voulez-vous être mon bibliothécaire? je n'en ai pas, et il ne tient qu'à vous d'occuper cette place. » L. *Ripault*, qui n'avait formé jusque-là pour son avancement aucun projet arrêté, se trouva fort heureux de l'offre qui lui était faite, et il accepta sans hésiter. Il jouit dès lors d'une sorte de crédit. Bonaparte avait continuellement besoin de renseignemens, que son bibliothécaire lui procurait toujours promptement; c'était principalement à lui que le premier consul devait de ne paraître étranger à aucune science, à aucune étude, et de faire briller à toute occasion un savoir qui, dans un homme de son âge et de sa profession, était jugé prodigieux; les érudits eux-mêmes y étaient trompés, et quant aux flatteurs, il en fallait encore moins pour les faire crier au miracle.

L. *Ripault* déjeunait souvent avec le premier consul et sa famille, et il se plaisait à rapporter,

sur cette époque de sa vie, des anecdotes très-piquantes, mais qui ne nous semblent pas devoir tenir ici leur place. Le général Bonaparte le faisait beaucoup travailler; tantôt c'étaient des analyses d'ouvrages anciens et nouveaux; tantôt il voulait qu'il lui mît sous les yeux des points d'histoire et des dates dont il avait besoin. La littérature avait son tour; il exigeait que son bibliothécaire lui fît connaître, par extrait et d'une manière abrégée, les brochures et les pièces de théâtre, et il était satisfait de sa docilité infatigable à exécuter ses ordres, ainsi que de l'heureuse habileté avec laquelle il s'en acquittait. C'est vers cette époque que L. *Ripault* épousa Mlle Mathieu, d'une famille honorable de Bourgogne. Cette union, nous saisissons l'occasion de le dire, a fait constamment le bonheur de L. *Ripault*, qui trouvait dans sa compagne, avec beaucoup d'agrémens extérieurs, la plus tendre affection, jointe à un esprit solide et sage, et aux talens qu'elle tenait d'une éducation très-soignée. Elle l'a rendu père de plusieurs enfans, qui tous sont de la plus grande espérance.

Sa probité rigide et inflexible, son extrême désintéressement, devinrent des qualités déplacées à la cour de Napoléon parvenu à l'empire. Il fut exposé à une multitude d'attaques de la

part des courtisans. L'exigence du maître s'accrut, et il l'abreuva d'amertumes et de dégoûts. Quelquefois il le chargeait de fonctions qui prouvaient sans doute une grande confiance, mais susceptibles d'inquiéter une délicatesse aussi ombrageuse que celle de L. *Ripault*. On lui doit la justice qu'il n'en remplit jamais aucune qui ne fût parfaitement d'accord avec les principes d'honneur les plus austères; mais les ordres qu'il recevait donnaient lieu à des remontrances de sa part, et de celle du maître à des brusqueries fâcheuses et à des reproches offensans. Un jour qu'il se refusait à exécuter quelque chose qu'il exigeait de son zèle: « Allez, lui dit-il, « vous êtes un petit homme; je vous avais cru « autre chose; n'en parlons plus. » Quelquefois aussi Bonaparte mettait l'intelligence du serviteur à des épreuves singulières; il lui ordonna, par exemple, de changer de place une de ses bibliothèques, qui n'avait pas moins de quarante mille volumes, et voulut que cette translation fût effectuée en quarante-huit heures. Etonné d'abord du peu de tems qui lui était accordé, L. *Ripault* réfléchit un instant, et répondit qu'il croyait pouvoir réussir dans cet intervalle si on lui donnait le nombre d'hommes nécessaire. Il en demanda quinze; Bonaparte lui en promit vingt, et en effet il lui envoya vingt grenadiers de sa garde.

L. *Ripault* prit aussitôt ses mesures avec tant de justesse et employa si bien les heures, que tous les livres furent déplacés et replacés dans l'ordre qu'ils occupaient d'abord, avant l'expiration du terme qui lui avait été fixé. L. *Ripault* ne voyait plus de moyen de se soutenir auprès d'un maître qui lui faisait sentir le joug d'une manière si pénible, et dont les alentours agravaient encore les désagrémens qu'il avait à souffrir de son humeur; il se décida à s'eloigner et en demanda la permission, qui lui fut d'abord refusée; il revint à la charge, obtint le consentement de l'empereur, et se retira dans une campagne, sur les bords de la Loire, qui avait appartenu à son oncle, M. Ripault-Désormeaux, auteur de l'*Histoire de la maison de Bourbon.* A peine y était-il qu'il fut rappelé à son emploi par l'Empereur, qui voulut bien lui faire écrire à ce sujet. Il répondit par un refus formel, et fut dès-lors oublié dans sa retraite; c'est là qu'il a passé les années qui se sont écoulées depuis, occupé d'ouvrages qu'il avait commencés, et dont la plupart sont restés imparfaits, goûtant, mais sobrement, les douceurs de la société, vivant de la vie qu'il aimait le mieux, celle de famille, et donnant à l'éducation de ses enfans les soins les plus tendres et les plus assidus. Il leur faisait réciter soir et matin une prière dont les

vœux et les sentimens retraçaient en peu de mots ce que la morale et la piété ont de plus parfait. Cependant le chef du gouvernement voulait illustrer son règne par un monument typographique qui devait effacer tout ce que l'on avait jamais vu en ce genre. On devine que nous voulons parler du grand ouvrage sur l'Égypte. Pour en former le texte, on invita les savans qui avaient été associés à l'expédition, à donner, chacun dans la partie qu'il avait le mieux étudiée, des rapports dont l'ensemble ne laisserait rien à désirer. On leur écrivit circulairement à ce sujet, et L. *Ripault* ne fut pas oublié. On comptait même beaucoup sur les écrits qu'il pourrait fournir. Il s'engagea effectivement à concourir à ce travail, mais dans sa réponse il promettait de traiter tant de matières, que s'il eût tenu parole il ne serait resté presque rien à faire aux savans ses collègues. Des observations lui furent adressées sur l'étendue excessive qu'il donnait à son plan de coopération. Il parut en être blessé. Ce qu'il y a de certain, c'est que rien de lui ne figure dans cette magnifique collection, et que dès ce moment il eut beaucoup moins de relations avec les savans ses anciens collègues.

Bientôt parurent les premières livraisons de la grande description de l'Egypte. L'imagination de L. *Ripault* se passionna de nouveau pour

ces merveilles qu'il avait vues avec enthousiasme dans sa jeunesse. A partir de ce moment, toutes ses études, toutes ses pensées se rapportèrent à l'Egypte ; il chercha la clef de ces fameux hiéroglyphes qui ont mis tant de savans à la torture, et crut l'avoir rencontrée; il était heureux de ce que l'idée de cette découverte, qu'il croyait certaine, aurait pour les sciences et les lettres les plus importans résultats; il en parlait avec je ne sais quel ravissement et comme d'inspiration; aussi ce lui fut un chagrin des plus amers de voir que parmi les savans ses juges, les uns résistaient à la conviction, les autres allaient jusqu'à se refuser à prendre connaissance de ses travaux. Plusieurs démarches qu'il fit ayant été infructueuses, ce peu de succès ne le détermina pas à renoncer à ce genre d'étude; mais il reprit et résolut de finir un ouvrage auquel, dans des vues d'intérêt général qui ne le quittaient jamais, il attachait la plus grande importance : c'était l'*Histoire philosophique de Marc-Aurèle*, avec des commentaires sur ses Maximes; il avait choisi ce sujet comme offrant le cadre le plus heureux où il pût développer et réunir pour les souverains comme pour leurs sujets les leçons de morale les plus sublimes et les plus capables d'élever l'humanité à cette perfection stoïque que son héros eut la force

d'atteindre, et à laquelle il est beau d'aspirer. Cet écrit, en 4 vol. in-8°, a obtenu les suffrages de plusieurs critiques, et a essuyé la censure de plusieurs autres. Les défauts qu'on y a relevés, et que nous ne prétendons pas dissimuler, tiennent surtout à la précipitation avec laquelle ce livre a été imprimé; l'auteur se hâtait, craignant que la mort qu'il avait depuis long-temps devant les yeux comme prochaine ne vînt prématurément interrompre une publication qu'il regardait comme un de ses devoirs. Cet empressement excessif, dont son ouvrage a dû souffrir, a porté à sa santé l'atteinte la plus funeste.

A peine achevait-il de se rétablir d'une maladie dangereuse, qu'il se remit à ses recherches hiéroglyphyques; il croyait avoir découvert l'alphabet de la langue des hiéroglibhes, dénommée par lui la *langue iconique*. Pour en faciliter l'intelligence, il réunit sous la forme de dictionnaire un très-grand nombre de ces signes figuratifs qu'il fit tracer avec exactitude; il avait été conduit à étudier les antiquités égyptiennes les plus reculées; il avait fait d'immenses recherches sur les nombres, les mesures, les mœurs, les arts et sur l'astronomie des anciens habitans de cette contrée. Il avait traduit plusieurs inscriptions hiéroglyphiques d'après son système, au moins ingénieux, et qui supposait une sagacité

et une persévérance peu ordinaires; il s'occupa aussi d'un lexique égyptien, dans lequel il fit entrer le dictionnaire cophte de Lacroze, la *Scola Magna* de Kircher, et la meilleure partie du travail de Zoéga. Cette entreprise immense, à laquelle il fit concourir l'arabe, l'hébreu, le samaritain, le chaldéen, le syriaque, l'éthiopien, mais surtout l'arabe et l'hébreu, fut conduite à sa fin; elle remplit la majeure partie des manuscrits qu'il a laissés. Ils sont trop nombreux pour que nous puissions en donner le détail; mais nous ne pouvons nous dispenser de rappeler deux petits ouvrages qu'il fit imprimer dans sa jeunesse. Presque oubliés aujourd'hui, ils auraient mérité plus de souvenir : c'est 1° *Une Journée de Paris*, un vol. in-18; 2° *Une Soirée de bonne compagnie*, un vol. in-12, Paris, 1804. On y reconnaît la touche légère et spirituelle d'un homme aimable qui saisit et peint avec autant de vérité que de finesse les ridicules de son temps. Il est juste d'accorder aussi une mention au *Petit Cousin Berquin*, 2 vol. in-18, Orléans, production estimable par l'intention qui l'a dictée, et dont le style est pur et agréable. Nous ne parlerons pas d'abrégés de botanique, de minéralogie, de chimie, de plusieurs traductions des meilleurs auteurs latins, qu'il composa pour l'éducation de ses enfans.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur la personne et sur les qualités morales de l'homme de lettres que nous avons perdu. Sa taille était au-dessous de la moyenne ; sa physionomie vive et animée. Dans sa jeunesse, sa figure était aimable et spirituelle. La bonté, la candeur, le désintéressement et une bienveillance qui s'étendait jusqu'aux animaux et qui annonçait l'âme la plus douce et la plus aimante, formaient son caractère. Il a été véritablement philanthrope pratique, et ce qui n'est le plus souvent qu'un langage spécieux et un fastueux étalage de belles maximes, était chez lui une habitude journalière, une suite d'actions charitables et généreuses. Tout ce qui pouvait améliorer le sort des hommes, et surtout celui des pauvres, intéressait fortement son cœur et s'emparait à l'instant de son esprit ; il se croyait obligé de propager autant qu'il dépendait de lui les découvertes utiles et les idées vraies et salutaires. Sa vertu était de tous les temps et de tous les pays ; elle ne portait l'empreinte d'aucune localité ; partout où il eût vécu il aurait obtenu l'estime et l'affection universelles, et l'on aurait dit de lui ; « C'est un homme de bien. » Il admirait passionnément dans les autres les qualités dont sa vie offrait l'exemple : il ne louait pas modérément le mérite dont il avait une connaissance person-

nelle ; il repoussait avec chaleur les doutes que la médisance élevait devant lui sur la conduite ou les motifs de ceux qu'il estimait ; il se plaisait à croire qu'il existe de belles âmes, et il aimait à en augmenter le nombre. Jamais on n'a été plus exact que lui à observer le précepte, difficile surtout pour les gens de lettres, du pardon des injures ; on eût dit qu'elles ne l'atteignaient pas, et qu'il les regardait d'un point si élevé qu'il les apercevait à peine. Non-seulement il ne se plaignait de personne, mais il louait de préférence ceux qui avaient voulu le déprécier. Après ces éloges, dont aucun ne sera certainement démenti par ceux qui ont joui de sa société, il est presque inutile de dire qu'il était excellent mari, père tendre, bon ami, parent affectionné, maître indulgent et facile, voisin obligeant; et le voisinage s'étendait pour lui très-loin. On ne réclamait pas en vain ses services et ses conseils, à quelque distance de lui qu'on demeurât ; et ses bienfaits, dont la plupart n'ont été révélés qu'après sa mort, par les regrets et les larmes de ceux qui en ont été les objets, honorent peut-être encore plus sa mémoire que ses talens et ses écrits, quelque estime que méritent les uns et les autres. L'impartialité et l'indifférence elle-même ne verraient, dans une vie aussi pure, qu'un bien petit nombre de torts assurément

très-pardonnables, et qui n'ont porté de préjudice qu'à L. *Ripault* lui-même : il s'était formé sur la sobriété des idées exaltées, et qu'on aurait crues empruntées des solitaires les plus pénitens de la Thébaïde ; il ne prenait d'alimens que ce qui était absolument indispensable pour soutenir son existence ; il pensait que l'esprit gagnait en force et en pénétration tout ce que l'on retranche aux appétits du corps. Cette doctrine portée à l'excès le réduisit insensiblement à un état d'exténuation et de dépérissement qui a terminé sa carrière à l'âge de quarante-huit ans. Un travail immodéré n'a pas moins contribué à sa fin prématurée. Avare des momens, il aurait voulu n'en perdre aucun ; à peine se permettait-il un peu de sommeil ; il semblait que ses recherches scientifiques le poursuivissent continuellement et ne lui laissassent aucun repos : c'était le seul point à l'égard duquel la contradiction parût lui déplaire ; et lorsque sa famille lui représentait combien il nuisait à sa santé, « Il importe peu, répondait-« il, en vrai disciple de Marc-Aurèle, que la « vie soit longue ; ce qui importe, c'est de la « rendre agréable à Dieu et utile aux hommes. « Je voudrais laisser dans la mémoire de mes « semblables quelque trace de mon existence. « Si cette ambition est une faiblesse, j'avoue « que je n'en suis pas exempt : c'est ma vanité ;

« il en est de moins excusable ; je réclame pour « elle votre indulgence. » Il fut donc impossible de tempérer son extrême ardeur pour l'étude ; il a vu approcher sa fin sans se mettre en peine de la prévenir ou de l'éloigner ; il paraissait qu'il n'avait reçu la vie que pour étendre ses facultés intellectuelles et satisfaire l'impérieux besoin de s'instruire lui-même et d'éclairer les autres ; on eût dit que la place qu'il occupait dans le monde ne méritait pas qu'il y attachât du prix, à moins qu'elle ne le conduisît sans cesse à une si noble destination. Il mourut avec le calme et la résignation d'un philosophe chrétien, dans les bras et au milieu des larmes de sa famille. Elle a voulu perpétuer l'expression de ses regrets en lui érigeant un tombeau en marbre dans le cimetière de sa paroisse. Ce monument a quelque chose du style égyptien, et est orné d'une inscription en vers français qui rappelle les vertus, les talens et les travaux de notre excellent confrère.

DE L'INFLUENCE

Des Récoltes intercalaires sur les Blés qui leur succèdent,

Par M. le Baron DE MOROGUES.

Séance du 16 Juillet 1824.

LA Société Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, et la Société d'Agriculture du département d'Eure-et-Loir, m'ayant en même temps fait l'honneur de me proposer les douze questions suivantes, je me suis appliqué à la recherche de leur solution; j'ai consulté des agriculteurs expérimentés, et c'est après avoir réuni leurs observations aux miennes que j'ai rédigé ce mémoire; puisse la théorie que je cherche à y établir répondre aux intentions patriotiques et économiques des honorables Sociétés qui m'ont suggéré l'idée de ces recherches.

1re QUESTION.

Le froment perd-il de sa beauté et de sa qualité toutes les fois qu'il est récolté immédia-

tement après les plantes fourragères (trèfle, luzerne, sainfoin, pois, vesces, arroches)?

RÉPONSE.

Le froment est trop nouvellement cultivé en grand dans mon canton, à la suite des prairies artificielles, pour que je puisse arrêter définitivement mon opinion sur l'effet de cette succession de culture relativement à la qualité des blés. Cependant j'observerai que nos terrains du sud de la Loire, près Orléans, usés par la détestable routine à laquelle ils étaient soumis depuis un temps immémorial, n'ont rapporté des fromens en grande culture que depuis l'introduction des plantes légumineuses. Les fromens que maintenant nous récoltons abondamment sur des terres qui antérieurement ne fournissaient que peu de seigle inférieur à celui de la Beauce, sont aujourd'hui de qualité supérieure aux fromens de l'autre rive de la Loire, et se vendent un quinzième ou un seizième de plus. Je pense donc que la culture intercalaire des trèfles, luzernes, sainfoins, pois, vesces et arroches ou jarosses, n'est nuisible à la qualité des fromens récoltés immédiatement après, que quand elle rend leur récolte plus abondante.

Les végétations très-actives donnent des produits plus aqueux que les végétations lentes. Les bois qui ont crû avec vigueur sont moins durs

et moins compacts que ceux dont la croissance a été difficile. La perforation du tronc des arbres pour les faire fructifier et l'incision annulaire pratiquée pour prévenir la coulure de la vigne, sont des moyens de diminuer l'activité de la végétation dans le but de faciliter la fructification, parce que quand la plante est trop vigoureuse la sève se distribue plus aux feuilles et aux tiges qu'aux organes de la reproduction. Il semblerait que chez les êtres organiques menacés d'une plus courte existence, la nature dirige davantage ses efforts vers le perfectionnement des germes destinés à perpétuer la race.

Il en est du froment comme des autres végétaux, qui, en poussant trop vivement, donnent des fruits peu substantiels. Les blés dont la paille est trop forte sont souvent retraits et toujours proportionnellement plus abondans en son qu'en farine. Ce fait résout la question proposée, car si l'intercalation des plantes légumineuses n'a donné à un champ que l'amélioration nécessaire, elle lui fait produire de bons fromens, tandis que, si elle lui a donné un surcroît de fécondité, elle ne le rend plus capable de produire que des pailles élevées et des grains peu farineux.

2me QUESTION.

Quelles sont les plantes après lesquelles cette perte sur le froment est plus sensible ?

RÉPONSE.

Il résulte de la réponse précédente que de toutes les plantes, celles qui peuvent nuire le plus à la qualité des blés sont celles qui, appropriées à l'amélioration d'un sol déjà très-productif, lui donnent le plus grand surcroît de fécondité; ainsi les luzernes, qui, en occupant long-tems un champ lui ont donné la propriété de faire pousser très-vigoureusement les céréales, ne permettent souvent, aussitôt après leur défrichement, que la culture de l'avoine et non celle du froment, qui y croîtrait avec trop de vigueur; il en est de même sur le sol des prés, des bois et des vignes défrichés, qui doit rapporter plusieurs récoltes de pommes-de-terre ou d'avoine avant de pouvoir produire un froment dont le grain soit bien nourri et très-farineux.

C'est par la même cause que dans les terres déjà très-fécondes l'intercalation des fourrages légumineux annuels, tels que les féves, les pois, les vesces et les arroches, est préférable à celle des trèfles, des sainfoins et des luzernes, qui doivent fertiliser le sol pendant un tems trop long; et que l'intercalation de ces dernières plantes est préférable dans les sols maigres qui ont besoin d'être très-fertilisés pour produire le froment.

Tout l'art de l'agriculteur qui s'occupe à faire croître le froment consiste à améliorer son champ

assez et non trop; l'expérience doit lui servir de guide pour n'employer les plantes améliorantes et les engrais que dans la proportion convenable. Il est impossible d'établir aucune règle fixe à cet égard; ce sont les défauts du terrain qu'il importe de combattre; et ces défauts sont variables à l'infini, ainsi que les circonstances qui permettent de les corriger. La quantité et la richesse des engrais que l'on possède doivent déterminer l'emploi d'un assolement dans lequel les plantes améliorantes occupent un tems plus ou moins considérable, et fixer sur leur choix. A-t-on beaucoup d'engrais, les pois et les arroches doivent suffire; en a-t-on moins, les trèfles seront préférables, et si l'on n'en possède que très-peu, ce sont les sainfoins et les luzernes que l'on doit semer.

Ce que je dis de la quantité des engrais s'applique aussi aux divers états du sol; s'il est épuisé il sera bon d'y intercaler une plante améliorante qui l'occupe long-tems, et s'il est en bon état il suffira d'y propager, dans les intervalles des récoltes, les plantes qui pourront affourrager les troupeaux, sans s'occuper d'y multiplier celles qui, en donnant un surcroît de fourrages, rendraient plus rares et quelquefois moins bonnes les récoltes de céréales qui leur succéderaient.

3me QUESTION.

Cette perte est-elle moins sensible après les



plantes qui n'ont point été plâtrées qu'après celles qui l'ont été ?

RÉPONSE.

La solution des deux questions précédentes nous facilite singulièrement la solution de celle-ci; car l'effet du plâtre est d'activer la croissance des plantes légumineuses; et l'on sait que ces plantes ne fécondent le sol qu'en raison du temps qu'elles l'ont occupé et de la vigueur avec laquelle elles ont végété. Dans un terrain déjà très-fécond on risque donc, en plâtrant les légumineuses, de donner aux fromens qui les suivront une surabondance de vigueur qui peut nuire à la qualité de leur grain, tandis qu'en plâtrant les légumineuses dans un lieu peu fertile on doit améliorer la qualité des fromens qui leur succéderont en leur donnant une vigueur suffisante pour produire de bons épis et pour nourrir des grains parfaits.

Il résulte de cette théorie et des faits qui m'ont servi à l'établir, qu'il en est du plâtrage des légumineuses comme de leur intercalation, qui ne saurait être limitée que par l'observation locale.

4me QUESTION.

La perte sur les blés augmente-t-elle en raison du tems que la plante fourragère a occupé le terrain, de manière à être plus faible après une récolte qu'après plusieurs, et plus faible dans un terrain qui n'aura produit qu'une fois une plante

fourragère, que dans celui qui en aura produit plusieurs fois ?

RÉPONSE.

En se référant aux trois réponses précédentes on reconnaîtra que dans les bonnes terres la perte sur la qualité des grains peut s'accroître après la succession trop prolongée des récoltes améliorantes, et que si alors après elles on redouble en céréales, les secondes emblavures pourront donner des fromens supérieurs aux premières, jusqu'au moment où le sol fatigué d'en avoir trop produit ne donnera plus que des blés chétifs qui pécheront par le défaut contraire. Si dans cette dernière circonstance on ramène la rotation des plantes fourragères, le sol s'améliorera de nouveau, il se bonifiera d'abord au point convenable, et ensuite, par la prolongation de ces mêmes cultures, il finira par se fertiliser trop pour produire des grains de la qualité la plus désirable.

5ᵐᵉ QUESTION.

La perte sur les fromens a-t-elle lieu après la culture des racines (pommes-de-terre, carottes, panais et betteraves), comme après les plantes fourragères ?

RÉPONSE.

Toutes les racines pivotantes, telles que les betteraves, les navets, les carottes et les panais,

produisant relativement à l'amélioration du sol un effet analogue à celui des fourrages légumineux, il doit résulter de leur intercalation les mêmes avantages ou les mêmes inconvéniens. Le contraire arrive à l'égard de l'intercalation des pommes-de-terre et des topinambours, racines traçantes, qui semblent épuiser le sol pour la production des blés, à moins qu'on ne lui donne une grande quantité de fumier; c'est donc du calcul judicieux qui a déterminé le choix de l'assolement que peut résulter l'amélioration ou la détérioration des blés qui succèdent aux racines. Dans un sol maigre le blé sera meilleur après des racines pivotantes et améliorantes; dans un sol gras il vaudra mieux après des racines traçantes et épuisantes. Les faits confirment cette théorie qui me semble devoir constamment servir de guide aux agriculteurs.

6me QUESTION.

La perte est-elle égale dans les blés faits de bonne heure, comme dans ceux faits tard?

Dans ceux faits sur plusieurs labours, comme dans ceux faits sur un seul?

Dans ceux fumés ou parqués après que la plante fourrageuse est enfouie, comme dans ceux qui ne le sont pas?

Dans ceux qui sont drus comme dans ceux qui sont clairs?

Dans ceux qui sont dans des terres franches, argileuses, comme dans les terres calcaires et sablonneuses ?

RÉPONSE.

L'époque à laquelle on sème les blés influe certainement sur la vigueur avec laquelle ils végètent. Pour l'ordinaire ceux faits en arrière-saison sont les moins vigoureux, et leur paille est moins haute ; leur grain n'en est pas de moindre qualité pour cela, pourvu que leur croissance n'ait pas souffert, car alors il serait petit et par conséquent proportionnellement plus abondant en son ; ce qui, en diminuant la quantité de la farine, diminuerait aussi sa qualité. Pour prévenir ce résultat il convient de semer les grains de bonne heure dans les terres qui ne sont pas trop améliorées, et on peut les semer plus tard avec succès dans les terres très-fécondes par elles-mêmes ou par les engrais qu'elles ont reçus soit des fumures, soit des récoltes intercalaires.

Il en est de l'influence du nombre des labours comme de celle de l'époque des semailles. Une terre bien nette et convenablement ameublie est nécessairement plus productive ; deux labours valent donc mieux qu'un seul pour accroître la végétation des plantes, et pourtant dans les sols très-féconds un seul labour sur les prairies artificielles détruites, semble très-souvent suffisant ;

il peut même faire produire un grain meilleur que celui qui viendrait à la suite de deux labours, et cela arrive toutes les fois que ces deux labours donnent aux champs une trop grande fécondité. On a des exemples de ces résultats dans certains cantons de la Beauce, où on enterre avec succès les blés par un seul labour en retournant les trèfles; la terre y étant très-fécondée, le grain y croît encore avec assez de vigueur, tandis que dans notre val des bords du Loiret, où la terre n'est encore que très-peu améliorée, il est indispensable de retourner les trèfles et de les herser fortement pour bien ameublir le sol avant que d'y donner le labour par lequel on enterre l'emblavure.

L'effet de la fumure et du parcage sur les sols de plantes légumineuses retournées, dépend entièrement de l'état d'amélioration de la terre; il peut, en l'accroissant trop, faire produire beaucoup de paille et même plus de grains; mais alors ceux-ci sont de qualité moindre; si au contraire il ne suffit qu'à donner au champ la fécondité justement nécessaire, le grain sera parfait; et si il est encore insuffisant sous ce rapport, ou pour mieux dire si la somme des moyens fécondans reste trop faible, non-seulement la paille sera courte, mais encore le grain pourra être petit et retrait.

Toutes les plantes semées dru sont néces-

sairement plus étiolées et moins vigoureuses ; leur tige est plus élevée, mais elle est plus mince et moins nourrie ; les fruits qu'elles donnent sont moins abondans, plus petits et souvent imparfaits. C'est donc généralement un mal que de semer dru, et quand on veut récolter des grains bons et abondans il faut semer d'autant plus clair que la terre est moins féconde et que la saison est moins favorable. Si au contraire on ne veut que du fourrage, il convient de semer plus épais. Cette solution se complique encore pour les semailles retardées, faites dans les terres très-maigres où la plante ne doit atteindre qu'un petit volume. Les plantes rabougries n'ont que de courtes racines, qui ne peuvent puiser au loin les sucs de la terre ; elles peuvent donc être plus serrées, pourvu toutefois que leur rapprochement ne soit pas assez grand pour que leurs racines se nuisent et pour que le voisinage de leurs tige les force à s'étioler par le besoin qu'elles éprouvent de rechercher la lumière dont l'influence sur la végétation est si bien démontrée.

On sait que le froment préfère les terres franches et argileuses quand elles ont été suffisamment ameublies par les labours et les engrais peu consommés, c'est donc dans ces sortes de terres où la perte sur la qualité des grains peut être la plus forte après un long assolement de fourrages

légumineux et de racines améliorantes, parce qu'alors la vigueur de la végétation est surabondante. Sous ce même rapport les champs calcaires ou sablonneux peuvent encore être améliorés utilement par les récoltes intercalaires, quand les autres champs obtiendraient d'elles un surcroît de fertilité nuisible à leurs produits.

En résumant toutes les demandes comprises dans cette sixième question on peut répondre généralement que dans chaque localité l'expérience et le raisonnement doivent donner la solution convenable, et que ce qui paraîtrait bon pour un champ en bon état de culture serait souvent fâcheux pour un champ voisin si l'application en était faite par la routine et par l'ignorance, sans avoir égard aux circonstances locales.

7me QUESTION.

Quel est, par aperçu, le moyen terme de la perte par hectolitre, dans la vente de grains, après la culture des fourrages ?

RÉPONSE.

D'après la théorie que nous venons d'émettre, il est évident que le moyen terme de la perte par hectolitre dans la vente des grains après les cultures intercalaires ne peut être apprécié que dans chaque localité, et qu'elle doit varier non-seulement en raison de l'industrie des différens

cultivateurs, mais encore en raison des saisons et années successives ; il peut même arriver dans certains cantons, comme dans ceux des bords du Loiret, que des récoltes intercalaires améliorent encore la qualité des grains et leur donne une plus-value par hectolitre, tandis que dans certains cantons du côté d'Auneau, de Chartres et de Rambouillet, les terres qui ont produit beaucoup de fourrages légumineux rendent des fromens d'une qualité moindre qu'autrefois. L'observation locale et l'état bien fait des mercuriales de chaque marché peuvent seuls donner la moyenne momentanée de la perte ou du bénéfice par hectolitre dans la vente des grains sur chacun de ces marchés.

8me QUESTION.

La farine et le pain se ressentent-ils de l'altération des grains par la culture des fourrages ?

RÉPONSE.

Il est hors de doute que la qualité de la farine et celle du pain sont dépendantes de la qualité des grains qui ont servi à les former ; si ces grains ont été aqueux et mal nourris, la farine et le pain seront moins bons, et en effet le pain fabriqué avec des farines provenant de grains produits par des plantes trop vigoureuses est moins blanc et moins bon que celui provenant de grains bien

ormés; c'est l'évidence de ce fait, bien reconnu aujourd'hui par tous les boulangers et par les meuniers, qui sans doute aura suggéré l'idée des douze questions que j'entreprends ici de résoudre.

9me QUESTION.

Quelles causes physiques peuvent produire l'altération des grains qui succèdent aux fourrages légumineux ?

RÉPONSE.

Pour s'expliquer comment les grains venus après les récoltes intercalaires sont souvent moins farineux et moins nutritifs, il convient d'observer que dans la nature tous les végétaux qui ont une croissance très-rapide sont plus aqueux et moins abondamment fournis des principes savoureux qu'ils élaborent; ainsi des cannes à sucre plantées dans un canton de l'Ile-de-France y ont poussé avec un surcroît de vigueur qui n'a pas permis au sucre d'y acquérir la propriété de se solidifier, tandis que dans le reste de l'île, où le sol est moins fécond, des cannes moins grosses donnent un sucre parfait. Il est reconnu que les vignobles qui rendent la plus grande quantité de fruits donnent un vin moins généreux, sous des températures égales, et que les vieilles vignes qui croissent avec lenteur fournissent dans la Bourgogne des vins délicieux, mais en très-petite quan-

lité, tandis que dans la même province et partout ailleurs les jeunes vignes bien fumées et bien vigoureuses ne donnent que des vins inférieurs, mais que leur abondance rend pourtant plus profitables aux spéculateurs qui s'occupent de leur récolte.

C'est une loi générale de la nature que la surabondance et la supériorité semblent s'exclure réciproquement. Quand toutes les forces vitales sont employées à multiplier les productions, elles sont insuffisantes pour les rendre parfaites. Les prés humides donnent un foin plus abondant, les prés hauts rendent une herbe meilleure et plus nourrissante. Une ample fumure, en accroissant la quantité des produits, rend leur qualité moindre ; ainsi l'a prescrit la nature, et c'est par suite de cette loi que les blés de certains cantons trop fertilisés semblent moins bons qu'ils ne l'étaient avant l'introduction des cultures nouvelles.

10me QUESTION.

Est-il quelque moyen de prévenir la perte sur la qualité des fromens qui succèdent aux fourrages, soit par la préparation du terrain, soit par celle des semences?

RÉPONSE.

Si, comme cela semble hors de doute, la loi établie dans la précédente réponse ne peut être mé-

connue; il est facile d'en conclure que les moyens de prévenir la détérioration des grains, suite du surcroît de fécondité donné au sol, sont de combattre ce surcroît de fécondité, soit en éloignant les récoltes fertilisantes de racines et de fourrages légumineux, soit en multipliant les récoltes épuisantes, telles que celles des graines oléagineuses et des pommes-de-terre, soit en diminuant la masse des engrais, ou en les choisissant d'une qualité moins active.

Dans toutes ces circonstances on ne saurait attacher une trop grande importance au choix de la semence dont la perfection influe essentiellement sur la qualité de la production qui lui succède. Personne n'ignore que presque toutes nos variétés de plantes perfectionnées par la culture sont dues à une longue succession de générations dans lesquelles le perfectionnement s'est opéré pour l'ordinaire peu à peu et quelquefois rapidement; mais toujours ou presque toujours la qualité de la semence a influé sur la qualité de la race, bien que cette qualité se perde plus ou moins promptement par le défaut de culture. Ainsi nos plantes potagères abandonnées à elles-mêmes sont bientôt altérées, et peu de générations les rendent méconnaissables. La graine de chanvre du Piémont et la graine de lin de Riga produisent chez nous des chanvres et des lins bien plus élevés

que ceux provenant des graines que nous récoltons nous-mêmes; mais l'une et l'autre dégénèrent bientôt si elles ne sont pas renouvelées.

Il en est des blés comme de ces graines; les plus beaux rendent les meilleurs grains quand ils sont semés et cultivés de la manière la plus convenable. Il faut donc que les meilleurs blés soient semés par les cultivateurs qui ont trop fécondé leur champ, s'ils veulent récolter des grains de qualité supérieure, et ils doivent renouveler l'alternation de leurs semences toutes les fois qu'ils s'aperçoivent que leurs produits ont quelque infériorité; il doit en être des agriculteurs comme des jardiniers de mon canton, qui récoltent chez eux des chicorées presque semblables à celles de Meaux, et des haricots presque aussi délicats que ceux de Soissons, quand ils ont tiré leur graine de Meaux et de Soissons même; mais qui voient en trois générations ces races perdre leur supériorité, et n'obtiennent plus que de la scarole et des petits haricots blancs, quand ils ne sèment que les graines de leur récolte. Ce ne sont que certaines circonstances locales, jointes à la culture, qui permettent de conserver les races dans toute leur intégrité.

Il me semble donc indispensable de montrer la nécessité du choix et de l'alternation de la semence des blés dans les lieux où la qualité s'en détériore par une cause quelconque. Je crois de-

voir insister d'autant plus sur cette nécessité, que des agriculteurs habiles ont semblé la méconnaître, et que presque tous les cultivateurs ne sèment que les grains de leurs récoltes ou de leur canton. Le chaulage, si utile et si généralement pratiqué, ne saurait suffire dans cette circonstance.

11me QUESTION.

Si on prévient la perte sur la qualité des fromens en intercalant quelques récoltes d'avoine, combien d'années faut-il en faire avant de semer du blé ?

RÉPONSE.

Sans doute dans les terres excessivement productives, l'intercalation des récoltes d'avoine peut être utile pour enlever au sol son surcroît de fécondité; mais le nombre des récoltes d'avoine le plus convenable ne peut être déterminé que par l'état du sol, et il serait chimérique de vouloir établir un nombre fixe dans de telles circonstances. J'ai vu défricher des bois sur le sol desquels le froment n'a pu porter de bons grains qu'après trois ou quatre récoltes d'avoine; j'ai vu la même chose arriver dans des prés retournés, où le froment semé trop tôt n'a donné que de la paille et des grains aussi peu farineux que peu abondans. Nos cultivateurs du val de la Loire ont une multitude d'exemples de ce fait, et pourtant, dans des

champs peu éloignés où la terre est moins féconde, non-seulement une seule récolte d'avoine peut suffire sur les prairies artificielles retournées, mais encore on s'en passe même quelquefois avec succès, et on obtient des blés de bonne qualité sur des trèfles dont le sol a été suffisamment ameubli par les labours et les hersages. Le nombre des avoines à intercaler pour obtenir de bons blés ne peut donc être fixé d'une manière générale, même dans un seul canton, à moins que partout les terres n'y soient pareilles et n'aient été soumises au même système de culture.

12me QUESTION.

En admettant qu'il soit nécessaire d'attendre quelques années pour récolter du blé qui ne perde point de sa qualité dans une terre qui aura produit des fourrages, les cultivateurs y trouveront-ils leur compte ? et les récoltes abondantes qu'ils pourront faire en fourrages et en avoine les dédommageront-elles de celles qu'ils ne feront point en blé ?

RÉPONSE.

Le cultivateur doit toujours avoir pour but de retirer le plus de bénéfice possible, et en même tems de ménager le plus possible la fécondité de son champ, qu'en thèse générale il a toujours un grand intérêt à conserver et à accroître. En thèse particulière ce sont les circonstances locales et les

valeurs locales comparatives des denrées qu'il peut vendre, qui doivent déterminer la préférence qu'il donne à l'une d'entre elles. On ne peut donc résoudre cette dernière question d'une manière qui puisse s'appliquer partout à la fois.

En effet, dans les lieux d'où l'exportation nécessaire à la vente est difficile, une grande abondance de fourrages sera plus lucrative qu'une grande abondance de blé, parce qu'elle permettra d'élever, de nourrir, d'engraisser un plus grand nombre de bestiaux, qui, se transportant eux-mêmes, peuvent se débiter plus aisément. Le contraire pourra avoir lieu près des marchés où le blé se vend avantageusement; et pourtant si l'avoine et les fourrages y sont d'un débit très-facile, il y aura peut-être encore un plus grand bénéfice à les multiplier qu'à accroître la qualité des blés. Une foule d'exemples locaux pourraient me servir à faire des applications de ce que je dis ici, et ils se présentent si naturellement qu'il est inutile d'en citer un grand nombre.

Que l'on engage les Normands et les habitans du Limousin à sacrifier leurs fourrages pour leurs grains, on aura peine à le leur persuader, parce que le produit de leurs bestiaux est plus avantageux pour eux que celui de leurs blés; mais près de Chartres, où les blés servent à approvisionner la capitale de la France, les bestiaux, quoique très-

importans, sont proportionnellement moins lucratifs, et à cause de cela ne doivent être élevés qu'en quantité moindre, et plutôt pour fournir les engrais aux blés que pour fournir leur chair au commerce. En se rapprochant davantage de Paris les idées du spéculateur doivent varier encore, car il peut y vendre aisément ses fourrages en nature, et rapporter en échange les engrais dont il a besoin pour faire croître ses blés. Il doit donc priser beaucoup ses fourrages, et comme il est assuré de débiter facilement ses grains de toute nature, leur qualité supérieure sera moins importante pour lui que la quantité qu'il en vendra avec très-peu de frais de transport. Ces faits et mille autres prouvent évidemment que c'est l'avantage du débit qui doit fixer sur la nature et la qualité de la denrée à produire.

ROSÆ.

EX AUSONIO.

IDYLIUM.

Ver erat, et blando mordentia frigora sensu
  Spirabat croceo mane revecta dies.

Strictior Eoos præcesserat aura jugales,
  Æstiferum suadens anticipare diem.
Errabam riguis per quadrua compita in hortis
  Maturo cupiens me vegetare die.

Vidi concretas per gramina flexa pruinas
  Pendere, aut olerum stare cacuminibus:

Caulibus et patulis teretes colludere guttas,
  Et cœlestis aquæ pondere tunc gravidas.

Vidi Pestano gaudere rosaria cultu,
  Exoriente novo roscida lucifero.
Rara pruinosis canebat gemma frutetis
  Ad primi radios interitura die.

LES ROSES.

IDYLLE TRADUITE D'AUSONE

Par M. BLANVILLAIN.

Séance du 16 juillet 1824.

C'ÉTAIT au printemps, au moment où, ramené par le matin au front d'or, le jour répandait cette fraîcheur piquante qui ranime les sens.

Avant-coureur des divins coursiers, un air léger invitait à devancer les heures brûlantes.

J'errais dans les diverses allées d'un jardin arrosé d'une source vive, désirant y puiser des forces contre la chaleur prochaine.

Je voyais les perles matinales se suspendre sur la tige inclinée des herbes, ou étinceler à la cime des plantes potagères.

Leurs gouttes arrondies roulaient sur le large chou dont les feuilles se balançaient sous le poids de la céleste rosée.

Je voyais l'honneur de Pestum (1) briller de joie et d'incarnat à l'aspect de l'astre du matin.

Quelques boutons perçaient çà et là au sein du feuillage humide, pour expirer aux premiers rayons du soleil.

(1) Les roses de Pestum étaient très-renommées chez les anciens.

Ambigeres, raperetne rosis Aurora ruborem,
An daret, et flores tingeret orta dies.

Ros unus, color unus, et unum mane duorum,
Syderis et floris, nam domina una Venus;

Forsan et unus odor : sed celsior ille per auras
Difflatus spirat, proximus iste magis.

Communis Paphie dea syderis, et dea floris,
Præcipit unius muricis esse habitum.
Momentum intererat quo se nascentia florum
Germina comparibus dividerent spatiis.
Hæc viret angusto foliorum tecta galero;
Hanc tenui folio purpura rubra notat.

Hæc aperit primi fastigia celsa obelisci,
Mucronem absolvens purpurei capitis.
Vertice collectos illa exsinuabat amictus,
Jam meditans foliis se numerare suis.
Nec mora, ridentis calathi patefecit honorem,
Prodens inclusi semina densa croci.
Hæc modò, quæ toto rutilaverat igne comarum,
Pallida collapsis deseritur foliis.
Mirabar celerem fugitiva ætate rapinam,
Et dum nascuntur, consenuisse rosas.

Ecce et defluxit rutili coma punica floris,
Dum loquor, et tellus tecta rubore micat.

L'œil était en doute si l'aurore empruntait aux roses sa couleur, ou si c'était le jour naissant qui donnait aux roses leur incarnat;

C'était même rosée, même couleur, même matin pour l'étoile et pour la fleur, car toutes les deux avaient également Vénus pour souveraine;

Peut-être aussi avaient-elles le même parfum? mais l'un se dissipait dans le haut des airs, l'autre, plus voisin de nous, frappait plus sûrement nos sens.

A la fois déesse de l'étoile et de la fleur, la reine de Paphos donnait à l'une et à l'autre la pourpre pour vêtement.

C'était l'heure où des espaces égaux marquent l'époque où chaque bouton va s'échapper.

Celui-ci est encore resserré dans sa corolle verdoyante; celui-là, par une légère teinte d'incarnat, signale de près son existence.

Cet autre, entr'ouvrant les cimes de son premier obélisque, achève sa pointe purpurine.

Cet autre se dégage de ses replis nombreux, et pense déjà à s'apprécier sur le nombre de ses feuilles.

C'en est fait, la rose a vidé sa riante corbeille, et son calice étale l'or mystérieux de ses étamines.

Veuve de ses feuilles détachées, je vois pâlir cette fleur qui naguère lançait mille feux étincelans.

Je m'étonnais de la promptitude de cette fin prématurée, et je regrettais que dès leur aurore les roses arrivassent à leur déclin.

Tandis que je parle, la fleur a perdu l'incarnat de son feuillage, et la terre est jonchée de ses dépouilles vermeilles.

Tot species tantosque ortus variosque novatus
Una dies aperit, conficit ipsa dies.

Conquerimur, natura, brevis quòd gratia florum est;
Ostentata oculis illicò dona rapis.

Quàm longa una dies; ætas tam longa rosarum;
Quas pubescentes juncta senecta premit.

Quam modò nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc, rediens sero vespere, vidit anum.

Sed benè quòd, paucis licet interitura diebus,
Succedens ævum prorogat ipsa suum.

Collige, virgo, rosas, dum flos novus, et nova pubes,
Et memor esto ævum sic properare tuum.

Tant de scènes variées, tant de merveilles, tant de changemens successifs se passent en un seul jour, se terminent en un seul jour.

O nature, pourquoi faut-il que la beauté des roses ait une si courte durée? Pourquoi reprendre tes dons quand à peine tu les fais briller à nos yeux?

Un jour, autant qu'il peut s'étendre; telle est la vie la plus longue des roses, et leur vieillesse touche de près à leur naissance.

Celle que l'étoile du matin vit éclore, le soir la même étoile la trouve vieille à son retour.

Heureuse encore que dans le cours de si peu d'instans elle puisse, en se succédant à elle-même, prolonger son existence!

Jeune beauté, cueillez la rose tandis qu'elle est nouvelle, et que vous en avez la fraîcheur; et n'oubliez pas que vous passez avec la même rapidité qu'elle.

ESSAI *sur l'emploi du Tems, par M. A.* JULLIEN, *de Paris, correspondant de la Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.*

CET important ouvrage de l'un de nos collègues a pour épigraphe :

Le tems est le seul bien dont on doit être avare.

Quand on a lu les excellens préceptes qu'il renferme, on n'est pas tenté de regretter le tems employé à les connaître et à les graver dans sa mémoire.

Si l'homme ne peut être heureux qu'en employant utilement son temps pour les autres et pour lui-même, M. *Jullien* doit l'être, car il a fait un livre justement apprécié par les amis d'une philosophie sage; et en peu d'années ce livre a eu trois éditions.

Les jeunes gens, auxquels il est plus spécialement destiné, y trouveront une instruction solide, élégamment présentée, jointe à des maximes dont ils doivent chercher à faire de continuelles applications. Je ne prétends pas que beaucoup d'entre eux s'astreignent minutieusement à suivre toutes les bonnes pratiques que M. *Jullien* leur enseigne; mais il leur importe encore plus d'adopter l'esprit de son livre que d'en suivre la lettre. Il me suffira, pour en convaincre ceux qui liront cette annonce, de leur dire avec notre estimable collègue : « Voulez-vous, maîtrisant le temps, rendre sa « marche douce et légère ? modérez vos désirs et vos « craintes, jouissez du présent en faisant à chacun tout « le bien qui dépend de vous, afin que l'on puisse « vous appliquer ces beaux vers de Delille :

« .... Heureux, trop heureux dans sa noble carrière,
« Celui qui, rejetant ses regards en arrière,
« Y retrouve partout les vices combattus,
« Les traces du travail et celles des vertus.

B. de M.

OBSERVATIONS

Sur des Dents fossiles trouvées à Montabusard, près Orléans;

Par M. le Comte J. De Tristan.

Séance du 2 avril 1824.

La carrière du hameau de Montabusard, située dans la commune d'Ingré, près Orléans, contient des ossemens fossiles qui y ont d'abord été découverts par quelques naturalistes d'Orléans, et dont M. *Cuvier* a décrit plusieurs échantillons. Le banc calcaire dans lequel les fouilles ont été faites présente évidemment les caractères d'une formation d'eau douce, car les coquilles qu'il contient sont terrestres ou fluviatiles. Il a cela de commun avec tous les calcaires du département du Loiret; mais il en diffère quant aux espèces de coquilles; et quoique je n'aie pas encore déterminé d'une manière précise sa position relative, je puis dire néanmoins que tout me porte à le regarder comme supérieur au grand banc calcaire d'eau douce, qui s'étend depuis les environs de Paris jusqu'à Orléans; d'où il résulte, 1° qu'il serait plus moderne qu'aucun autre banc du grand bassin du centre de la France, et, 2°, qu'il y a entre la révolution qui a enveloppé

des *palæotherium* dans les gypses de Montmartre, et celle qui a enfoui les ossemens de Montabusard, tout le tems qu'il a fallu pour déposer 1° les marnes marines supérieures au gypse; 2° les grès et sables sans coquilles; 3° le terrain marin supérieur; 4° les meulières sans coquilles; 5° le terrain d'eau douce qui à Paris est supérieur.

Aidé des mémoires de M. Cuvier, et ayant sous les yeux d'autres objets tirés de cette même carrière de Montabusard, nous y avons reconnu plusieurs espèces de *palæotherium* et d'*anoplotherium* dont nous parlerons une autre fois. Aujourd'hui nous nous proposons de dire un mot de deux fragmens de mâchoire qui étaient enfouis au même lieu, et qui semblent présenter un intérêt particulier.

Le premier (fig. 1) ne consiste qu'en une portion de molaire inférieure. Il ne reste qu'une partie de la couronne qui adhère à la pierre par son côté extérieur. La racine est totalement emportée, ainsi que l'os maxillaire; mais ce dernier a laissé son empreinte, et on voit que immédiatement après la dent il se relevait pour former la branche montante de la mâchoire; ainsi cette dent est évidemment la dernière molaire inférieure; elle appartient au côté droit.

En avant se trouve l'empreinte de la pénultième

molaire; cette empreinte est formée de deux lobes ovales ou triangulaires, légèrement concaves; ainsi la face supérieure n'était pas bordée du côté extérieur par une côte continue, à moins que cette côte ne rentrât en dedans vers le milieu de sa longueur.

Les débris de la dernière molaire ont beaucoup d'analogie avec la dent de rhinocéros trouvée fossile à Avignonet, et que M. Cuvier a fait graver (Ann. du Mus., t. III, pl. 5, fig. 3 (1)). Elle présente deux collines distinctes (a, b, fig. 2.); l'antérieure a la forme d'un V, dont les deux branches seraient tournées vers le dedans de la bouche; elle est un peu usée; sa branche antérieure est moins large que l'autre et est peu brisée; sa branche postérieure l'est beaucoup. Ce qu'on voit de cette première colline est conforme à la figure citée. La colline postérieure est en forme de croissant. Son angle antérieur s'appuie presque le long de la convexité de la première partie de la dent; son angle postérieur se recourbe vers le dedans de la bouche. Ceci est encore conforme à la figure, mais dans notre échantillon cette seconde colline est plus rapprochée de la première. De

(1) Cette planche porte bien le n° 5, mais dans le texte elle est désignée pl. 3.

plus, cette même colline postérieure, quoique tranchante, est plus basse que l'antérieure qui est un peu usée; tandis que dans la dent d'Avignonet les deux collines devaient être à peu près de niveau, puisqu'elles paraissent usées presque également. Ces différences étant peu importantes, nous sommes tentés de regarder cette dent comme très-voisine de celles des rhinocéros, car sa comparaison avec les autres genres qui se trouvent fossiles dans nos climats ne permet aucun rapprochement satisfaisant. En effet elle ne peut provenir d'un *palœotherium*, puisque la dernière molaire de ces quadrupèdes présente trois collines en croissant. Je conviens que la dernière molaire du *palœotherium* moyen de Montabusard paraît n'avoir que deux croissans, et j'ai un échantillon qui à cet égard s'accorde avec ce que dit M. Cuvier; mais cette dernière molaire porte néanmoins en arrière un troisième lobe conique qui paraît manquer dans la dent que je viens de décrire. D'ailleurs celle-ci et l'empreinte qui la précède portent chacune près de 40 millimètres de longueur de l'avant à l'arrière, tandis que celle du *palœotherium* moyen de Montabusard n'en porte que 20 ou 22, malgré son troisième lobe.

Cette dent diffère encore des *palœotherium* en ce que la branche antérieure du croissant

postérieur se termine vers la convexité du croissant antérieur, au lieu de revenir en dedans, de manière à rendre les deux croissans à peu près semblables.

Dans les *anoplotherium*, la dernière molaire est aussi à trois portions. Nous verrons bientôt qu'il existe encore d'autres différences entre eux et les objets que nous décrivons.

Ce qui rapproche cette dent de celles du rhinocéros, la rapproche aussi de celles du daman ; mais la grande différence de taille ne nous permettrait d'établir de comparaison avec ce dernier que si nous trouvions des caractères plus positifs, et après avoir exclu les autres genres voisins.

Passons au second morceau. Il était engagé dans un gros bloc de pierre, qui ne me montrait à l'extérieur que quelques éclats d'ossemens indéterminables. Cependant je donnai quelques coups de marteau sans direction positive et au hasard, et je découvris ce précieux échantillon, mais dans un tel état de brisure que je crus d'abord qu'il ne pourrait pas supporter le travail nécessaire pour dégager les dents au point de les étudier; cependant un peu de patience me suffit, et bientôt je reconnus les trois premières molaires montrant leur côté intérieur, ainsi que leur surface (fig. 3).

L'animal était très-jeune, et les collines tran-

chantes de ses dents commençaient à peine à s'user.

Indépendamment de la forme des dents, on reconnaît que ce fragment appartient à la mâchoire inférieure, car l'os maxillaire montre son bord inférieur C au-dessous de la première molaire. Il est vrai qu'on pourrait prendre ce bord pour celui de l'échancrure nasale, qui, dans le rhinocéros fossile, s'étend jusqu'au-dessus de la seconde molaire. Mais alors on verrait des vestiges de l'insertion des os palatins, tandis qu'au contraire la surface interne de ce maxillaire est unie.

Les côtes tranchantes de la première molaire A, représentent un F majuscule (fig. 4), dont la base serait tournée vers l'avant de la mâchoire. En effet, il y a une colline allongée dans le sens de la mâchoire. Cette colline se recourbe en dedans, à son extrémité, pour border la face postérieure de la dent. Une colline transverse formant la barre de l'F, croise la première; elle ne fournit qu'un très-petit appendice du côté de la face extérieure, mais elle se prolonge davantage en dedans.

La seconde molaire B, est trop engagée pour pouvoir en parler d'abord.

La troisième (D, fig. 3, et fig. 5 et 6) est tellement ressemblante à celle du premier morceau que nous avons décrit, qu'il est inutile de donner

de nouveaux détails; seulement elle est avec elle dans le rapport de 36 à 40 à peu près. En outre sa colline antérieure étant intacte, on voit qu'elle se prolonge beaucoup en avant, (a, fig. 5), en se recourbant vers la face interne, et de plus il y a une ceinture saillante (b, fig. 6) à la base de la face externe, comme dans les *palæotherium*; enfin la colline postérieure est à peu près au niveau de l'antérieure, et presqu'aussi usée qu'elle.

La différence de taille et la hauteur de la colline postérieure ne me paraissent pas des motifs suffisans pour faire supposer que ce second morceau appartienne à une autre espèce que le premier, puisque cette dent est la troisième molaire et celle du premier morceau est la dernière. Quant aux deux caractères particuliers fournis par cette même troisième molaire de la figure 2, ils ne peuvent non plus établir la différence d'espèce, puisque le mauvais état du premier échantillon empêche de juger s'il ne les possédait pas aussi. Nous n'avons donc aucune raison qui nous empêche de réunir les inductions que nous pourrons tirer de ces deux morceaux et de les attribuer à la même espèce.

Achevons de décrire le second morceau. La deuxième molaire (b, fig. 3.) est, comme nous l'avons dit, fort engagée dans la pierre et très-

fracturée. Cependant elle semble très-analogue à la troisième et paraît porter comme elle une ceinture saillante au bas de sa face extérieure.

Le plan de la seconde et de la troisième molaire est à peu près rectangulaire ; mais la dimension dans le sens de la longueur de la mâchoire est à peu près double de la dimension en largeur. Le plan de la première molaire est cunéiforme, et la pointe du triangle est en avant.

Voici les principales dimensions de ces trois dents.

LONGUEUR dans le sens de celle de la mâchoire.		EPAISSEUR en travers de la mâchoire.	HAUTEUR de la couronne au-dessus de l'alvéole.
	m. mil.	*m. mil.*	*m. mil.*
1.re Molaire.	0, 028	0, 011	0, 016
2.e Molaire.	0, 033	0, 015	0, 000
3.e Molaire.	0, 035	0, 015	0, 021

La seconde et la troisième de ces dents sont garnies chacune de deux grosses racines, longues de près de 30 millimètres. Celles de la première ne sont pas visibles.

La mâchoire est rompue à l'endroit E (fig. 3),

à environ un pouce en avant de la première molaire, et cet espace ne paraît contenir aucun vestige de dent. Mais immédiatement au-dessus de cette rupture se trouve une dent hors de place (f, fig. 3 et 7); elle est très-simple, en forme de cheville ou de clou; elle semble avoir été tirée verticalement de son alvéole, en sorte que sa pointe aboutit à la rupture de la mâchoire. Cette dent, qu'on doit probablement regarder comme une incisive, a en tout 38 $^{m}/_{m}$ de longueur, mais la pointe de sa racine paraît un peu rompue; le bord inférieur de la couronne est oblique sur l'axe de la dent, d'où il suit qu'elle se dirigeait probablement en avant. La couronne a une forme comme semilenticulaire, étant formée de deux faces convexes réunies par une côte arquée verticalement. La hauteur de cette couronne au-dessus de l'alvéole est de 5 millimètres; le diamètre de la racine au-dessous de la couronne est de 6 millimètres dans un sens, et de 5 1/2 dans l'autre.

Cette incisive n'a laissé que son empreinte (f, fig. 3) et un petit éclat dans le fragment qui porte les autres dents; elle tient à un autre fragment (fig. 7) qui s'adapte parfaitement au premier par une cassure, ou face irrégulière, à peu près perpendiculaire, à la longueur de la mâchoire. Mais cette face se prolonge au-dessus

de la face du premier fragment et en suivant un plan qui aurait coupé également les deux branches de la mâchoire, si elles avaient été en place; aussi, à environ 45 m/m de l'incisive que nous venons de décrire, on voit les traces d'une autre incisive semblable à la première (g, fig. 7). Il n'en reste guère que la couronne, et une partie de l'empreinte de la racine. Il semble qu'elle serait située d'une manière analogue à l'autre, par rapport à la seconde branche de la mâchoire, si cette seconde branche se trouvait en place à 45 millimètres de la première.

Ces deux dents ont leur tranchant dans le sens de la longueur de la mâchoire, et la direction oblique du bord inférieur de la couronne prouve que c'était leur vrai sens.

La première de ces incisives est en partie engagée dans la pierre. Pour la décrire et la représenter plus complètement (fig. 8), nous avons pris quelques traits de la seconde, ces dents paraissant entièrement semblables.

Si nous ne nous sommes pas trompé dans la manière dont nous avons envisagé la partie antérieure de ce fragment, il devient bien difficile de le rapprocher des mâchoires de *palæotherium* et d'*anoplotherium*, puisque dans les premiers nous devrions trouver une grosse canine vers l'endroit où nous avons vu une petite

incisive, que nous devons croire peu déplacée, d'après la correspondance de sa position avec celle de sa pareille ; et que dans les *anoplotherium*, outre les différences déjà citées, nous ne devrions pas trouver d'espace vide. Mais quand même nous nous serions trompé, et quand (ce qui ne nous paraît guère possible) l'espace vide que nous avons cru voir aurait été l'emplacement d'une dent tombée, nous concluriops encore de même; car ce que nous avons appelé la première molaire ne ressemble à aucune dent de *palæotherium* ni d'*anoplotherium*, et nous offre, comme les autres dents de notre fragment, des caractères particuliers.

C'est donc, comme nous l'avons dit d'abord, avec celles des rhinocéros, que les dents qui viennent d'être décrites semblent avoir le plus d'analogie. Elles offrent néanmoins aussi plusieurs différences, sur lesquelles nous ne nous appesantirons pas, parce que les dents des rhinocéros varient d'une espèce à l'autre, et que nous n'avons pas sous les yeux de description détaillée de la mâchoire inférieure de l'espèce fossile qui serait la plus intéressante à comparer avec nos échantillons. Mais entre ces différences nous remarquerons encore que l'animal de Montabusard s'éloigne du rhinocéros bicorne du Cap, puisqu'il a des incisives inférieures et que ce bi-

corne n'en a pas. Ce ne peut être un unicorne, car ce dernier a les incisives beaucoup plus grosses, et les deux premières molaires fort petites. Il présente au moins la première de ces différences avec le bicorne de Sumatra, si c'est une espèce distincte. Et il s'éloigne encore de ces deux espèces asiatiques, en ce que ses incisives ne sont pas pointues. Enfin il diffère de ces trois espèces vivantes et même de la fossile ordinaire, en ce que le côté intérieur de l'os maxillaire est lisse au dessous de la première molaire, tandis que dans les autres on verrait en cet endroit des traces de la réunion des deux branches de la mâchoire.

Si maintenant nous voulons comparer la taille de cet animal avec celle des rhinocéros, nous jugerons que si on lui supposait une forme analogue il serait plus petit d'un tiers ou au moins d'un sixième. La dent trouvée à Avignonet, et dont nous avons cité la figure, porte de l'avant à l'arrière 60 millimètres; la dernière molaire de Montabusard porte seulement 40 millimètres. L'os maxillaire inférieur du rhinocéros fossile des bords du Wilhoui paraît avoir 60 millimètres de largeur verticale vis-à-vis la seconde molaire; celui de l'animal de Montabusard n'a au même endroit que 50 millimètres.

Voilà donc dans notre voisinage, les restes d'un grand animal, qui me paraît ne pouvoir se rapporter à aucune espèce connue, pas même à aucune de celles qu'on a exhumées des débris de l'ancien monde. Est-ce un rhinocéros, ou doit-on, malgré les différences, le faire rentrer dans les genres *palœotherium* ou *anoplotherium*? J'attendrai à cet égard la décision des savans; mais il me semble que pour qu'on pût prendre le dernier parti il faudrait supposer ou reconnaître quelque erreur grave dans ma manière de décrire ces échantillons. Au reste, je crois qu'il sera difficile d'avoir une idée un peu précise des caractères de cet animal, avant d'avoir découvert d'autres portions des ossemens.

Il nous reste à faire remarquer que déjà M. Cuvier a parlé, dans les Annales du Muséum (t. VI, p. 348, et pl. 57, fig. 1 et 2), d'un animal voisin des *palœotherium*, mais presqu'aussi grand qu'un rhinocéros, et dont les restes gisent à Montabusard. Il en a eu connaissance seulement par un astragale qui doit être dans la collection du conseil des mines, où il a été anciennement envoyé par M. Prozet. Nous sommes très-porté à croire que cet os appartient au même animal dont nous venons de décrire les mâchoires. La ressemblance presque parfaite qui existe entre cet astragale et celui des *palœotherium*, op-

posée à l'analogie de notre animal avec les rhinocéros, ne détruit nullement notre opinion ; car M. Cuvier remarque à l'endroit cité que l'astragale des rhinocéros et tapirs est à peu près semblable à celui des *palœotherium*. Et si c'est à ce dernier genre qu'il rapporte l'os dont nous parlons, c'est probablement qu'il ignorait que dans le même endroit il y eût de débris d'un animal plus voisin des rhinocéros. A la vérité, la taille indiquée par cet astragale serait un peu plus forte que celle indiquée par nos échantillons, mais rien ne prouve que les proportions de l'animal de Montabusard fussent entièrement semblables à celles des autres rhinocéros ; et les rapports différens que nous ont fournis les mâchoires seules semblent prouver le contraire. D'ailleurs il a dû y avoir des individus de diverses grandeurs.


F. 8.
D
F. 5.
a

EXTRAIT

Du Traité sur la laine et les moutons, de MM. Perrault de Jotemps, Fabry, et Girod de l'Ain;

Par M. Mallet de Chilly.

Séance du 20 août 1824.

Cet objet intéressant a déjà été traité par plusieurs auteurs, mais à mon avis aucun d'eux ne l'a envisagé d'une manière aussi intéressante. Les circonstances dans lesquelles le commerce se trouve a dû influer sur l'aspect sous lequel les laines et les mérinos devaient être considérés. Dans le premier moment de l'introduction des mérinos, tous les efforts ont dû se tourner vers leur multiplication. On a dû vaincre les préjugés du cultivateur et du fabricant, et on a enfin réussi à enrichir notre pays de cette précieuse acquisition. Maintenant on doit perfectionner ces laines mêmes, car la dépréciation comparative qu'elles éprouvent, et qui jette le découragement chez les producteurs, indique que leur qualité n'est pas celle qui convient le plus au fabricant, ou du moins

que si elle lui convient pour une partie de ses besoins, elle est trop multipliée pour soutenir devant lui sa véritable valeur.

On a cherché faussement le perfectionnement des mérinos dans une augmentation de taille et de laine; et en suivant cette marche on a cessé d'attacher à la laine l'importance qu'elle devait avoir; alors le fabricant a été obligé de tirer de l'étranger les qualités qui lui étaient nécessaires, supérieures aux nôtres, quoique provenant de troupeaux de la même origine. Ce n'est plus l'Espagne qui produit les laines les plus fines, mais la Saxe, et ces laines superfines de Saxe se créent avec une économie de moitié et même des trois quarts de frais de production, ce qui leur donne les moyens de pénétrer dans nos fabriques avec avantage pour le producteur, malgré les droits de douanes qu'elles supportent.

La Beauce, qui a toujours eu en affection la grande taille du mouton et le poids de sa toison, a vu décroître promptement la finesse des laines des troupeaux mérinos que ses cultivateurs ont achetés à grands frais. Il reste encore dans l'esprit des habitans du pays que ce sont des mérinos. Malheureusement il ne leur en reste que le nom.

J'ai déjà dit avec M. Perrault de Jotemps la première cause qui a favorisé le système des grosses formes et des lourdes toisons; je dois en-

core y ajouter avec lui deux autres causes : la première, les bénéfices que produisaient la culture des mérinos dans le commencement, et la seconde, la perception de l'octroi par tête de mouton dans les grandes villes. Les bénéfices étaient dans les commencemens tels que l'on faisait peu d'attention aux frais de nourriture en raison de l'augmentation de la taille. Ce calcul ne peut plus être maintenant négligé. La perception de l'octroi a engagé les bouchers à demander de grandes bêtes aux producteurs, afin d'éviter une partie du droit. C'est à l'administration à changer ce mode si elle reconnaît que nous avons raison d'invoquer son assistance dans cette occasion.

Aujourd'hui je ne puis donner que le résumé des faits et des observations contenus dans le traité de M. Perrault de Jotemps, sur les laines : celles qu'il a faites sur les troupeaux n'ont pas encore paru, quoiqu'impatiemment attendues.

Le chapitre premier est consacré à examiner la nature du brin de laine, qui est un filet de substance solide, renfermant dans son intérieur une sorte de sève qu'elle tire de l'animal, et environné d'une substance qui est nommée suint et surge.

Le brin de la laine prend naissance dans le tissu cellulaire qui se trouve sous la peau. Le pore de la peau doit influer sur sa nature. Il sera fin, lisse,

ondulé suivant que le pore sera étroit, droit ou tortueux.

Le brin de la laine a plusieurs caractères; il est frisé ou ondulé s'il offre plusieurs sinuosités plus ou moins régulières. Il est vrillé si ces sinuosités se développent en spirale; il est crépu s'il décrit une courbe unique ou un très-petit nombre de courbes irrégulières; il est lisse ou uni, s'il ne présente aucune ondulation ou frisure.

La longueur du brin est apparente quand il est frisé, vrillé ou crépu; celle qu'il acquiert lorsqu'il est développé ou étendu, sans être étiré, est la longueur réelle.

La souplesse du brin n'est autre chose que sa flexibilité qui le fait céder facilement à changer sa direction; sa force est la mesure de la résistance qu'il oppose à l'action qui tend à le rompre; et cette force consiste dans la cohérence des parties qui le composent.

Son élasticité se manifeste avec des caractères différens qui ont des conséquences diverses dans les fabriques. L'élasticité du frisé ne peut pas être la même que celle de la laine lisse; l'élasticité de redressement est commune au brin frisé et au brin lisse; l'élasticité de retirement est l'effort du brin pour revenir à sa longueur réelle ou apparente, lorsqu'il a été étiré au-delà de cette première longueur; enfin l'élasticité de crispation qui se

manifeste dans la partie du brin voisine de la rupture.

La douceur du brin s'apprécie au toucher ; elle dépend de sa forme et de sa souplesse. Tous les brins de laine ont la faculté de se contracter, de se dilater, d'absorber et d'exhaler : ces effets doivent diriger le traitement des laines, soit avant soit après la tonte.

Les laines ont encore une autre élasticité de volume qui consiste à se réduire ou augmenter dans leur volume par l'effet de la compression ou de l'attraction.

Après avoir défini et expliqué les propriétés de la laine, il faut maintenant passer en revue les différens rapports qui lient entre elles ces propriétés.

La liaison de la finesse du brin avec son caractère paraît bien démontrée ; ainsi le frisé régulier est généralement suivi de la finesse. Cette finesse se connaît par le nombre et la forme des ondulations. Le nombre des petits arcs de cercle qui composent le frisé varie dans la longueur d'un pouce, depuis 8 jusqu'à 36, et même au-delà, selon la finesse et l'égalité de la finesse.

A nombre égal de ces arcs, dans une longueur donnée, celui-là sera le plus fin dont les ondulations seront plus petites, plus verticales, plus régulières, et suivront une ligne plus directe.

Le rapport de la finesse avec la souplesse souffre peu d'exceptions; celui de la finesse avec la force proprement dite est suffisamment connu.

Le rapport de la finesse avec la douceur ne peut être connu qu'après le lavage.

Celui de la finesse avec la longueur existe le plus ordinairement avec une longueur apparente moyenne de 1 pouce et demi à 2 pouces un quart.

Enfin il existe ce rapport avec les divers modes d'élasticité du frisé, le retirement, le redressement, la crispation, l'élasticité de volume.

Les rapports de la longueur influent sur le caractère de la laine; une plus grande longueur ajoute au poids que le brin a constamment à soutenir, et ce poids doit nuire au maintien de ses ondulations. Une longue laine reste plus mécheuse, ce qui favorise les mauvais effets des causes extérieures qui font perdre à la lavure une partie de son caractère.

Maintenant il reste à examiner les rapports de la souplesse avec ses caractères. Pour ce qui concerne la souplesse, on remarque que plus les ondulations du brin sont nombreuses, courtes, basses, égales entre elles, plus la souplesse est grande.

On éprouve la douceur de la laine en frottant sur la peau au moyen d'une mèche ou d'une réunion de brins en forme de brosse. C'est après

le lavage qu'on peut être assuré de cette dernière qualité.

Les rapports des propriétés de la laine dépendent de la peau et de l'état du corps du mouton. Il est indubitable que de deux agneaux de même race et présentant la même qualité de lainage, celui qui sera poussé à un excès d'embonpoint par une nourriture trop abondante, produira, dès la première tonte, une laine plus grosse, plus allongée, qui tendra à perdre son caractère primitif, sa souplesse, ainsi que les différens modes d'élasticité qui dépendent de cette souplesse. A la seconde et à la troisième tonte ces effets deviennent encore plus évidens. Tandis que l'autre animal conduit sur d'autres principes se maintiendra dans toutes ses qualités premières.

Si on veut trouver l'explication de ces circonstances, on doit interroger la théorie, et alors nous apprendrons que l'abondance de graisse produite par la nourriture augmente le volume de l'animal et dilate la peau; alors tous les pores s'agrandissent, et la laine qui passe par les pores qui sont destinés à son passage et à sa configuration recevra la forme que laisseront libre des ouvertures plus grandes; et la matière molle qui sert à la formation de la laine, arrivant à ses ouvertures en grande abondance, formera un brin plus développé, plus grossier que s'il arrivait en plus petite

quantité; et ce brin s'allongera parce qu'il lui sera fourni une surabondance de sucs: alors la laine changera de caractère par la dilatation de la peau et la surabondance de matière affluente; les sinuosités du brin disparaîtront ainsi que les ondulations. Il est facile de voir que le grossissement de la laine altérera nécessairement sa souplesse et toutes ses qualités.

Si l'excès de nourriture nuit à la qualité de la laine, l'insuffisance des alimens, qui réduit les bêtes à laine à un état de maigreur et de dépérissement, n'est pas moins contraire à la bonne qualité des laines. Celle-ci paraît s'affiner, il est vrai, mais elle est faible et n'atteint pas la longueur naturelle.

Le degré de finesse du brin est en raison inverse de l'épaisseur de la peau. Les parties les plus épaisses de la peau sont le genou, le front, la queue, le dessus du col et le dessous, lorsqu'il existe un fanon, la cuisse, et enfin le dos. Ces parties sont celles qui fournissent les moins belles laines et celles qui ont la plus grande abondance de graisse. Il y a cependant une exception dans l'infériorité de la laine qui croît sur le ventre du mouton; mais cette exception n'est pas suffisante pour nier l'existence du principe, car si elle est inférieure, cela est dû au froissement continuel qu'elle éprouve, et aux effets de l'humidité produite par l'urine et les excrémens.

Enfin il est une chose certaine, c'est que la

laine fine succède à la laine grossière quand la peau s'amincit, et qu'au contraire la laine grossière succède à la fine quand la peau s'épaissit, et qu'enfin le poil ou jarre succède à la laine proprement dite quand la peau devient calleuse.

D'un autre côté la théorie nous apprend que plus la peau que le brin de laine aura à traverser à sa naissance sera épaisse, plus il lui faudra puiser la force nécessaire pour vaincre cet obstacle dans des sucs abondans qui détermineront sa grosseur et sa consistance, tandis que le brin qui n'aura à traverser qu'une peau fine n'absorbera qu'une petite nourriture et se développera sans effort.

Différentes circonstances extérieures peuvent influer ou altérer quelques-unes des propriétés de la laine; ces circonstances sont l'humidité, l'ardeur du soleil, la présence des corps étrangers qui s'y attachent, enfin les froissemens.

L'humidité naturelle est plus ou moins nuisible suivant sa nature et selon le degré de chaleur qu'elle porte avec elle.

L'humidité provenant de l'urine et des excrémens produit de plus pernicieux effets; l'altération est d'autant plus grande que sa couleur est devenue plus foncée; alors elle a perdu toute sa force.

Le parc dans les temps humides, et toutes les

bergeries humides ou celles dans lesquelles on ne fait pas assez souvent la litière, sont nuisibles à la qualité des laines. Les bergeries humides ne nuisent pas seulement à la laine, mais encore à la santé des bêtes.

L'ardeur du soleil nuit aux qualités de douceur et de souplesse du brin en desséchant le suint; son influence est surtout nuisible lorsque la toison a été mouillée.

Le sable léger, la poussière, nuisent à la qualité de la laine, en absorbant la transsudation de la peau, qui est destinée à en entretenir la souplesse, et en absorbant le suint, qui remplit les mêmes fonctions relativement au brin.

Les débris des végétaux qui servent à la nourriture des bestiaux, lorsqu'ils s'attachent à leur laine, la déprécient.

Les laines les plus propres à la fabrication des draps sont celles qui ont l'élasticité du frisé, de retirement, de crispation. Celles-ci sont plus convenables à la fabrication, parce qu'elles feutrent beaucoup mieux au foulage, en raison de leurs qualités.

Les draps composés des laines les plus fines sont les plus solides; ils sont aussi plus imperméables à l'humidité et à l'air extérieur, quand le feutrage a été bien exécuté; leur légèreté dépend aussi de cette même finesse de brin, et leur douceur et

leur moelleux dépendent encore de cette même souplesse et finesse du brin.

Toutes ces qualités réunies des draps les meilleurs et les plus fins expliquent un fait dont la plupart des producteurs ne peuvent se rendre compte; c'est la différence de prix qui existe entre une laine superfine et une laine de belle finesse, et qu'au coup d'œil on trouve à peine inférieure.

Les laines propres à la fabrication des étoffes rases doivent être aussi lisses que possible pour se peigner avec plus de facilité; elles doivent joindre à cette condition la longueur, la finesse, la souplesse et l'égalité, soit dans la longueur du brin, soit dans les brins entre eux. La France ne possède pas encore de laine avec toutes ces qualités; ainsi il y a de ce côté un vaste champ d'améliorations ouvert à l'industrie de nos cultivateurs, et une source de bénéfices inépuisable, puisque nous manquons de cette espèce de laine.

Dans le second chapitre les auteurs du traité des laines examinent les laines communes, les laines métisses et les laines mérinos.

Il y a plusieurs espèces de laines communes: celles qui ont un caractère frisé ou ondulé sont celles qui ont plus de finesse, de douceur, de souplesse.

Les laines communes qui sont plates ou lisses

sont généralement les plus grossières. Celles qui sont crépues ne valent pas mieux.

On trouve quelquefois sur des mérinos, à la vérité un peu suspects, une laine grossière, crépue, et qui surpasse la toison; c'est un indice de la médiocre finesse de l'animal.

Les laines métisses peuvent obtenir un degré de perfection qui ne permet pas de les distinguer des laines mérinos de finesse supérieure; celles qui n'ont pas atteint cette perfection se reconnaissent à l'inégalité de finesse des brins et à l'irrégularité de leur ame.

Il y a quatre classes de laines mérinos : 1° haute finesse; 2° belle finesse; 3° finesse médiocre; 4° finesse inférieure. Le diamètre du brin pour chacune des classes est de 1° $\frac{1}{110}$ à $\frac{1}{140}$ de ligne; 2° $\frac{1}{80}$ à $\frac{1}{110}$, 3° $\frac{1}{65}$ à $\frac{1}{80}$, 4° $\frac{1}{40}$ à $\frac{1}{65}$. On peut encore connaître cette finesse par les petites agglomérations de brins, grosses comme des épingles, qui peuvent contenir 15 à 20 brins; ces brins paraissent ne former qu'un filament, et appartiennent à la 1re classe; ils ne se terminent pas en pointe comme dans les suivantes. Les ondulations de ces brins sont au nombre de 28 à 38; 28 en est le minimum.

Dans la belle finesse les brins sont moins agglomérés; quelques-uns sont solitaires; les réunions sont plus grossières et sont composées de

plusieurs filamens : elles sont terminées par de petites pointes individuelles plus grosses ; le nombre des ondulations n'est plus que de 24 à 27 par pouce ; elles paraissent plus grandes que celles des hautes finesses.

Les agglomérations de brins sont plus rares dans la troisième espèce ; la crue de la laine est irrégulière, et les mèches prennent une forme plus ou moins pointue ; les ondulations ne sont plus que de 16 à 23 par pouce.

La mèche est plus pointue dans la quatrième classe ; il n'y a plus d'agglomérations ; le maximum de ses ondulations est de 15 par pouce.

Dans le troisième chapitre les auteurs examinent la toison mérinos sur le corps du mouton ; les plus belles laines proviennent, chez les mérinos, de la partie mitoyenne et inférieure des côtes, de l'épaule, des flancs : celles qui proviennent des reins et de l'épine du dos sont inférieures ; elles diminuent encore de qualité en descendant vers le garot et la croupe ; enfin celles de la queue sont les moins estimées. Ces laines ne varient entre elles que par la finesse ; mais la culotte ne fournit qu'une laine aplatie. Lorsqu'il existe un fanon, cette merveille de nos Beaucerons, la laine y est plus grossière encore, jusqu'au point de n'être plus que de la laine tout-à-fait commune ; on en

peut dire autant de ces plis bizarres qui s'étendent sur le corps.

Le poil jarre est rarement implanté dans leur peau ; on l'observe sur le tranchant postérieur de la cuisse ; mais ce poil jarre diminue par le perfectionnemeut ; le poil deculotte annonce toujours un degré d'amélioration peu avancé, et trahit l'impureté du sang: le perfectionnement le chasse de toute la toison.

L'aspect extérieur des toisons peut se ranger sous trois classes : 1° la toison ronde et unie qui ne peut indiquer la finesse ; elle ne s'ouvre pas aussi facilement quand elle est fine que quand elle est commune ; 2° la toison noueuse qui indique toujours une extrême finesse, quand elle est constante sur un individu : les auteurs croient cette indication héréditaire ; 3° les autres aspects qui ne peuvent donner aucune indication sur le mérite d'un mérinos.

La couleur extérieure n'est pas une indication de la finesse d'une toison.

Celle de la laine qui tantôt est blanche et tantôt est jaune ne peut faire établir aucun jugement sur la qualité des laines.

Les fanons pendans, l'abondance des laines sur les jambes et jusqu'en bas des jambes, sont des indices certains d'une médiocre finesse, ainsi que la haute taille et l'embonpoint.

Plus une toison est tassée ou réunit de brins sur un espace donné de la peau, plus elle sera fine; il est aisé de vérifier qu'il croît plus de brins fins sur un pouce carré que de brins grossiers, tandis que l'apparence du tassé ou la réunion d'un plus grand volume de brins n'indiquera qu'une toison médiocre.

Une bête superfine ne pourra être réputée perfectionnée que lorsque toute sa toison pourra par son égalité de finesse et de qualité entrer dans le même assortissage que l'épaule, les flancs et les côtes, en exceptant quelques mèches vers la pointe de l'ischion, vers la racine et sur le tronçon de la queue. L'animal doit donner 4/5 de sa toison en prime de première qualité, le 5ᵉ restant doit produire 7/8 de bonne laine et un 8ᵉ de partie basse.

Le poids des toisons en suint ne saurait faire estimer la valeur des laines, car une toison de 10 livres chargée de sable et de crottin ne rend pas au dégraissage plus qu'une toison de 5 livres dans un troupeau fin et bien soigné, et la qualité de la laine de ce dernier est bien supérieure.

Les agneaux ont souvent leurs toisons garnies de deux espèces de duvets; le premier ressemblerait à du jarre si ces poils étaient grossiers, lisses, roides, au lieu d'être fins et crépus; le second consiste en poils plus longs que les premiers, et d'une cou-

leur moins transparente. Ils sont inégaux en longueur, finesse et douceur; ces différens poils disparaissent quelque tems après la naissance de l'agneau. On appelle agneaux ras ceux qui sont dépourvus de ces deux duvets, ou qui n'ont que de mêmes poils ne dépassant pas la surface de la toison; et agneaux poilus ceux qui ont ces duvets ou abondamment ou en petite quantité. Les mérinos de peu de finesse procurent peu d'agneaux poilus; un troupeau d'élite donne 38 sur cent en agneaux ras; quand il est de 2e classe, il n'en donne plus que 28; dans la 3me tous les agneaux sont presque tous poilus. La tonte des agneaux dans leur première année est nécessaire pour leur prospérité, et elle est avantageuse aux propriétaires; l'agnelin a une valeur supérieure à celle de la laine-mère.

Celle des brebis ne doit pas avoir lieu lorsque les toisons sont mouillées, parce qu'elle devient plus difficile, et parce que les toisons mises en tas peuvent s'échauffer; il n'est pas nécessaire de faire monter le suint pour faciliter la tonte quand les troupeaux ne sont pas exposés toute l'année aux pluies et à la poussière. Tous les brins de laine doivent être coupés à la même hauteur, pour régulariser la crue dans la repousse, afin que les mèches soient égales.

Deux tontes par année peuvent avoir lieu sur

des bêtes dont les laines sont inégales en finesse, mais elles ne conviennent pas pour les laines égales dont on sacrifierait une partie de la finesse et surtout de l'élasticité; d'ailleurs l'une de ces tontes a des dangers. D'un autre côté la double tonte ne ferait pas d'une laine médiocre une laine superfine, comme plusieurs propriétaires l'ont pensé.

Dans le 4me chapitre on considère les laines fines et superfines après la tonte.

Les producteurs ne pourront jamais obtenir le prix correspondant à la véritable valeur de leur laine, tant qu'ils la vendront en suint. En effet, l'acheteur ne peut pas se former une idée du prix de la laine. Il ignore le degré de propreté des toisons, la proportion des qualités, enfin la nature de ces qualités; différences qui peuvent faire que 20 kilog. de laine en toison et en suint valent autant que cent de qualité inférieure. L'acheteur a en outre contre lui les chances du commerce; il doit donc offrir le moins possible. Le vendeur est également dans l'incertitude de la valeur réelle de ses toisons.

Le vendeur entend assez souvent fort mal ses intérêts; il ne voit dans une toison que le poids brut de ses laines; il ne s'occupe que de ce poids, et toujours au détriment de la laine. En forçant la nourriture, en choisissant les plus

gros béliers, en négligeant la propreté des toisons, il pense tromper l'acheteur, qui connaît bien tous ces piéges, tandis qu'il devrait s'occuper de l'économie de son troupeau, et connaître si les produits de telle ou telle bête payent sa nourriture.

Comme, dans un troupeau bien tenu, toutes les bêtes adultes doivent être numérotées pour connaître la filiation et les divers degrés de finesse de chacune d'elles, on peut facilement opérer le classement de chaque toison et réunir ainsi toutes celles qui sont de même qualité. On peut en faire cinq lots, dans le dernier desquels sont toutes les qualités inférieures. Les agneaux peuvent donner deux divisions, ou au plus trois. La finesse et la douceur des toisons doivent servir de bases principales pour ces classemens.

Immédiatement après on pourrait opérer le triage de ces toisons en même temps que la tonte se ferait; alors la toison n'éprouverait plus de déchirement, et les différentes couches de laine ne seraient point collées ensemble, comme elles le sont quand les toisons ont été pliées.

Il faut plus de temps pour trier les toisons des qualités de perfection moyenne que pour celles qui sont fines ou tout-à-fait de finesse inférieure; ainsi le nombre des trieurs doit être

calculé d'après la qualité des laines, si on veut faire le triage en même tems que la tonte. Dans un troupeau fin deux trieurs exercés et deux femmes qui étendraient devant eux les toisons suivraient au moins douze tondeurs. Il vaut mieux développer les toisons sur des tables que sur des claies, parce qu'elles y glissent mieux et laissent tomber moins de mèches sous les pieds. On doit les mettre au jour le plus favorable, pour mieux juger la laine.

Les tondeurs ne doivent jamais rejeter dans la toison les parties tout-à-fait basses et jarreuses du toupet, des jambes, des joues, etc.; ces débris doivent être mis à part.

La tonte et le triage commenceraient par les bêtes de première classe, afin d'assortir la première qualité de la seconde classe avec la deuxième de la première quand cela peut avoir lieu. Toutes ces opérations sont faciles avec la connaissance de la laine, mais peuvent entraîner à des mécomptes, si on ne l'a pas acquise.

Le lavage à dos des toisons n'est pas sans inconvénient pour la santé des bêtes à laine, mais cependant il a des avantages pour l'acheteur et pour le vendeur, car l'un et l'autre connaissent mieux ce qu'ils veulent vendre ou acheter, puisque la laine est débarrassée de son suint et de ses saletés. Une laine lavée à dos rend de 60 à 75

pour cent, tandis que celle qui est achetée en suint ne rend que de 20 à 40 pour cent. L'acheteur des laines à dos est donc à même de mieux offrir et avec plus de connaissance de cause que celui des laines en suint.

Le lavage marchand n'est pas encore un dégraissage à fond; il reste ordinairement une portion de gras de 7 à 15 pour cent; mais il a lui-même des défauts. L'immersion dans les bains chauds durcit la laine au point de lui faire perdre une partie de sa douceur et de sa souplesse : cette immersion dans les bains chauds n'est utile que pour le dégraissage à fond qui n'opère pas le lavage marchand; et si je puis ajouter quelque chose à ce que disent nos auteurs, je ferai observer que plus la laine est souvent lavée à chaud, plus elle diminue de souplesse et de douceur. Il faudrait donc ne laver qu'une fois à chaud pour obtenir un dégraissage à fond. Le dégraissage à fond ne peut avoir lieu qu'en fabrique.

Le lavage à froid, après la tonte, suffit pour enlever tout le suint et toutes les saletés des toisons; il ne lui reste plus que le surge que le bain chaud peut seul dissoudre.

Comme une laine en suint peut perdre au lavage de 40 à 20 pour cent, l'acheteur peut se tromper de cent pour cent.

Une laine lavée à dos peut produire de 60 à 75 pour cent; il peut encore se tromper de 15 pour cent.

Une laine lavée à chaud produit de 80 à 93 pour cent; l'erreur serait du septième environ.

La laine lavée à froid après la tonte produirait de 71 à 78 pour cent, et ainsi ne pourrait induire en erreur que pour un onzième environ.

Les avantages du lavage à froid seraient donc l'absence des dangers du lavage à dos, le meilleur parti que les propriétaires tireraient de leur laine, la nécessité pour eux de viser à la qualité et non à la quantité, l'affranchissement d'un lavage à chaud reconnu comme pernicieux, et enfin un dégraissage à fond qui s'opère plus facilement, plus complètement sur une laine lavée à froid, que sur celle qui a subi déjà un lavage à chaud.

Ici nos auteurs entrent dans le détail du lavage à froid. Nous engageons les marchands de laine et les propriétaires à lire attentivement cet article, dont l'extrait nous menerait trop loin.

Dans un troupeau bien tenu, mais peu suivi pour la beauté des toisons, il arrive que quelques bêtes à laine donnent au propriétaire un produit notable, tandis que d'autres ne produisent pas les frais de nourriture. Il ne peut

véritablement connaître cet état individuel de son troupeau que par les opérations du triage et de l'assortissage; et rien ne sera plus propre à le convaincre de l'utilité du perfectionnement. Au reste, les faits suivans feront sentir l'importance de cette étude.

Les laines lavées se divisent en prime, seconde, etc.; mais ces dénominations ne peuvent être communes à la première ou à la seconde qualité des laines de tous les troupeaux. Ainsi la prime de M. A... ne sera que la seconde de M. B...; de sorte qu'il est nécessaire d'établir, pour l'intelligence de ce qui suit, un plus grand nombre de genres.

La prime la plus rare s'est payée, en 1823, 22 fr. le kil. sans escompte, lavage à froid. Les auteurs la portent à 21 fr.; la seconde à 19; la troisième à 17; la quatrième à 15; la cinquième à 13; la sixième à 11; la septième à 9; la huitième à 7; la neuvième à 5; la dixième à 3; et les débris à un fr.

Des toisons sont tellement superfines qu'elles peuvent offrir prime $\frac{92}{100}$, seconde $\frac{6}{100}$, débris $\frac{2}{100}$. Des toisons mérinos de la dernière classe ne présentent plus que $\frac{12}{100}$ de neuvième qualité, $\frac{80}{100}$ de dixième, et $\frac{8}{100}$ de débris; d'où il résulte que les premières valent près de sept fois les secondes. On a supposé ici

le poids des toisons égal après le lavage : quand il y aurait un peu plus de poids à la toison inférieure, il faudrait qu'elle n'eût pas coûté plus à produire. Ce qui confirme ces résultats c'est le produit de 452 toisons de première classe qui pesaient en suint 1085 kil., et qui ont produit au lavage à froid : 1° 375 kil. prime; 2° 54 kilog. seconde ; 3° 28 kil. cinquième; 4° 115 kil. sixième, et en débris 17 kil. D'après les prix ci-dessus indiqués ce troupeau aurait produit 10,547 fr.

Les résultats sont de montrer la moyenne du poids des toisons en suint, kil. 2 $\frac{40}{100}$; après le lavage kil. 1 $\frac{30}{100}$. Le prix moyen du kil. en suint à 9 fr. 72 c. lavé à froid 17 fr. 90. c. La valeur de chaque toison entière à 23 fr. 33 c.

Appliquant ces mêmes calculs à 73 toisons de la dernière classe mérinos quoique pures il résulte que la moyenne du poids en suint serait de 2 $\frac{81}{100}$, après le lavage à froid de 1 $\frac{37}{100}$, que le prix moyen serait de 3 fr. 2 c. par kilog., en suint, et la valeur de chaque toison de 8 fr. 49 cent. Il est évident que la production des plus belles laines n'aura pas coûté autant que celle des moindres, car il faut tenir compte de la nourriture abondante qui aura produit ces dernières. Reste maintenant à voir à MM. les cultivateurs, si la vente de la viande les indemnise de la perte de la qualité des laines.

Si le lavage à froid ne rend pas 55 du cent du poids en suint, ou la laine était plus sale qu'elle ne devait l'être, ou le lavage n'a pas été bien fait.

Si, le lavage à froid bien exécuté, la moyenne du poids des toisons de brebis excède notablement 1 kil. $\frac{375}{1000}$, c'est une forte présomption, ou plutôt un indice certain qu'elles ne sont pas de haute finesse.

La valeur de l'agnelin des bêtes à laine superfines égale celle de la laine superfine. Son *rendement* au lavage est plus avantageux. L'agnelin donne ordinairement au lavage à froid 10 pour cent de plus.

Après avoir démontré comment on pouvait obtenir le véritable prix de la laine, nos auteurs ne dissimulent pas que la vente n'est pas sans difficulté; d'abord l'absence de rapports directs entre le producteur et le fabricant, met dans la nécessité de passer par les mains des tiers qui le plus souvent profitent des circonstances pour obtenir des prix hors de toute proportion avec la valeur vénale du moment. Les cultivateurs ont reçu à cet égard une rude leçon en 1823. Ainsi, pour vaincre cet obstacle, il faut se livrer à l'étude de la laine, de manière à pouvoir la faire trier, laver, emballer et vendre soi-même au fabricant, ou si l'on vend chez soi, on sait du moins ce que l'on fait. Mais frappée

de tous les inconvéniens qui assiégent le producteur, l'association rurale de Naz a conçu l'idée d'un établissement dans les environs de la capitale. Elle en propose le plan et consulte à cet égard les propriétaire de mérinos.

La vente serait, d'après leur plan, plus avantageuse aux producteurs; elle pourrait le devenir davantage par la suite; alors, connaissant la différence du produit net de chacun des classes, ils conduiraient leurs troupeaux au plus haut degré de finesse et d'égalité; au surplus, l'établissement aurait toujours un agent habile à leur envoyer pour les aider à vaincre les obstacles qu'ils rencontreraient, moyennant un légitime et modique salaire.

La vente des laines est plus ou moins facile; elle est plus facile quand elle est d'une qualité très-recherchée; elle l'est moins quand il y a de la même qualité en trop grande abondance. Les auteurs examinent donc la qualité relative, la facilité de déplacement, de transport, la mesure des productions et la mesure des besoins comme autant de questions qui doivent influer sur le prix de la laine. Après l'examen de ces motifs ils considèrent si les produits sont surabondans. D'après leurs calculs la production est de 1,400,000 kil. de laines mérinos et de 6,500,000 kil. en métisses. Nos exportations en nature, soit en laines fines soit en métisses, sont de 575,000 kil.;

8,000,000 kil. consommation intérieure, et exportation en étoffes évaluées en laines et en suint 2,033,000 kil.; ainsi nous éprouverions encore un déficit en laine fine pour notre fabrication. Il a donc fallu combler ce déficit par l'achat de laines fines étrangères, qui, en terme moyen, s'est élevé à 2,132,000 kil. Il prouve que nos laines superfines ne sont pas assez abondantes pour détourner le fabricant de les acheter chez l'étranger, et que pour les rendre plus abondantes on ne doit pas les créer avec trop de dépense, puisque nous devons soutenir la concurrence.

» Ainsi leur opinion est que les laines fines inférieures baisseront encore, parce qu'il y a surabondance de production et concurrence pour la vente; que les plus belles se soutiendront longtemps, parce qu'il n'y a pas abondance de production, si même elles n'augmentent pas par l'effet de la concurrence.

Au surplus cet extrait, qui n'a été fait que pour faire connaître l'ouvrage et exciter les propriétaires à l'étudier, ne donne que quelques faits qui ont été remarqués particulièrement comme étant l'expression des sentimens du rédacteur. C'est dans l'ouvrage seul que l'on pourra s'instruire et acquérir la véritable connaissance théorique de la laine.

EXTRAIT

D'un Mémoire sur quelques améliorations faites en Sologne ;

Par M. le Marquis DE LASTEYRIE DU SAILLANT,
Membre correspondant de la Société.

Séance du 18 juin 1824.

DANS ma terre de Villebourgeon, la plus grande partie du sol est de bonne qualité ; je ne cultive que celle là, l'autre a été convertie en bois et remplacée par d'excellens défrichemens, opération que je crois avantageuse dans toute la Sologne.

Le labour bien fait en planches très-bombées de six à huit raies m'a paru le plus avantageux lorsque la terre n'est pas de trop mauvaise qualité, et qu'on prend les moyens de fumer passablement. Ce labour a peut-être quelques inconvéniens dans les hivers très-pluvieux. Cependant je crois qu'ils sont peu à redouter si les planches sont bien faites ; et ce qu'il y de certain c'est qu'il offre de grands avantages dans les temps de sécheresse.

En mai 1822 je mesurai une petite étendue de seigle, faite en planches, au moment où un orage paraissait vouloir éclater. Je fis la même chose

sur une autre, semée en billons, qui se trouvait à côté. Huit jours après la pluie le premier avait grandi d'un pied et le second ne s'était élevé que de trois pouces; néanmoins, si le terrain labouré en planches n'a pas été bien purgé d'herbes, si les planches ne sont pas assez bombées, ou si l'on néglige de donner sortie à l'eau, l'on court risque de faire mauvaise récolte, surtout lorsque la couche inférieure du sol est de glaise ou de cailloux agglutinés.

Cette manière de cultiver, jointe à une plus ample fumure, a, comparativement aux récoltes voisines, triplé le nombre de mes gerbes sur toutes les pièces où les planches avaient été bien faites et très-bombées.

Il m'est prouvé que dans la terre fraîche, en fumant bien pour le seigle, on doit trouver un plus grand avantage à cultiver l'avoine que le sarrasin. Ce dernier grain a peu de valeur; généralement il est trop fautif, et sa paille est peu utile. Dans l'avoine, au contraire, le grain, la paille et la balle tout est bon. Si le troupeau perd plus tôt le pâturage des chaumes de blé, il retrouve aussi plus tôt celui des chaumes d'avoine, qui lui fournissent toujours bien plus de nourriture que ne le font ceux de sarrasin.

Je fais toujours mes avoines en planches, sur des terres préparées autant que possible par des

labours d'hiver; je les fais herser quand elles ont pris quelques feuilles; mais pour cette opération j'ai soin, dans les terres légères, de faire retourner la herse, parce que les dents, en entrant trop avant dans le sol, pourraient déraciner l'avoine. J'ai aussi reconnu au roulage des grands avantages.

Il y a quatre ans les fermiers de Villebourgeon n'avaient jamais fait d'avoine; maintenant j'en récolte sur 60 à 80 arpens par année, et j'étendrai encore cette culture qui me semble très-lucrative.

La pomme-de-terre m'a aussi offert de grandes ressources; sa culture s'étend beaucoup en Sologne où le sol lui convient très-bien; et j'ai observé que quand il est très-léger on peut y économiser les labours. Ayant une petite pièce du plus mauvais sable, où l'ancien fermier n'avait récolté qu'un seigle peu abondant, je fis jeter au printemps des pommes-de-terre dans le fond des billons sur le chaume de blé, et je les fis enterrer à la grosse charrue, en hersant et en buttant ensuite, selon l'usage. Je récoltai dans ce champ plus de tubercules et de grosseur plus égale que dans un autre dont le sol était bon, et qui avait reçu deux labours préparatoires. Ce résultat me surprit; je le communiquai à plusieurs fermiers et locataires qui m'assurèrent que de cette manière les pommes-de-terre réussissaient toujours dans leur canton.

Le lin vient très-bien en Sologne; il aime la terre un peu argileuse, fraîche et fumée de longue main; mais l'espèce qu'on y cultive vient très-basse et trop branchue. J'ai fait venir de Flandre de la graine du lin dit de *Riga*, et j'en ai récolté à Villebourgeon de quatre pieds trois pouces de haut. La filasse que j'en ai obtenue était de la plus grande finesse et de près d'une livre par toise carrée.

Il faut semer ce lin vers le 15 de février; il craint peu les gelées. On le rame aussitôt qu'il a été sarclé; il pousse d'abord assez lentement, mais ensuite il s'élève à une grande hauteur, et les rames couchées sur la terre lui donnent la facilité de se redresser quand les pluies l'ont fait verser.

Lorsqu'on craint de ne pas récolter assez de graine, il faut en semer une partie très-claire et la tenir très-propre; les tiges deviennent alors plus branchues; la graine en est plus belle et plus abondante.

J'avais le projet de semer du lin à la fin de septembre, mais le temps m'a manqué. M. de la Giraudière a fait cet essai, et je suis persuadé qu'il s'en trouvera bien. Le lin de Riga gèle difficilement; j'en ai vu résister à des hivers très-froids. Il était plus beau, plus précoce et plus fort que celui fait au printemps.

On se trouve bien de l'assolement suivant :

1re année. — Lin bien fumé avec trèfle semé en même temps.

2e année. — Trèfle.

3e année. — Chanvre.

4e année. — Lin fumé et trèfle.

J'ai souvent entendu déprécier les locatures, et d'autres fois trouver qu'il y avait un grand avantage à en posséder. Voici, selon moi, la manière d'expliquer cette différence d'opinion. Si, pour locataires, on n'a que des machines à consomnation, nul doute qu'on doive y trouver de la perte; mais si l'on veut accroître la production il faut des bras, et en augmentant leur nombre il faut aussi leur donner de l'industrie, et leur faire quelques avantages positifs. Quand on est parvenu à ce but les locataires doivent être précieux.

Lorsque j'achetai Villebourgeon, il n'y avait que quatre locataires mourant presque de faim. Je voulais entreprendre de grands travaux, il me fallait beaucoup de bras. Je formai donc six locatures nouvelles et fis beaucoup travailler mes locataires pendant les premières années; mais j'avais soin de leur faire entrevoir la fin de mes travaux, et la nécessité de s'occuper pour leur compte, s'ils voulaient continuer à être aussi à leur aise qu'en travaillant pour moi. Il m'a fallu quatre années pour les décider à écobuer à la tâche, ou à entreprendre d'autres travaux que ceux

faits à la journée; enfin j'ai quelqu'espoir d'y être parvenu, et qu'une fois le premier pas fait cela ira de mieux en mieux.

J'ai fait beaucoup de fossés, soit dans mes terres, soit dans les bruyères que j'ai défrichées; j'en ai planté, autant que possible, les bords en pommiers et poiriers à cidre, greffés avec de bonnes espèces de Normandie. Leur végétation est étonnante; ces arbres doivent rapporter par la suite, l'un dans l'autre, deux francs par an. Des fermiers m'ont assuré qu'on pouvait en estimer le produit à six francs; mais cette estimation me paraît exagérée.

Le poirier vient plus lentement que le pommier, et m'a semblé préférer une terre argileuse et fraîche.

Tout le monde sait combien le châtaignier réussit en Sologne, dans les terrains secs et sablonneux. J'en ai planté beaucoup. Dès la troisième année je les ai fait greffer en marrons et en belles espèces de châtaignes, ce qui, j'espère, sera une heureuse innovation dans mon canton. J'ai soin de les élaguer souvent, afin de ne jamais laisser les branches de sauvageons et autres qui retarderaient la croissance des pousses principales.

L'ypréau ou blanc de Hollande a mieux réussi chez moi que le peuplier suisse, qui veut des terrains frais; cependant je ne conseillerai jamais de

le planter autour des prés ou des terres labourables, parce qu'il a le défaut de tracer beaucoup; mais, placé sur le pâtis, il finit par en augmenter la valeur, tous les bestiaux étant friands de ses drageons.

Les bêtes à cornes de Sologne m'ayant paru faibles, j'ai fait venir du haut Morvan des vaches et des taureaux dont l'espèce est très-vigoureuse, et cela m'a bien réussi. On sait combien les prés de Sologne sont mauvais et mal soignés. Avec beaucoup de prairies, je n'étais pas riche en fourrages; le trèfle et la lupuline jetés sur mes prés naturels ont augmenté et amélioré mes foins; je n'ai pu encore cultiver en grand les fourrages légumineux, mais je crois pouvoir y parvenir; quelques essais peu étendus m'en donnent l'espoir.

ERRATA du Tome VI.



Page 25, *ligne onzième, au lieu de* mirabilit ererant, *lisez* : mirabiliter erant.

Page 34, *ligne* 28, *au lieu de* milord Cline, *lisez* : le très-savant Cline.

Page 35, *ligne* 6, *au lieu de* lord Hunter, *lisez* : du célèbre Hunter.

Page 40, *ligne* 4, *au lieu de* mouseigneur, *lisez* : monseigneur.

Page 54, *ligne* 8, *au lieu de* remplaré, *lisez* : remplacé.

Page 57, *ligne* 17, *au lieu de* ineffaçables, *lisez* : ineffables.

Page 79, *ligne* 26, *au lieu de* pronendis, *lisez* : ponendis.

Idem, ligne dernière, au lieu de assessent, *lisez* : essent.

Page 97, *ligne sixième, au lieu de* transformés, *lisez* : transformé.

Page 172, *ligne* 24, *au lieu de* Bracamoros, *lisez* : Bracampos.

Page 208, *ligne* 22, *au lieu de* cousin Berquin, *lisez* : cousin de Berquin.

Page 214, *lignes* 2 *et* 22; *page* 216, *ligne* 21; *et page* 217, *ligne* 13, *au lieu de* arroches, *lisez* : arrosses.

Page 240, *au-dessus de la première ligne, mettez en capitales* : BIBLIOGRAPHIE.

Page 73, *lisez l'épitaphe comme il suit* :

P. M. ROUPH DE VARICOURT, EPIS. AUR.
Pietate, zelo et mansuetudine alter Salesius,
Religionis, diœcesis suæ laus atque decus,
In seminarium cujus ædes à rege omni operâ recuperaverat
Munificentissimus,
Triennem episcopatum heu! breviorem annis;
Sed operibus amplissimum,
Morte sanctorum pretiosâ coronavit
Die IX. decembris, anno 1822, ætatis verò 67.

Præsuli in æternum lugendo,
Hocce pignus amoris fraterni
Unâ cum Gab. equite
Et M. Annâ DE VARICOURT
Posuit.

J. Lamb. Fid. Amab. Lib. baro DE VARICOURT,
Æques ordinis Sancti Lud.
Regis Bavariæ cubicularius nobilis
Et consiliarius intimus.

TABLE MÉTHODIQUE

Des matières contenues dans le Tome sixième des Annales.

A.

B.

C.

D.

E.

H.

I.

M. *Page.*

N.

P.

R.

S.

T.

V.

FIN DE LA TABLE.

